



F R A S E R

Revêtement en Bois

Beauté exceptionnelle. Qualité irréprochable.

FICHE DE RÉFÉRENCE





F R A S E R
Revêtement en Bois

Beauté exceptionnelle. Qualité irréprochable.

MANUEL DE RÉFÉRENCE & GUIDE DES PRODUITS

3 À propos de Revêtement en bois Fraser

4 Nos produits

- 5 Revêtement préteint
- 6 Bardeaux à coupe design
- 7 Bardeaux préteints
- 7 Série *Estate*
- 8 Moulures et accessoires

9 Caractéristiques générales

- 9 Série *Classic*
- 10 Série *Évolution*

11 Garanties

34 Clous et accessoires

36 Renseignements techniques

- 37 Guide d'installation du revêtement
- 73 Guide d'installation des bardeaux
- 77 Dessins techniques
- 94 Fiches de référence – Revêtement et moulures
- 95 Soffite ventilé de 6 po
- 97 Tableaux de conversion et clous

À PROPOS DE REVÊTEMENT EN BOIS FRASER

Revêtement en bois fraser est un chef de file nord-américain dans la production de revêtement en bois pour l'usage résidentiel et industriel. Depuis plus de 20 ans, nous offrons une vaste gamme de revêtement extérieur en bois ainsi que des bardeaux en cèdre blanc de l'Est et cèdre rouge de l'Ouest à travers le Canada, États-Unis et Europe.

Grâce à nos installations à la fine pointe de la technologie, nous pouvons produire des revêtements en bois et des bardeaux de cèdre teints de première qualité et ce, selon une vaste gamme de motifs et de couleurs pour compléter toute conception architecturale. Nous sommes une entreprise axée sur la clientèle, de là notre engagement à satisfaire les besoins uniques de chaque client et notre confiance envers la qualité incomparable de nos produits.



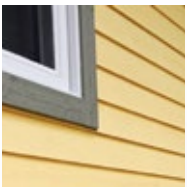
Revêtement en bois Fraser : le spécialiste du revêtement et des bardeaux teints en usine!

NOS PRODUITS



Revêtement teint en usine

En combinant la beauté naturelle du bois avec la dernière technologie, nos produits sont le meilleur choix de beauté, durabilité et permet une personnalisation unique.



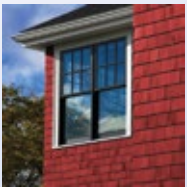
Série Évolution

Cette série offre une conception à rainure et languette avec les 4 faces emboutées. Le système "Fraser-Lok" permet de réduire les pertes et accélère l'installation en plus de masquer les clous.



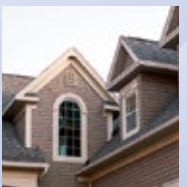
Bardeaux à coupe design

Les bardeaux de cèdre sont offerts en une multitude de coupes afin de personnaliser votre projet.



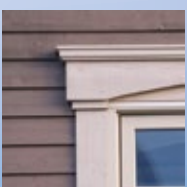
Bardeaux teints en usine

Les bardeaux teints en usine offrent une protection supérieure contre les éléments du temps. Disponible dans une sélection illimitée de couleurs ou avec la teinture de vieillissement naturelle.



Série Estate

Avec leur pureau maximal de 7pouces, les bardeaux en cèdre blanc sont idéals pour les projets de plus grandes ampleurs.



Moulures et accessoires

Nous vous offrons le complément parfait à votre revêtement et vos bardeaux avec nos moulures et accessoires. Notre gamme complète de moulures et accessoires est offerte dans une sélection illimitée de couleurs afin de rendre votre projet harmonieux et unique.

TEINTURE FACTORY FINISH REVÊTEMENT EN BOIS

Revêtement en bois Fraser est l'un des fabricants de revêtements de bois et de bardeaux de cèdre de qualité supérieure les plus importants en Amérique du Nord, et ce, depuis plus de 20 ans. La qualité des revêtements en bois Fraser est inégalée. Cette qualité exceptionnelle est obtenue en sélectionnant les meilleurs matériaux bruts, en classant et inspectant le produit à de multiples reprises pour en faire ressortir toute la beauté naturelle au moyen d'une technologie de coupe ultra-moderne et du meilleur système de finition en usine.

La beauté naturelle et la polyvalence du design des revêtements Fraser ajoutent de la valeur à chaque projet. Ces qualités, alliées à une durabilité exceptionnelle, vous aideront à préserver la valeur de votre investissement en bois durant de nombreuses années. Vous serez enchanté par le produit finale. Notre entreprise témoigne de la confiance qu'elle lui accorde en offrant une garantie parmi les meilleures de l'industrie.



SÉRIE CLASSIC

Profils:



Clin rainuré

Profil de 6 po bois de poivrier



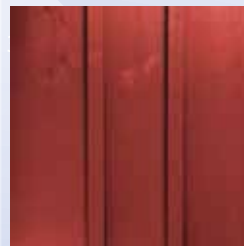
Gorge

Profil de 6 po Bleu fédéral



Rainuré

Profil de 6 po Oyat



Planches et couvre-joints

Profil de 10 po Blé d'Inde

La série Classic de revêtements en bois Fraser propose des produits à clins de tous profils et toutes dimensions. Il s'agit de revêtements exceptionnels et durables grâce au produit de finition Factory Finish.

Profils proposés

Classic • Evolution ✱

	1"x4"	1"x6"	1"x8"	1"x10"
1 - Gorge		•	•	
2 - Joint en V	•	•		
3 - Rainure		•	•	
4 - Clin		•		
5 - Clin rainuré	•	✱	•	
6 - Planches et couvre-joints				•
7 - Neo		✱		
8 - Euro-V		✱		

SÉRIE EVOLUTION

Profils:



Clin

Profil de 6 po Bleu Clair



NEO

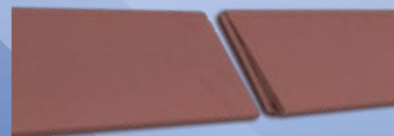
Profil de 6 po Plomb



Euro-V

Profil de 6 po faon

La toute dernière nouveauté de Revêtement en bois Fraser est un modèle à rainure et languette permettant l'installation en bout à bout. Ce système élimine les clous apparents et réduit considérablement le temps d'installation.



L'utilisation de la technologie FRASER-LOK offre 4 côtés emboutetés.

BARDEAUX DE CÈDRE À COUPES DESIGN

Revêtement en bois Fraser est l'un des fournisseurs de revêtements de bois et de bardeaux de cèdre de qualité supérieure les plus importants en Amérique du Nord, et ce, depuis plus de 20 ans. Nous offrons une gamme complète de bardeaux de cèdre blanc de l'Est ou de cèdre rouge de l'Ouest, un bois très durable qui offre une isolation et une protection naturelles et supérieures à d'autres matériaux de revêtement.

Le caractère unique de votre maison se distingue grâce à votre sens du style et de la couleur. Nous vous offrons une vaste gamme de bardeaux à coupe pour compléter tous vos projets. Choisissez parmi notre vaste sélection de bardeaux design, variant de la forme octogonale à diagonale en passant par la forme ronde. Ces designs distingués et élégants vous aideront à donner un charme particulier à votre maison.



Fabriqués selon vos spécifications!

Que vous préférez une coupe en forme d'écaille de poisson ou ronde, diagonal ou en losange, nous offrons une vaste gamme de modèles uniques et élégants pour tous les projets architecturaux.

Réduction du temps d'installation!

Nos bardeaux de cèdre sont produits selon des normes rigoureuses, incluant le recoupage et le re-déclignage, ce qui élimine les coûteux travaux d'ajustement lors de l'installation.

Séchés au séchoir pour un taux d'humidité optimal!

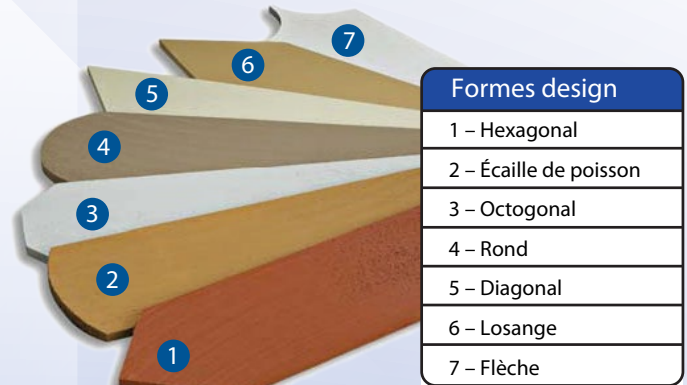
Vos bardeaux doivent durer toute une vie. C'est pourquoi nous les séchons à un taux d'humidité optimal dans notre séchoir par déshumidification à la fine pointe de la technologie, afin de réduire les risques de fissuration et de déformation.

L'ultime programme de protection des bardeaux!

Le cèdre est un bois durable offrant une protection naturelle. Grâce à l'application de teinture en usine sur les six faces, nos bardeaux sont stables face aux UV, hydrofuges et résistants aux moisissures.

Fini les délais – les bardeaux sont prêts pour l'installation!

Grâce à nos bardeaux, éliminez les délais de peinture à la fois dispendieux et irritants! Fini les délais de planification liés à la température et aucun problème de sur-pulvérisation, d'égouttement, d'éclaboussures ou de nettoyage.



Formes design

1 – Hexagonal
2 – Écaille de poisson
3 – Octogonal
4 – Rond
5 – Diagonal
6 – Losange
7 – Flèche

- Coupes design
- Recoupés et redéclignés
- Séchés au séchoir
- Teints à la machine
- Prêts à l'installation

* 2 couche opaque. Voir la garanti pour plus d'information.



FRASER

Revêtement en Bois

Beauté exceptionnelle. Qualité irréprochable.

BARDEAUX DE CÈDRE PRÉTEINTS

Revêtement en bois Fraser est l'un des fournisseurs de revêtements de bois et de bardeaux de cèdre de qualité supérieure les plus importants en Amérique du Nord, et ce, depuis plus de 20 ans. Nous offrons une gamme complète de bardeaux de cèdre blanc de l'Est ou de cèdre rouge de l'Ouest, un bois très durable qui offre une isolation et une protection naturelles et supérieures à d'autres matériaux de revêtement.

Sans une touche de couleur, votre maison ne serait pas aussi unique. Grâce à nos produits, vous pouvez choisir votre couleur personnalisée et nous l'appliquerons sur le bois. Les enduits de prochaine génération de Sherwin-Williams à base d'uréthane vous garantissent un produit supérieur.

Les enduits 100 % uréthane ou à base d'eau appliqués en usine procurent un plus durable et meilleur que les autres traitements traditionnels appliqués sur le chantier. Que vous choisissiez une teinture Factory Finish ou semi-transparente, vous aimerez le fini qui accentue le grain du bois et met en valeur le caractère naturel des bardeaux.



Réduction du temps d'installation!

Nos bardeaux de cèdre sont produits selon des normes rigoureuses, incluant le recoupage et le redépliage, ce qui élimine les coûteux travaux d'ajustage lors de l'installation.

Séchés au séchoir pour un taux d'humidité optimal!

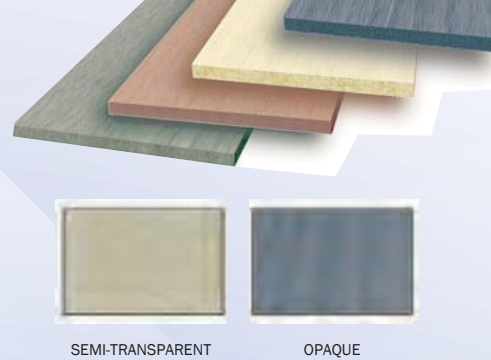
Vos bardeaux doivent durer toute une vie. C'est pourquoi nous les séchons à un taux d'humidité optimal dans notre séchoir par déshumidification à la fine pointe de la technologie, afin de réduire les risques de fissuration et de déformation.

L'ultime programme de protection des bardeaux!

Le cèdre est un bois durable offrant une protection naturelle. Grâce à l'application de teinture en usine sur les six faces, nos bardeaux sont stables face aux UV, hydrofuges et résistants aux moisissures.

Fini les délais – les bardeaux sont prêts pour l'installation!

Grâce à nos bardeaux, éliminez les délais de peinture à la fois dispendieux et irritants! Fini les délais de planification liés à la température et aucun problème de surpulvérisation, d'égouttement, d'éclaboussures ou de nettoyage.



- Recoupés et redépliés
- Séchés au séchoir
- Teints à la machine
- Prêts à l'installation

SÉRIE CLASSIC

Les bardeaux de cèdre 16 po de la série Classic de Fraser Revêtements en bois sont fabriqués avec du cèdre de la plus haute qualité. Notre processus exclusif de classification sans égal dans l'industrie nous permet de respecter des normes de qualité élevées.

SÉRIE ESTATE

Avec leur plus grande surface exposée et leur profil plus épais, les bardeaux de la série Estate ont été spécialement conçus pour s'harmoniser avec tous les styles d'architecture. *Offerts en cèdre blanc de l'Est et en cèdre rouge de l'Ouest

CONJOINTEMENT AVEC LES PROFESSIONNELS EN RECouvreMENT, REVÊTEMENT EN BOIS FRASER PRODUIT UN BARDEAU DE CÈDRE DE QUALITÉ SUPÉRIEURE ET PRÉTEINT POUR LE MARCHÉ DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

* 2 couche opaque. Voir la garanti pour plus d'information.



FRASER

Revêtement en Bois

Beauté exceptionnelle. Qualité irréprochable.

MOULURES ET ACCESSOIRES

Revêtement en bois Fraser est l'un des fournisseurs de revêtements de bois et de bardeaux de cèdre de qualité supérieure les plus importants en Amérique du Nord, et ce, depuis plus de 20 ans. Puisqu'aucun projet résidentiel extérieur n'est complet sans la pose de moulures et de garnitures, Fraser Wood Siding en offre une gamme complète dans un large éventail de couleurs qui permettent de les harmoniser parfaitement à votre maison.

Le caractère unique de votre maison se distingue grâce à son style. La sélection du revêtement joue donc le rôle le plus important; par contre, vos options ne s'arrêtent pas là. Choisissez parmi notre vaste sélection de moulures et d'accessoires en bois – incluant les bordures d'avant-toit, les rebords et les boiseries de fenêtres - offertes dans toutes les couleurs pour accentuer parfaitement le style de votre maison. Et pour vous éviter de voir des clous inesthétiques, nous les offrons de la même couleur que votre revêtement pour vous aider à obtenir une finition parfaite.

Puisque chaque projet résidentiel est unique, revêtement en bois Fraser offre une vaste gamme de moulures et d'accessoires, incluant des rebords, moulures de style victorien, bordures d'avant-toit ainsi que des boiseries de fenêtres intérieures et extérieures pour compléter votre projet.



Conçues de manière à compléter votre design!

Puisque chaque projet résidentiel est unique, revêtement en bois Fraser offre une vaste gamme de moulures et de garnitures – incluant des rebords, des moulures de style victorien, des bordures d'avant-toit ainsi que des boiseries de fenêtres intérieures et extérieures – pour compléter votre style.

Gamme de couleurs illimitée!

Tous comme nos revêtements et bardeaux, nos moulures et accessoires sont disponibles en une gamme de couleurs illimitée. Vous pouvez choisir votre couleur personnalisée et nous l'appliquons sur le bois.

L'ultime programme de protection du bois!

Grâce à l'application de teinture en usine sur les six faces, nos moulures et nos accessoires sont stables face aux UV, hydrofuges et résistantes aux moisissures.

Fini les délais – le bois est prêt pour l'installation!

Grâce aux moulures et aux accessoires de revêtement en bois Fraser, vous éliminez les délais de peinture à la fois dispendieux et irritants! Fini les délais de planification liés à la température, et aucun problème de sur pulvérisation, d'égouttement, d'éclaboussures ou de nettoyage.

Clous assortis!

Nous conseillons des clous galvanisés par immersion à chaud pour les produits du bois installés à l'extérieur. En utilisant des clous assortis à votre produit, aucune retouche n'est requise et votre projet aura une apparence finie instantanément.



MOULURE

CONJOINTEMENT AVEC LES PROFESSIONNELS EN RECOUVREMENT, REVÊTEMENT EN BOIS FRASER PRODUIT UN BARDEAU DE CÈDRE ET UN REVÊTEMENT DE BOIS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE ET PRÊTEINTS POUR LE MARCHÉ DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Série Classic

SÉRIE CLASSIC

ESSENCE

- Pin tordu latifolié canadien de première qualité
- Certifié PEFC (aménagement forestier durable)

FABRICATION

- Séché au four à ± 15 % d'humidité
- Offert en fini rugueux, lisse et brossé (HD)

EMBALLAGE

- Longueur variant de 4 pi à 16 pi (1,22 m à 4,88 m) en paquets pré-triés (4 morceaux par paquet)
- 30 % 4 à 11 pieds, 70 % 12 pieds et plus;
- Emballé soigneusement, entourés d'une courroie de polypropylène d'une largeur de 3/8 po et doublé de plastique entre chaque planche pour assurer la protection du produit et sa conservation dans le meilleur état possible.

COULEURS OFFERTES

Collections : Opaque, Semi-transparente et Atlantique

Les six côtés de chaque morceau de bois sont recouverts en usine d'un enduit de prochaine génération à base d'uréthane Sherwin-Williams.

- Finition intégrale de nouvelle génération à base d'uréthane Sherwin-Williams. Une technologie avancée qui lie les molécules de la peinture de manière à créer une surface plus dure et résistante à la décoloration.

Le résultat :

- Une palette de couleur riche, éclatante, facilement personnalisable et des options de retouche sur le terrain;
- Les collections Opaque et Atlantique peuvent être installées à l'extérieur et l'intérieur;
- Une excellente capacité couvrante pour un rendement de longue durée, même dans les tons foncés;
- Une excellente résistance à la décoloration, à l'écaillage et au fendillement;
- Un temps de séchage 75 % plus rapide que les finis acryliques.



CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Série Évolution

SÉRIE

EVOLUTION

ESSENCE

- Pin tordu latifolié canadien de première qualité
- Certifié PEFC (aménagement forestier durable)

FABRICATION

- Séché au four à ± 12 % d'humidité
- Offert en fini rugueux, lisse et brossé (HD)

EMBALLAGE

- Longueur variant de 4 pi à 16 pi (1,22 m à 4,88 m) en paquets pré-triés (4 morceaux par paquet);
- 50 % 4 à 11 pieds, 50 % 12 pieds et plus;
- Emballé soigneusement, entourés d'une courroie de polypropylène d'une largeur de 3/8 po et doublé de plastique entre chaque planche pour assurer la protection du produit et sa conservation dans le meilleur état possible.

COULEURS OFFERTES

Collections : Opaque, Semi-transparente et Atlantique

Les six côtés de chaque morceau de bois sont recouverts en usine d'un enduit de prochaine génération à base d'uréthane Sherwin-Williams.

- Finition intégrale de nouvelle génération à base d'uréthane Sherwin-Williams. Une technologie avancée qui lie les molécules de la peinture de manière à créer une surface plus dure et résistante à la décoloration.

Le résultat :

- Une palette de couleur riche, éclatante, facilement personnalisable et des options de retouche sur le terrain;
- Les collections Opaque et Atlantique peuvent être installées à l'extérieur et l'intérieur;
- Une excellente capacité couvrante pour un rendement de longue durée, même dans les tons foncés;
- Une excellente résistance à la décoloration, à l'écaillage et au fendillement;
- Un temps de séchage 75 % plus rapide que les finis acryliques.



GARANTIES

Revêtements en bois Fraser "Q" Factor

La qualité garantie durant des années! Nos revêtements et bardeaux sont fabriqués selon les procédés de fabrication les plus rigoureux et couverts par l'une des meilleures garanties au sein de l'industrie.





Beauté exceptionnelle. Qualité irréprochable.

Garantie limitée 3 ans, Collection Semi-transparente (Applicable pour les finis rugueux, lisse et FraserHD)



Fraser Specialty Products Ltd. (ci-après appelée Fraser) garantit par la présente que, si ce produit est installé conformément au **Guide d'installation** (incluant le guide d'entreposage du revêtement en bois) et entretenu selon le **Guide d'entretien** (disponible en ligne : www.revetementenboisfraser.com), que l'enduit ne pèlera pas, ne cloquera pas ni ne fendillera sous l'effet de l'altération climatique normale pendant une période de trois (3) années à compter de la date d'achat originale. La garantie devient nulle si le produit vient en contact direct avec le sol, avec des structures contiguës (p. ex. une terrasse) ou s'il est immergé. Cette garantie ne vise que les défauts mentionnés ci-dessus et non, par exemple, les défauts qui seraient l'effet de manipulation négligente, de saignement extractif, de moisissure, de mauvaise application de retouche ou les traits naturels du bois.

Durant les trois (3) ans suivant la date d'achat, si un avis de réclamation est reçu et validé, Fraser pourra, à sa seule discrétion, dédommager le propriétaire original, selon le cas, pour la teinture seulement, qui sera nécessaire pour une nouvelle application sur les surfaces affectées. Fraser se réserve le droit d'inspecter le lieu et/ou le matériel affecté. Seules les surfaces endommagées que Fraser aura approuvées pourront bénéficier de la garantie. Le propriétaire sera tenu responsable des coûts de tous travaux effectués sans l'approbation écrite de Fraser. Fraser se réserve le droit d'annuler toutes les garanties si les exigences d'installation ne sont pas respectées. Ces exigences se trouvent dans l'emballage du produit et/ou sur le site web www.revetementenboisfraser.com. Vous pouvez nous joindre par téléphone ou par l'entremise de notre site web pour les exigences d'entretien.

LA DÉCOLORATION ET L'USURE NORMALE NE SONT PAS DES DÉFAUTS DE FABRICATION ET NE SONT PAS COUVERTES PAR LA PRÉSENTE GARANTIE.

Modalités

La garantie stipulée aux présentes est en vigueur pour trois (3) années à partir de la date d'achat du produit et elle est sous réserve des modalités, conditions, exclusions et limitations, exigences et droits juridiques énoncés aux présentes. Cette garantie est en vigueur pour le propriétaire de la maison sur laquelle le produit a été installé à l'origine. En cas de réclamation au titre de la garantie, la période de garantie ne sera pas plus longue que les trois (3) années suivant la date d'achat du produit. Dans le cas d'une telle réclamation, le bénéficiaire de la garantie doit fournir la preuve qu'il est le propriétaire initial. Facture originale obligatoire.

Seul le propriétaire initial du bâtiment bénéficie de cette garantie, qui n'est pas transférable. Le propriétaire ne permettra pas à ses agents, représentants, clients, distributeurs ou entrepreneurs de prétendre, faire croire ou laisser sous-entendre que cette garantie s'applique ou profite à qui que ce soit d'autre que le propriétaire qui a acheté le revêtement en bois Fraser.

Tout produit jugé insatisfaisant avant l'installation, pour quelque raison que ce soit, ne doit pas être installé et il devrait être retourné au marchand de qui il a été acheté pour un possible échange. Fraser n'est pas tenu responsable de quelque façon, que ce

En vigueur à partir de mars 2017



Beauté exceptionnelle. Qualité irréprochable.

soit de la main-d'œuvre ou des matériaux, advenant qu'un produit défectueux ou inacceptable ait été installé. De plus, Fraser n'est pas tenu responsable pour des dommages spéciaux ou ultérieurs ni pour le remplacement de matériaux ou d'accessoires (papier de construction, revêtement, fixations, etc.) connexes à l'objet de la garantie.

La présente garantie ne s'applique pas aux dégâts ni aux défauts causés par un excès de torsion, de bombement, de fendage, de plissement et de rétrécissement du matériau (selon la définition des normes de l'industrie); par la défaillance du substrat sous-jacent; par des chutes d'objet; par le manque d'entretien; par les dommages accidentels; par les défauts structurels; par le feu, la foudre, les ouragans, tornades, tempêtes de vent, tremblements de terre, par la grêle ou autres cas de force majeure; par des substances chimiques nuisibles (y compris des produits de nettoyage nuisibles); par la détérioration de la surface causée par la pollution de l'air; par l'utilisation inadéquate, l'abus, le vandalisme, l'accumulation de moisissure; par l'égratignure, l'abrasion ou l'utilisation inadéquate ou abusive du produit fini en usine après son application.

LA DÉCOLORATION ET L'USURE NORMALE NE SONT PAS DES DÉFAUTS DE FABRICATION ET NE SONT PAS COUVERTES PAR LA PRÉSENTE GARANTIE.

Il est compris et convenu que l'achat du produit comporte, comme condition préalable, l'acceptation des droits et limites de la présente garantie. Cette garantie remplace expressément toute autre garantie, explicite ou implicite, y compris quant à la qualité marchande et à une destination particulière. Cette garantie vous donne des droits spécifiques, et il se peut que vous ayez d'autres droits selon les lois applicables du territoire où la réclamation sera faite.



Beauté exceptionnelle. Qualité irréprochable.

Garantie limitée 5 ans, enduit opaque sur surface lisse (Revêtement seulement)



Fraser Specialty Products Ltd. (ci-après appelée Fraser) garantit par la présente que, si ce produit est installé conformément au **Guide d'installation** (incluant le guide d'entreposage du revêtement en bois) et entretenu selon le **Guide d'entretien** (disponible en ligne : www.revetementenboisfraser.com), que l'enduit ne pèlera pas, ne cloquera pas ni ne fendillera sous l'effet de l'altération climatique normale pendant une période de cinq (5) années à compter de la date d'achat originale. La garantie devient nulle si le produit vient en contact direct avec le sol, avec des structures contiguës (p. ex. une terrasse) ou s'il est immergé. Cette garantie ne vise que les défauts mentionnés ci-dessus et non, par exemple, des défauts qui seraient l'effet de manipulation négligente, de saignement extractif, de moisissure, de mauvaise application de retouche ou les traits naturels du bois.

Durant les cinq (5) ans suivant la date d'achat, si un avis de réclamation est reçu et validé, Fraser pourra, à sa seule discrétion, dédommager le propriétaire original, selon le cas, pour la teinture seulement, qui sera nécessaire pour une nouvelle application sur les surfaces affectées. Fraser se réserve le droit d'inspecter le lieu et/ou le matériel affecté. Seules les surfaces endommagées que Fraser aura approuvées pourront bénéficier de la garantie. Le propriétaire sera tenu responsable des coûts de tous travaux effectués sans l'approbation écrite de Fraser. Fraser se réserve le droit d'annuler toutes les garanties si les exigences d'installation ne sont pas respectées. Ces exigences se trouvent dans l'emballage du produit et/ou sur le site web www.revetementenboisfraser.com. Vous pouvez nous joindre par téléphone ou par l'entremise de notre site web pour les exigences d'entretien.

LA DÉCOLORATION ET L'USURE NORMALE NE SONT PAS DES DÉFAUTS DE FABRICATION ET NE SONT PAS COUVERTES PAR LA PRÉSENTE GARANTIE.

Modalités

La garantie stipulée aux présentes est en vigueur pour cinq (5) années à partir de la date d'achat du produit et elle est sous réserve des modalités, conditions, exclusions et limitations, exigences et droits juridiques énoncés aux présentes. Cette garantie reste en vigueur pour le propriétaire de la maison sur laquelle le produit a été installé à l'origine. En cas de réclamation au titre de la garantie, la période de garantie ne sera pas plus longue que les cinq (5) années suivant la date d'achat du produit. Dans le cas d'une telle réclamation, le bénéficiaire de la garantie doit fournir la preuve qu'il est le propriétaire initial. Facture originale obligatoire.

Seul le propriétaire initial du bâtiment bénéficie de cette garantie, qui n'est pas transférable. Le propriétaire ne permettra pas à ses agents, représentants, clients, distributeurs ou entrepreneurs de prétendre, faire croire ou laisser sous-entendre que cette garantie s'applique ou profite à qui que ce soit d'autre que le propriétaire qui a acheté le revêtement en bois Fraser.

Tout produit jugé insatisfaisant avant l'installation, pour quelque raison que ce soit, ne doit pas être installé et il devrait être retourné au marchand de qui il a été acheté pour un possible échange. Fraser n'est pas tenu responsable de quelque façon, que ce

En vigueur à partir de mars 2017



Beauté exceptionnelle. Qualité irréprochable.

soit de la main-d'œuvre ou des matériaux, advenant qu'un produit défectueux ou inacceptable ait été installé. De plus, Fraser n'est pas tenu responsable pour des dommages spéciaux ou ultérieurs ni pour le remplacement de matériaux ou d'accessoires (papier de construction, revêtement, fixations, etc.) connexes à l'objet de la garantie.

La présente garantie ne s'applique pas aux dégâts ni aux défauts causés par un excès de torsion, de bombement, de fendage, de plissement et de rétrécissement du matériau (selon la définition des normes de l'industrie); par la défaillance du substrat sous-jacent; par des chutes d'objet; par le manque d'entretien approprié; par les dommages accidentels; par les défauts structurels; par le feu, la foudre, les ouragans, tornades, tempêtes de vent, tremblements de terre, par la grêle ou autres cas de force majeure; par des substances chimiques nuisibles (y compris des produits de nettoyage nuisibles); par la détérioration de la surface causée par la pollution de l'air; par l'utilisation inadéquate, l'abus, le vandalisme, l'accumulation de moisissure; par l'égratignure, l'abrasion ou l'utilisation inadéquate ou abusive du produit fini en usine après son application.

LA DÉCOLORATION ET L'USURE NORMALE NE SONT PAS DES DÉFAUTS DE FABRICATION ET NE SONT PAS COUVERTES PAR LA PRÉSENTE GARANTIE.

Il est compris et convenu que l'achat du produit comporte, comme condition préalable, l'acceptation des droits et limites de la présente garantie. Cette garantie remplace expressément toute autre garantie, explicite ou implicite, y compris quant à la qualité marchande et à une destination particulière. Cette garantie vous donne des droits spécifiques, et il se peut que vous ayez d'autres droits selon les lois applicables du territoire où la réclamation sera faite.



Beauté exceptionnelle. Qualité irréprochable.

Garantie limitée 10 ans, Collection Atlantique (Applicable pour les finis rugueux et FraserHD)

10 GARANTIE
ANS
CONTRE LES
DÉFAUTS DE PEINTURE

COLLECTION
Atlantique

Fraser Specialty Products Ltd. (ci-après appelée Fraser) garantit par la présente que, si ce produit est installé conformément au **Guide d'installation** (incluant le guide d'entreposage du revêtement en bois) et entretenu selon le **Guide d'entretien** (disponible en ligne : www.revetementenboisfraser.com), que l'enduit ne pèlera pas, ne cloquera pas ni ne fendillera sous l'effet de l'altération climatique normale pendant une période de dix (10) années à compter de la date d'achat originale. La garantie devient nulle si le produit vient en contact direct avec le sol, avec des structures contiguës (p. ex. une terrasse) ou s'il est immergé. Cette garantie ne vise que les défauts mentionnés ci-dessus et non, par exemple, des défauts qui seraient l'effet de manipulation négligente, de saignement extractif, de moisissure, de mauvaise application de retouche ou les traits naturels du bois.

Durant les dix (10) ans suivant la date d'achat, si un avis de réclamation est reçu et validé, Fraser pourra, à sa seule discrétion, dédommager le propriétaire original, selon le cas, pour la teinture et main d'œuvre, qui sera nécessaire pour une nouvelle application sur les surfaces affectées selon la grille d'allocation détaillée ci-jointe. Fraser remboursera la main d'œuvre au propriétaire selon le tarif déterminé par Fraser. Fraser se réserve le droit d'inspecter le lieu et/ou le matériel affecté. Seules les surfaces endommagées que Fraser aura approuvées pourront bénéficier de la garantie. Le propriétaire sera tenu responsable des coûts de tous travaux effectués sans l'approbation écrite de Fraser. Fraser se réserve le droit d'annuler toutes les garanties si les exigences d'installation ne sont pas respectées. Ces exigences se trouvent dans l'emballage du produit et/ou sur le site web www.revetementenboisfraser.com. Vous pouvez nous joindre par téléphone ou par l'entremise de notre site web pour les exigences d'entretien.

Cette garantie s'applique uniquement aux surfaces rugueuses. La dégradation de l'enduit et la décoloration causées par l'exposition aux éléments du temps étant des caractéristiques naturelles des glacis semi-transparents, ne sont pas un défaut du produit et, par conséquent, ne sont pas couvertes par la garantie ci-mentionnée. Le cycle d'entretien pour un produit de cette nature est de 7 à 9 ans, selon l'exposition aux éléments du temps. Les glacis semi-transparents exposés au sud ou à l'ouest tendent à se dégrader ou à se décolorer plus rapidement et peuvent avoir besoin d'un entretien en moins de 7 à 9 ans. L'altération de la couleur est inhérente à tous les enduits semi-transparents et ne constitue pas un défaut de fabrication.

LA DÉCOLORATION ET L'USURE NORMALE NE SONT PAS DES DÉFAUTS DE FABRICATION ET NE SONT PAS COUVERTES PAR LA PRÉSENTE GARANTIE.

Modalités

La présente garantie est en vigueur pendant dix (10) ans à partir de la date d'achat du produit, sous réserve des modalités, conditions, exclusions et limitations, exigences et droits juridiques énoncés aux présentes. Cette garantie reste en vigueur pour le propriétaire initial de la maison sur laquelle le produit été installé. En cas de réclamation au titre de la garantie, la période de garantie ne sera pas plus longue que les dix (10) années écoulées après la date d'achat du produit. Dans le cas d'une telle réclamation, le bénéficiaire de la garantie doit fournir la preuve qu'il est le propriétaire initial. Facture originale obligatoire.

Seul le propriétaire initial du bâtiment bénéficie de cette garantie, qui n'est pas transférable. Le propriétaire ne permettra pas à ses agents, représentants, clients, distributeurs ou entrepreneurs de prétendre, faire croire ou laisser sous-entendre que cette garantie s'applique ou profite à qui que ce soit d'autre que le propriétaire qui a acheté le revêtement en bois Fraser

En vigueur à partir de mars 2017

Tout produit jugé insatisfaisant avant l'installation, pour quelque raison que ce soit, ne doit pas être installé et il devrait être retourné au marchand de qui il a été acheté pour un possible échange. Fraser n'est pas tenu responsable de quelque façon, que ce soit de la main-d'œuvre ou des matériaux, advenant qu'un produit défectueux ou inacceptable ait été installé. De plus, Fraser n'est pas tenu responsable pour des dommages spéciaux ou ultérieurs ni pour le remplacement de matériaux ou d'accessoires (papier de construction, revêtement, fixations, etc.) connexes à l'objet de la garantie.

FRASER NE FAIT AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE ET REJETTE SPÉCIFIQUEMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE DU PRODUIT ET À L'À-PROPOS D'UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. Seul le propriétaire initial du bâtiment bénéficie de cette garantie, qui n'est pas transférable. Le propriétaire ne permettra pas à ses agents, représentants, clients, distributeurs ou entrepreneurs de prétendre, faire croire ou laisser sous-entendre que cette garantie s'applique ou profite à qui que ce soit d'autre que le propriétaire qui a acheté le revêtement en bois Fraser.

La présente garantie ne s'applique pas aux dégâts ni aux défauts causés par un excès de torsion, de bombement, de fendage, de plissement et de rétrécissement du matériau (selon la définition des normes de l'industrie); par la défaillance du substrat sous-jacent; par des chutes d'objet; par le manque d'entretien approprié; par les dommages accidentels; par les défauts structurels; par le feu, la foudre, les ouragans, tornades, tempêtes de vent, tremblements de terre, par la grêle ou autres cas de force majeure; par des substances chimiques nuisibles (y compris des produits de nettoyage nuisibles); par la détérioration de la surface causée par la pollution de l'air; par l'utilisation inadéquate, l'abus, le vandalisme, l'accumulation de moisissure; par l'égratignure, l'abrasion ou l'utilisation inadéquate ou abusive du produit fini en usine après son application.

LA DÉCOLORATION ET L'USURE NORMALE NE SONT PAS DES DÉFAUTS DE FABRICATION ET NE SONT PAS COUVERTES PAR LA PRÉSENTE GARANTIE.

Il est compris et convenu que l'achat de revêtement en bois Fraser comporte, comme condition préalable, l'acceptation des droits et limites de la présente garantie. Cette garantie remplace expressément toute autre garantie, explicite ou implicite, y compris quant à la qualité marchande et à une destination particulière. Cette garantie vous donne des droits spécifiques, et il se peut que vous ayez d'autres droits selon les lois applicables du territoire où la réclamation sera faite.

Grille d'allocations des matériaux et main d'œuvre

Garantie limitée 10 ans - Collection Atlantique

COUVERTURE DE LA GARANTIE	REMBOURSEMENT	
	Matériaux	Main d'œuvre
Réclamation produite durant:		
1 ^{ère} année suivant la date d'achat	100%	100%
2 ^e année suivant la date d'achat	100%	93.33%
3 ^e année suivant la date d'achat	100%	86.67%
4 ^e année suivant la date d'achat	100%	79.99%
5 ^e année suivant la date d'achat	100%	73.32%
6 ^e à 10 ^e année suivant la date d'achat	100%	0%

En vigueur à partir de mars 2017



Beauté exceptionnelle. Qualité irréprochable.

Garantie limitée 10 ans des bardeaux seulement avec enduit 1 couche opaque

10 GARANTIE
ANS
ENDUIT
OPAQUE

Fraser Specialty Products Ltd. (ci-après appelée Fraser) garantit par la présente que, si ce produit est installé conformément au **Guide d'installation** et d'entreposage du revêtement en bois et entretenu selon le **Guide d'entretien** (disponible en ligne : www.revetementenboisfraser.com), que l'enduit ne pèlera pas, ne cloquera pas ni ne fendillera sous l'effet de l'altération climatique normale pendant une période de dix (10) années à compter de la date d'achat originale. La garantie devient nulle si le produit vient en contact direct avec le sol, avec des structures contiguës (p. ex. une terrasse) ou s'il est immergé. Cette garantie ne vise que les défauts mentionnés ci-dessus et non, par exemple, des défauts qui seraient l'effet de manipulation négligente, de saignement extractif, de moisissure, de mauvaise application de retouche ou les traits naturels du bois.

Durant les dix (10) ans suivant la date d'achat, si un avis de réclamation est reçu et validé, Fraser pourra, à sa seule discrétion, dédommager le propriétaire original, selon le cas, pour la teinture nécessaire pour une nouvelle application sur les surfaces affectées. Fraser se réserve le droit d'inspecter le lieu et/ou le matériel affecté. Seules les surfaces endommagées que Fraser aura approuvées pourront bénéficier de la garantie. Le propriétaire sera tenu responsable des coûts de tous travaux effectués sans l'approbation écrite de Fraser. Fraser se réserve le droit d'annuler toutes les garanties si les exigences d'installation ne sont pas respectées. Ces exigences se trouvent sur le site web www.revetementenboisfraser.com. Vous pouvez nous joindre par téléphone ou par l'entremise de notre site web pour les exigences d'entretien.

Cette garantie s'applique uniquement aux bardeaux de cèdre finis de catégories Select et Premium. La dégradation et la décoloration causées par l'exposition aux éléments étant des caractéristiques naturelles des couches de finition opaques, elles ne constituent pas un défaut du produit et, par conséquent, ne sont pas couvertes par la garantie. Le cycle d'entretien prévu pour un produit de cette nature est de 7 à 9 ans, selon l'exposition aux éléments. Les applications de couches de finition opaques exposées au sud ou à l'ouest tendent à se dégrader ou à se décolorer plus rapidement et peuvent avoir besoin d'un entretien en moins de 7 ou 9 ans. L'altération de la couleur est inhérente à toutes les couches de finition opaques appliquées et ne constitue pas un défaut de fabrication.

LA DÉCOLORATION ET L'USURE NORMALE NE SONT PAS DES DÉFAUTS DE FABRICATION ET NE SONT PAS COUVERTES PAR LA PRÉSENTE GARANTIE.

Conditions et modalités

La présente garantie est en vigueur pendant dix (10) ans à partir de la date d'achat du produit, sous réserve des modalités, conditions, exclusions et limitations, exigences et droits juridiques énoncés aux présentes. Cette garantie reste en vigueur pour le propriétaire initial de la maison sur laquelle le produit a été installé. En cas de réclamation au titre de la garantie, la période de garantie ne sera pas plus longue que les dix (10) années écoulées après la date d'achat du produit. Facture originale obligatoire.

Tout produit jugé insatisfaisant avant l'installation, pour quelque raison que ce soit, ne doit pas être installé et il devrait être retourné au marchand de qui il a été acheté pour un possible échange. Fraser n'est pas tenu responsable de quelque façon, que ce

En vigueur à partir de mars 2017



Beauté exceptionnelle. Qualité irréprochable.

soit de la main-d'œuvre ou des matériaux, advenant qu'un produit défectueux ou inacceptable ait été installé. De plus, Fraser n'est pas tenu responsable pour des dommages spéciaux ou ultérieurs ni pour le remplacement de matériaux ou d'accessoires (papier de construction, revêtement, fixations, etc.) connexes à l'objet de la garantie.

FRASER N'OFFRE AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE ET REJETTE SPÉCIFIQUEMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE DU PRODUIT ET À L'À-PROPOS D'UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. Seul le propriétaire initial du bâtiment bénéficie de cette garantie, qui n'est pas transférable. Le propriétaire ne permettra pas à ses agents, représentants, clients, distributeurs ou entrepreneurs de prétendre, faire croire ou laisser sous-entendre que cette garantie s'applique ou profite à qui que ce soit d'autre que le propriétaire qui a acheté le revêtement en bois Fraser.

La présente garantie ne s'applique pas aux dégâts ni aux défauts causés par un excès de torsion, de bombement, de fendage, de plissement et de rétrécissement du matériau (selon la définition des normes de l'industrie); par la défaillance du substrat sous-jacent; par des chutes d'objet; par le manque d'entretien approprié; par les dommages accidentels; par les défauts structurels; par le feu, la foudre, les ouragans, tornades, tempêtes de vent, tremblements de terre, par la grêle ou autres cas de force majeure; par des substances chimiques nuisibles (y compris des produits de nettoyage nuisibles); par la détérioration de la surface causée par la pollution de l'air; par l'utilisation inadéquate, l'abus, le vandalisme, l'accumulation de moisissure; par l'égratignure, l'abrasion ou l'utilisation inadéquate ou abusive du produit fini en usine après son application.

LA DÉCOLORATION ET L'USURE NORMALE NE SONT PAS DES DÉFAUTS DE FABRICATION ET NE SONT PAS COUVERTES PAR LA PRÉSENTE GARANTIE.

Il est compris et convenu que l'achat de revêtement en bois Fraser comporte, comme condition préalable, l'acceptation des droits et limites de la présente garantie.



Beauté exceptionnelle. Qualité irréprochable.

Garantie limitée 15 ans, enduit opaque (Applicable pour la série FraserHD)

15 GARANTIE
ANS
ENDUIT
OPAQUE

Fraser Specialty Products Ltd. (ci-après appelée Fraser) garantit par la présente que, si ce produit est installé conformément au **Guide d'installation et d'entreposage du revêtement en bois** et entretenu selon le **Guide d'entretien** (disponible en ligne : www.revetementenboisfraser.com), que l'enduit ne pèlera pas, ne cloquera pas ni ne fendillera sous l'effet de l'altération climatique normale pendant une période de quinze (15) années à compter de la date d'achat originale. La garantie devient nulle si le produit vient en contact direct avec le sol, avec des structures contiguës (p. ex. une terrasse) ou s'il est immergé. Cette garantie ne vise que les défauts mentionnés ci-dessus et non, par exemple, des défauts qui seraient l'effet de manipulation négligente, de saignement extractif, de moisissure, de mauvaise application de retouche ou les traits naturels du bois.

Durant les quinze (15) années suivant la date d'achat, si un avis de réclamation est reçu et validé, Fraser pourra, à sa seule discrétion, dédommager le propriétaire original et subséquent, selon le cas, pour la teinture et main d'œuvre, qui sera nécessaire pour une nouvelle application sur les surfaces affectées selon la grille d'allocation détaillée ci-jointe. Fraser remboursera la main d'œuvre au propriétaire selon le tarif déterminé par Fraser. Fraser se réserve le droit d'inspecter le lieu et/ou le matériel affecté. Seules les surfaces endommagées que Fraser aura approuvées pourront bénéficier de la garantie. Le propriétaire sera tenu responsable des coûts de tous travaux effectués sans l'approbation écrite de Fraser. Fraser se réserve le droit d'annuler toutes les garanties si les exigences d'installation ne sont pas respectées. Ces exigences se trouvent dans l'emballage du produit et/ou sur le site web www.fraserwoodsiding.com. Vous pouvez nous joindre par téléphone ou par l'entremise de notre site web pour les exigences d'entretien.

LA DÉCOLORATION ET L'USURE NORMALE NE SONT PAS DES DÉFAUTS DE FABRICATION ET NE SONT PAS COUVERTES PAR LA PRÉSENTE GARANTIE.

Conditions et modalités

La présente garantie est en vigueur pendant quinze (15) ans à partir de la date d'achat du produit, sous réserve des modalités, conditions, exclusions et limitations, exigences et droits juridiques énoncés aux présentes. Cette garantie reste en vigueur pour le propriétaire initial de la maison sur laquelle le produit a été installé. Cette garantie peut être transférée au propriétaire subséquent seulement. En cas de réclamation au titre de la garantie, la période de garantie ne sera pas plus longue que les quinze (15) années écoulées après la date d'achat du produit. Facture originale obligatoire.

S'il est constaté, avant l'installation, qu'un produit n'est pas satisfaisant pour quelque raison que ce soit, il ne doit pas être installé et il devrait être retourné au marchand de qui il a été acheté pour un échange possible. Fraser ne peut être tenu responsable de quelque façon, que ce soit de la main-d'œuvre ou des matériaux, advenant qu'un produit défectueux ou inacceptable ait été installé. Fraser ne peut non plus être tenu responsable pour des dommages spéciaux ou ultérieurs ni pour le remplacement de matériaux ou d'accessoires (papier de construction, revêtement, fixations, etc.) connexes à l'objet de la garantie.

En vigueur à partir de mars 2017

La présente garantie ne s'applique pas aux dégâts ni aux défauts causés par un excès de torsion, de bombement, de fendage, de plissement et de rétrécissement du matériau (selon la définition des normes de l'industrie); par la défaillance du substrat sous-jacent; par des chutes d'objet; par le manque d'entretien approprié; par les dommages accidentels; par les défauts structurels; par le feu, la foudre, les ouragans, tornades, tempêtes de vent, tremblements de terre, par la grêle ou autres cas de force majeure; par des substances chimiques nuisibles (y compris des produits de nettoyage nuisibles); par la détérioration de la surface causée par la pollution de l'air; par l'utilisation inadéquate, le mauvais traitement, le vandalisme, l'accumulation de moisissure; par l'égratignure, l'abrasion ou l'utilisation inadéquate ou abusive du produit fini en usine après son application.

LA DÉCOLORATION ET L'USURE NORMALE NE SONT PAS DES DÉFAUTS DE FABRICATION ET NE SONT PAS COUVERTES PAR LA PRÉSENTE GARANTIE.

Il est compris et convenu que l'achat de revêtement en bois Fraser comporte, comme condition préalable, l'acceptation des droits et limites de la présente garantie. Cette garantie remplace expressément toute autre garantie, explicite ou implicite, y compris quant à la qualité marchande et à une destination particulière. Cette garantie vous donne des droits spécifiques, et il se peut que vous ayez d'autres droits selon les lois applicables du territoire où la réclamation sera faite.

Grille d'allocations des matériaux et main d'œuvre Garantie limitée 15 ans - enduit opaque - FraserHD

COUVERTURE DE LA GARANTIE	REMBOURSEMENT	
	Matériaux	Main d'œuvre
Réclamation produite durant:		
1 ^{ère} année suivant la date d'achat	100%	100%
2 ^e année suivant la date d'achat	100%	93.33%
3 ^e année suivant la date d'achat	100%	86.67%
4 ^e année suivant la date d'achat	100%	79.99%
5 ^e année suivant la date d'achat	100%	73.32%
6 ^e à 15 ^e année suivant la date d'achat	100%	0%



Beauté exceptionnelle. Qualité irréprochable.

Garantie limitée 20 ans des bardeaux seulement avec enduit 2 couches opaque



Fraser Specialty Products Ltd. (ci-après appelée Fraser) garantit par la présente que, si ce produit est installé conformément au **Guide d'installation** (incluant le guide d'entreposage du revêtement en bois) et entretenu selon le **Guide d'entretien** (disponible en ligne : www.revetementenboisfraser.com),, que l'enduit ne pèlera pas, ne cloquera pas ni ne fendillera sous l'effet de l'altération climatique normale pendant une période de vingt (20) années à compter de la date d'achat originale. La garantie devient nulle si le produit vient en contact direct avec le sol, avec des structures contiguës (p. ex. une terrasse) ou s'il est immergé. Cette garantie ne vise que les défauts mentionnés ci-dessus et non, par exemple, des défauts qui seraient l'effet de manipulation négligente, de saignement extractif, de moisissure, de mauvaise application de retouche ou les traits naturels du bois.

Durant les vingt (20) ans suivant la date d'achat, si un avis de réclamation est reçu et validé, Fraser pourra, à sa seule discrétion, dédommager le propriétaire original et subséquent, selon le cas, pour la teinture et main d'œuvre, nécessaire pour une nouvelle application sur les surfaces affectées selon la grille d'allocation détaillée ci-jointe. Fraser remboursera la main d'œuvre au propriétaire selon le tarif déterminé par Fraser. Fraser se réserve le droit d'inspecter le lieu et/ou le matériel affecté. Seules les surfaces endommagées que Fraser aura approuvées pourront bénéficier de la garantie. Le propriétaire sera tenu responsable des coûts de tous travaux effectués sans l'approbation écrite de Fraser. Fraser se réserve le droit d'annuler toutes les garanties si les exigences d'installation ne sont pas respectées. Ces exigences se trouvent le site web www.revetementenboisfraser.com. Vous pouvez nous joindre par téléphone ou par l'entremise de notre site web pour les exigences d'entretien.

Cette garantie s'applique uniquement aux bardeaux de cèdre finis de catégories Select et Premium. La dégradation et la décoloration causées par l'exposition aux éléments étant des caractéristiques naturelles des couches de finition opaques, elles ne constituent pas un défaut du produit et, par conséquent, ne sont pas couvertes par la garantie. Le cycle d'entretien prévu pour un produit de cette nature est de 7 à 9 ans, selon l'exposition aux éléments. Les applications de couches de finition opaques exposées au sud ou à l'ouest tendent à se dégrader ou à se décolorer plus rapidement et peuvent avoir besoin d'un entretien en moins de 7 ou 9 ans. L'altération de la couleur est inhérente à toutes les couches de finition opaques appliquées et ne constitue pas un défaut de fabrication.

LA DÉCOLORATION ET L'USURE NORMALES NE SONT PAS DES DÉFAUTS DE FABRICATION ET NE SONT DONC PAS COUVERTES PAR LA PRÉSENTE GARANTIE.

Modalités

La présente garantie est en vigueur pendant vingt (20) ans à partir de la date d'achat du produit, sous réserve des modalités, conditions, exclusions et limitations, exigences et droits juridiques énoncés aux présentes. Cette garantie reste en vigueur pour le propriétaire initial de la maison sur laquelle le produit a été installé. Cette garantie peut être transférée au propriétaire subséquent seulement. En cas de réclamation au titre de la garantie, la période de garantie ne sera pas plus longue que les vingt (20) années écoulées après la date d'achat du produit. Facture originale obligatoire.

En vigueur à partir de mars 2017

Tout produit jugé insatisfaisant avant l'installation, pour quelque raison que ce soit, ne doit pas être installé et il devrait être retourné au marchand de qui il a été acheté pour un possible échange. Fraser n'est pas tenu responsable de quelque façon, que ce soit de la main-d'œuvre ou des matériaux, advenant qu'un produit défectueux ou inacceptable ait été installé. De plus, Fraser n'est pas tenu responsable pour des dommages spéciaux ou ultérieurs ni pour le remplacement de matériaux ou d'accessoires (papier de construction, revêtement, fixations, etc.) connexes à l'objet de la garantie.

FRASER N'OFFRE AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE ET REJETTE SPÉCIFIQUEMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE DU PRODUIT ET À L'À-PROPOS D'UNE UTILISATION PARTICULIÈRE.

La présente garantie ne s'applique pas aux dégâts ni aux défauts causés par un excès de torsion, de bombement, de fendage, de plissement et de rétrécissement du matériau (selon la définition des normes de l'industrie); par la défaillance du substrat sous-jacent; par des chutes d'objet; par le manque d'entretien approprié; par les dommages accidentels; par les défauts structurels; par le feu, la foudre, les ouragans, tornades, tempêtes de vent, tremblements de terre, par la grêle ou autres cas de force majeure; par des substances chimiques nuisibles (y compris des produits de nettoyage nuisibles); par la détérioration de la surface causée par la pollution de l'air; par l'utilisation inadéquate, l'abus, le vandalisme, l'accumulation de moisissure; par l'égratignure, l'abrasion ou l'utilisation inadéquate ou abusive du produit fini en usine après son application.

LA DÉCOLORATION ET L'USURE NORMALE NE SONT PAS DES DÉFAUTS DE FABRICATION ET NE SONT PAS COUVERTES PAR LA PRÉSENTE GARANTIE.

Il est compris et convenu que l'achat de revêtement en bois Fraser comporte, comme condition préalable, l'acceptation des droits et limites de la présente garantie.

**Grille d'allocations des matériaux et main d'œuvre
Garantie limitée 20 ans avec enduit 2 couches opaque - bardeaux seulement**

COUVERTURE DE LA GARANTIE	REMBOURSEMENT	
	Matériaux	Main d'œuvre
1 ^{ère} année suivant la date d'achat	100%	100%
2 ^e année suivant la date d'achat	100%	93.33%
3 ^e année suivant la date d'achat	100%	86.67%
4 ^e année suivant la date d'achat	100%	79.99%
5 ^e année suivant la date d'achat	100%	73.32%
6 ^e à 20 ^e année suivant la date d'achat	100%	0%



Beauté exceptionnelle. Qualité irréprochable.

Garantie limitée 20 ans, enduit opaque (Applicable pour les séries Classic et Évolution avec fini rugueux)



Fraser Specialty Products Ltd. (ci-après appelée Fraser) garantit par la présente que, si ce produit est installé conformément au **Guide d'installation** (incluant le guide d'entreposage du revêtement en bois) et entretenu selon le **Guide d'entretien** (disponible en ligne : www.revetementenboisfraser.com), que l'enduit ne pèlera pas, ne cloquera pas ni ne fendillera sous l'effet de l'altération climatique normale pendant une période de vingt (20) années à compter de la date d'achat originale. La garantie devient nulle si le produit vient en contact direct avec le sol, avec des structures contiguës (p. ex. une terrasse) ou s'il est immergé. Cette garantie ne vise que les défauts mentionnés ci-dessus et non, par exemple, des défauts qui seraient l'effet de manipulation négligente, de saignement extractif, de moisissure, de mauvaise application de retouche ou les traits naturels du bois.

Durant les vingt (20) ans suivant la date d'achat, si un avis de réclamation est reçu et validé, Fraser pourra, à sa seule discrétion, dédommager le propriétaire original et subséquent, selon le cas, pour la teinture et main d'œuvre, qui sera nécessaire pour une nouvelle application sur les surfaces affectées selon la grille d'allocation détaillée ci-jointe. Fraser remboursera la main d'œuvre au propriétaire selon le tarif déterminé par Fraser. Fraser se réserve le droit d'inspecter le lieu et/ou le matériel affecté. Seules les surfaces endommagées que Fraser aura approuvées pourront bénéficier de la garantie. Le propriétaire sera tenu responsable des coûts de tous travaux effectués sans l'approbation écrite de Fraser. Fraser se réserve le droit d'annuler toutes les garanties si les exigences d'installation ne sont pas respectées. Ces exigences se trouvent dans l'emballage du produit et/ou sur le site web www.revetementenboisfraser.com. Vous pouvez nous joindre par téléphone ou par l'entremise de notre site web pour les exigences d'entretien.

LA DÉCOLORATION ET L'USURE NORMALES NE SONT PAS DES DÉFAUTS DE FABRICATION ET NE SONT DONC PAS COUVERTES PAR LA PRÉSENTE GARANTIE.

Modalités

La présente garantie est en vigueur pendant vingt (20) ans à partir de la date d'achat du produit, sous réserve des modalités, conditions, exclusions et limitations, exigences et droits juridiques énoncés aux présentes. Cette garantie reste en vigueur pour le propriétaire initial de la maison sur laquelle le produit a été installé. La garantie peut être transférée au propriétaire subséquent seulement. En cas de réclamation au titre de la garantie, la période de garantie ne sera pas plus longue que les vingt (20) années écoulées après la date d'achat du produit. Facture originale obligatoire.

Tout produit jugé insatisfaisant avant l'installation, pour quelque raison que ce soit, ne doit pas être installé et il devrait être retourné au marchand de qui il a été acheté pour un possible échange. Fraser n'est pas tenu responsable de quelque façon, que ce soit de la main-d'œuvre ou des matériaux, advenant qu'un produit défectueux ou inacceptable ait été installé. De plus, Fraser n'est pas tenu responsable pour des dommages spéciaux ou ultérieurs ni pour le remplacement de matériaux ou d'accessoires (papier de construction, revêtement, fixations, etc.) connexes à l'objet de la garantie.

En vigueur à partir de mars 2017

La présente garantie ne s'applique pas aux dégâts ni aux défauts causés par un excès de torsion, de bombement, de fendage, de plissement et de rétrécissement du matériau (selon la définition des normes de l'industrie); par la défaillance du substrat sous-jacent; par des chutes d'objet; par le manque d'entretien approprié; par les dommages accidentels; par les défauts structurels; par le feu, la foudre, les ouragans, tornades, tempêtes de vent, tremblements de terre, par la grêle ou autres cas de force majeure; par des substances chimiques nuisibles (y compris des produits de nettoyage nuisibles); par la détérioration de la surface causée par la pollution de l'air; par l'utilisation inadéquate, l'abus, le vandalisme, l'accumulation de moisissure; par l'égratignure, l'abrasion ou l'utilisation inadéquate ou abusive du produit fini en usine après son application.

LA DÉCOLORATION N'EST PAS UN DÉFAUT DE FABRICATION ET N'EST DONC PAS COUVERTE PAR LA PRÉSENTE GARANTIE.

En achetant le produit de revêtement en bois Fraser, l'acheteur comprend et accepte les droits et limites de la présente garantie.

Cette garantie remplace expressément toute autre garantie, explicite ou implicite, y compris quant à la qualité marchande et à une destination particulière. Cette garantie vous donne des droits spécifiques, et il se peut que vous ayez d'autres droits selon les lois applicables du territoire où la réclamation sera faite.

Grille d'allocations des matériaux et main d'œuvre

Garantie limitée 20 ans - enduit opaque

COUVERTURE DE LA GARANTIE	REMBOURSEMENT	
	Matériaux	Main d'œuvre
Réclamation produite durant:		
1 ^{ère} année suivant la date d'achat	100%	100%
2 ^e année suivant la date d'achat	100%	93.33%
3 ^e année suivant la date d'achat	100%	86.67%
4 ^e année suivant la date d'achat	100%	79.99%
5 ^e année suivant la date d'achat	100%	73.32%
6 ^e à 20 ^e année suivant la date d'achat	100%	0%



Beauté exceptionnelle. Qualité irréprochable.

Garantie bonifiée 30 ans, enduit opaque (Applicable pour les séries Classic et Évolution avec fini rugueux)

30 GARANTIE
ANS
ENDUIT
OPAQUE

Fraser Specialty Products Ltd. (ci-après appelée Fraser) garantit par la présente que, si ce produit est installé conformément au **Guide d'installation et d'entreposage du revêtement en bois** et entretenu selon le **Guide d'entretien** (disponible en ligne : www.revetementenboisfraser.com), que l'enduit ne pèlera pas, ne cloquera pas ni ne fendillera sous l'effet de l'altération climatique normale pendant une période de trente (30) années à compter de la date d'achat originale. La garantie devient nulle si le produit vient en contact direct avec le sol, avec des structures contiguës (p. ex. une terrasse) ou s'il est immergé. Cette garantie ne vise que les défauts mentionnés ci-dessus et non, par exemple, des défauts qui seraient l'effet de manipulation négligente, de saignement extractif, de moisissure, de mauvaise application de retouche ou les traits naturels du bois.

Durant les trente (30) années suivant la date d'achat, si un avis de réclamation est reçu et validé, Fraser pourra, à sa seule discrétion, dédommager le propriétaire original et subséquent, selon le cas, pour la teinture et main d'œuvre, qui sera nécessaire pour une nouvelle application sur les surfaces affectées selon la grille d'allocation détaillée ci-jointe. Fraser remboursera la main d'œuvre au propriétaire selon le tarif déterminé par Fraser. Fraser se réserve le droit d'inspecter le lieu et/ou le matériel affecté. Seules les surfaces endommagées que Fraser aura approuvées pourront bénéficier de la garantie. Le propriétaire sera tenu responsable des coûts de tous travaux effectués sans l'approbation écrite de Fraser. Fraser se réserve le droit d'annuler toutes les garanties si les exigences d'installation ne sont pas respectées. Ces exigences se trouvent dans l'emballage du produit et/ou sur le site web www.fraserwoodsiding.com. Vous pouvez nous joindre par téléphone ou par l'entremise de notre site web pour les exigences d'entretien.

LA DÉCOLORATION ET L'USURE NORMALE NE SONT PAS DES DÉFAUTS DE FABRICATION ET NE SONT PAS COUVERTES PAR LA PRÉSENTE GARANTIE.

Conditions et modalités

La présente garantie est en vigueur pendant trente (30) ans à partir de la date d'achat du produit, sous réserve des modalités, conditions, exclusions et limitations, exigences et droits juridiques énoncés aux présentes. Cette garantie reste en vigueur pour le propriétaire initial de la maison sur laquelle le produit a été installé. Cette garantie peut être transférée au propriétaire subséquent seulement. En cas de réclamation au titre de la garantie, la période de garantie ne sera pas plus longue que les trente (30) années écoulées après la date d'achat du produit. Facture originale obligatoire.

S'il est constaté, avant l'installation, qu'un produit n'est pas satisfaisant pour quelque raison que ce soit, il ne doit pas être installé et il devrait être retourné au marchand de qui il a été acheté pour un échange possible. Fraser ne peut être tenu responsable de quelque façon, que ce soit de la main-d'œuvre ou des matériaux, advenant qu'un produit défectueux ou inacceptable ait été installé. Fraser ne peut non plus être tenu responsable pour des dommages spéciaux ou ultérieurs ni pour le remplacement de matériaux ou d'accessoires (papier de construction, revêtement, fixations, etc.) connexes à l'objet de la garantie.

En vigueur à partir de mars 2017

La présente garantie ne s'applique pas aux dégâts ni aux défauts causés par un excès de torsion, de bombement, de fendage, de plissement et de rétrécissement du matériau (selon la définition des normes de l'industrie); par la défaillance du substrat sous-jacent; par des chutes d'objet; par le manque d'entretien approprié; par les dommages accidentels; par les défauts structurels; par le feu, la foudre, les ouragans, tornades, tempêtes de vent, tremblements de terre, par la grêle ou autres cas de force majeure; par des substances chimiques nuisibles (y compris des produits de nettoyage nuisibles); par la détérioration de la surface causée par la pollution de l'air; par l'utilisation inadéquate, le mauvais traitement, le vandalisme, l'accumulation de moisissure; par l'égratignure, l'abrasion ou l'utilisation inadéquate ou abusive du produit fini en usine après son application.

LA DÉCOLORATION ET L'USURE NORMALE NE SONT PAS DES DÉFAUTS DE FABRICATION ET NE SONT PAS COUVERTES PAR LA PRÉSENTE GARANTIE.

Il est compris et convenu que l'achat de revêtement en bois Fraser comporte, comme condition préalable, l'acceptation des droits et limites de la présente garantie. Cette garantie remplace expressément toute autre garantie, explicite ou implicite, y compris quant à la qualité marchande et à une destination particulière. Cette garantie vous donne des droits spécifiques, et il se peut que vous ayez d'autres droits selon les lois applicables du territoire où la réclamation sera faite.

Grille d'allocations des matériaux et main d'œuvre Garantie limitée 30 ans - enduit opaque

COUVERTURE DE LA GARANTIE	REMBOURSEMENT	
	Matériaux	Main d'œuvre
Réclamation produite durant:		
1 ^{ère} année suivant la date d'achat	100%	100%
2 ^e année suivant la date d'achat	100%	93.33%
3 ^e année suivant la date d'achat	100%	86.67%
4 ^e année suivant la date d'achat	100%	79.99%
5 ^e année suivant la date d'achat	100%	73.32%
6 ^e année suivant la date d'achat	100%	66.65%
7 ^e année suivant la date d'achat	100%	59.98%
8 ^e année suivant la date d'achat	100%	53.31%
9 ^e année suivant la date d'achat	100%	46.64%
10 ^e année suivant la date d'achat	100%	39.97%
11 ^e à 30 ^e année suivant la date d'achat	100%	0%



Beauté exceptionnelle. Qualité irréprochable.

Garantie limitée 30 ans, pourriture (Applicable pour les finis lisse et les Collections Semi-transparente at Atlantique)

30 GARANTIE
ANS
CONTRE LA
POURRIURE

Fraser Specialty Products Ltd. (ci-après appelée Fraser) assure par la présente que, pendant trente (30) ans suivant la date d'achat originale, le produit désigné, si installé selon le **Guide d'installation** (incluant le guide d'entreposage du revêtement en bois) et entretenu selon le **Guide d'entretien** (disponible en ligne : www.revetementenboisfraser.com), ne va pas pourrir dans des conditions climatiques normales. La présente garantie est considérée comme nulle et non avenue si le produit entre en contact direct avec le sol ou les structures adjacentes (p. ex. un patio), ou encore s'il est immergé. La garantie ne couvre pas les défauts autres que ceux mentionnés précédemment.

Durant les trente (30) ans suivant la date d'achat, si un avis de réclamation est reçu et validé, Fraser pourra, à sa seule discrétion, dédommager le propriétaire original et subséquent, selon le cas, pour le matériel affecté seulement. Fraser se réserve le droit d'inspecter le lieu et/ou le matériel affecté. Seules les surfaces endommagées que Fraser aura approuvées pourront bénéficier de la garantie. Le propriétaire sera tenu responsable des coûts de tous travaux effectués sans l'approbation écrite de Fraser. Fraser se réserve le droit d'annuler toutes les garanties si les exigences d'installation ne sont pas respectées. Ces exigences se trouvent dans l'emballage du produit et/ou sur le site web www.revetementenboisfraser.com. Vous pouvez nous joindre par téléphone ou par l'entremise de notre site web pour les exigences d'entretien.

Modalités

La présente garantie est en vigueur pendant trente (30) ans à partir de la date d'achat du produit, sous réserve des modalités, conditions, exclusions et limitations, exigences et droits juridiques énoncés aux présentes. Cette garantie reste en vigueur pour le propriétaire initial de la maison sur laquelle le produit a été installé. Cette garantie peut être transférée au propriétaire subséquent seulement. En cas de réclamation au titre de la garantie, la période de garantie ne sera pas plus longue que les trente (30) années écoulées après la date d'achat du produit.

Tout produit jugé insatisfaisant avant l'installation, pour quelque raison que ce soit, ne doit pas être installé et il devrait être retourné au marchand de qui il a été acheté pour un possible échange. Fraser n'est pas tenu responsable de quelque façon, que ce soit de la main-d'œuvre ou des matériaux, advenant qu'un produit défectueux ou inacceptable ait été installé. De plus, Fraser n'est pas tenu responsable pour des dommages spéciaux ou ultérieurs ni pour le remplacement de matériaux ou d'accessoires (papier de construction, revêtement, fixations, etc.) connexes à l'objet de la garantie.

La présente garantie ne s'applique pas aux dégâts ni aux défauts causés par un excès de torsion, de bombement, de fendage, de plissement et de rétrécissement du matériau (selon la définition des normes de l'industrie); par la défaillance du substrat sous-jacent; par des chutes d'objet; par le manque d'entretien approprié; par les dommages accidentels; par les défauts structurels; par le feu, la foudre, les ouragans, tornades, tempêtes de vent, tremblements de terre, par la grêle ou autres cas de force majeure; par des substances chimiques nuisibles (y compris des produits de nettoyage nuisibles); par la détérioration de la surface causée par la pollution de l'air; par l'utilisation inadéquate, l'abus, le vandalisme, l'accumulation de moisissure; par l'égratignure, l'abrasion ou l'utilisation inadéquate ou abusive du produit fini en usine après son application.

En vigueur à partir de mars 2017



Beauté exceptionnelle. Qualité irréprochable.

Toute réclamation en vertu de la présente garantie doit être soumise via notre site internet. La quantité du produit de remplacement correspondra à la quantité du produit endommagé par la pourriture, telle qu'établie par Fraser. Facture originale obligatoire.

En achetant le produit de revêtement en bois Fraser, l'acheteur comprend et accepte les droits et limites de la présente garantie.

Cette garantie remplace expressément toute autre garantie, explicite ou implicite, y compris quant à la qualité marchande et à une destination particulière. Cette garantie vous donne des droits spécifiques, et il se peut que vous ayez d'autres droits selon les lois applicables du territoire où la réclamation sera faite.



Garantie limitée 50 ans, pourriture (Applicable pour les bardeaux, le fini rugueux et FraserHD)

50 GARANTIE
ANS
CONTRE LA
POURRIURE

Fraser Specialty Products Ltd. (ci-après appelée Fraser) assure par la présente que, pendant cinquante (50) ans suivant la date d'achat originale, le produit désigné, si installé selon le **Guide d'installation** (incluant le guide d'entreposage du revêtement en bois) et entretenu selon le **Guide d'entretien** (disponible en ligne : www.revetementenboisfraser.com), ne va pas pourrir dans des conditions climatiques normales. La présente garantie est considérée comme nulle et non avenue si le produit entre en contact direct avec le sol ou les structures adjacentes (p. ex. un patio), ou encore s'il est immergé. La garantie ne couvre pas les défauts autres que ceux mentionnés précédemment.

Durant les cinq (5) ans suivant la date d'achat, si un avis de réclamation est reçu et validé, Fraser pourra, à sa seule discrétion, dédommager le propriétaire original et subséquent, selon le cas, pour le matériel et main d'œuvre nécessaires pour les travaux selon la grille d'allocation détaillée ci-jointe. Fraser remboursera la main d'œuvre au propriétaire selon le tarif déterminé par Fraser. Fraser se réserve le droit d'inspecter le lieu et/ou le matériel affecté. Seules les surfaces endommagées que Fraser aura approuvées pourront bénéficier de la garantie. Le propriétaire sera tenu responsable des coûts de tous travaux effectués sans l'approbation écrite de Fraser. Fraser se réserve le droit d'annuler toutes les garanties si les exigences d'installation ne sont pas respectées. Ces exigences se trouvent dans l'emballage du produit et/ou sur le site web www.revetementenboisfraser.com. Vous pouvez nous joindre par téléphone ou par l'entremise de notre site web pour les exigences d'entretien.

Modalités

La présente garantie est en vigueur pendant cinquante (50) ans à partir de la date d'achat du produit, sous réserve des modalités, conditions, exclusions et limitations, exigences et droits juridiques énoncés aux présentes. Cette garantie reste en vigueur pour le propriétaire initial de la maison sur laquelle le produit a été installé. Cette garantie peut être transférée au propriétaire subséquent seulement. En cas de réclamation au titre de la garantie, la période de garantie ne sera pas plus longue que les cinquante (50) années écoulées après la date d'achat du produit.

Tout produit jugé insatisfaisant avant l'installation, pour quelque raison que ce soit, ne doit pas être installé et il devrait être retourné au marchand de qui il a été acheté pour un possible échange. Fraser n'est pas tenu responsable de quelque façon, que ce soit de la main-d'œuvre ou des matériaux, advenant qu'un produit défectueux ou inacceptable ait été installé. De plus, Fraser n'est pas tenu responsable pour des dommages spéciaux ou ultérieurs ni pour le remplacement de matériaux ou d'accessoires (papier de construction, revêtement, fixations, etc.) connexes à l'objet de la garantie.

La présente garantie ne s'applique pas aux dégâts ni aux défauts causés par un excès de torsion, de bombement, de fendage, de plissement et de rétrécissement du matériau (selon la définition des normes de l'industrie); par la défaillance du substrat sous-jacent; par des chutes d'objet; par le manque d'entretien approprié; par les dommages accidentels; par les défauts structurels; par le feu, la foudre, les ouragans, tornades, tempêtes de vent, tremblements de terre, par la grêle ou autres cas de force majeure; par des substances chimiques nuisibles (y compris des produits de nettoyage nuisibles); par la détérioration de la surface causée par la pollution de l'air; par l'utilisation inadéquate, l'abus, le vandalisme, l'accumulation de moisissure; par l'égratignure, l'abrasion ou l'utilisation inadéquate ou abusive du produit fini en usine après son application.

En vigueur à partir de mars 2017

Toute réclamation en vertu de la présente garantie doit être soumise via notre site internet. La quantité du produit de remplacement correspondra à la quantité du produit endommagé par la pourriture, telle qu'établie par Fraser. Facture originale obligatoire.

En achetant le produit de revêtement en bois Fraser, l'acheteur comprend et accepte les droits et limites de la présente garantie.

Cette garantie remplace expressément toute autre garantie, explicite ou implicite, y compris quant à la qualité marchande et à une destination particulière. Cette garantie vous donne des droits spécifiques, et il se peut que vous ayez d'autres droits selon les lois applicables du territoire où la réclamation sera faite.

Grille d'allocations des matériaux et main d'œuvre Garantie limitée 50 ans - Pourriture du bois

COUVERTURE DE LA GARANTIE	REMBOURSEMENT	
	Matériaux	Main d'œuvre
Réclamation produite durant:		
1 ^{ère} année suivant la date d'achat	100%	100%
2 ^e année suivant la date d'achat	100%	93.33%
3 ^e année suivant la date d'achat	100%	86.67%
4 ^e année suivant la date d'achat	100%	79.99%
5 ^e année suivant la date d'achat	100%	73.32%
6 ^e à 50 ^e année suivant la date d'achat	100%	0%

GUIDE D'ENTRETIEN

Tirer le meilleur parti de votre garantie

Les revêtements en bois Fraser font montre de diverses caractéristiques naturelles propres au bois massif. Celles-ci sont normales, mais elles peuvent varier selon la fibre du bois et l'environnement local. Si des défauts mineurs apparaissent, ils ne réduiront pas la capacité du revêtement à protéger votre maison. Quoiqu'ils ne soient pas couverts par la garantie du revêtement en bois Fraser, il est prudent d'inspecter périodiquement le revêtement et de suivre les recommandations d'entretien ci-dessous.

1 POUSSIÈRE

La poussière et les polluants atmosphériques se trouvent naturellement dans la plupart des milieux environnants. Ils peuvent se déposer sur le revêtement et les garnitures et créer des taches visibles sur la surface finie. À elle seule, la poussière n'empêchera pas l'enduit de finition de jouer son rôle, il est néanmoins recommandé de nettoyer le produit. Si vous décidez de le laver, nous vous recommandons d'utiliser le nettoyeur pour bois Cabot Problem Solver en suivant le mode d'emploi indiqué. Si ce nettoyeur n'est pas vendu dans votre région, communiquez avec Fraser Wood Siding (ci-après appelée Fraser) au 888 457 3898.

L'utilisation d'un nettoyeur haute pression pour nettoyer le revêtement **ANNULE LA GARANTIE**.

2 MOISSURES

Les spores de moisissures transportées par l'air peuvent se fixer sur les revêtements et bardeaux, y croître et s'étendre si elles trouvent assez d'humidité et de sources d'alimentation. Bien qu'il s'agisse d'un phénomène naturel, il faut veiller à enlever les spores pour que la garantie reste en vigueur.

Pour enlever des moisissures, ici encore nous recommandons d'utiliser le nettoyeur pour bois Cabot Problem Solver en suivant le mode d'emploi qui s'applique.

3 MISE À NU DU BOIS

Malgré la durabilité des finis appliqués en usine, il est possible que le bois naturel devienne exposé en raison d'une ébréchure, d'une bosselure, d'une égratignure ou d'une autre forme de mauvais usage ou d'abus. Si la couche de peinture est endommagée, il est possible que l'humidité pénètre le revêtement et entraîne une défaillance de l'enduit de finition. Le bois exposé doit être recouvert avec la teinture de retouche fournie avec la commande originale**. La teinture de retouche doit être appliquée sur les surfaces mises à nue. Il peut y avoir une différence de teinte donc nous recommandons d'être minutieux. Si vous n'avez plus de teinture à retouche, communiquez avec Fraser pour avoir des renseignements.

Le produit doit être reteint lorsqu'il démontre des signes de dégradation normale afin de conserver les garanties.

GUIDE D'ENTRETIEN

Tirer le meilleur parti de votre garantie

4 DÉCOLORATION

Fraser garantit, pour une durée de 20 ans, l'enduit de finition contre les craquelures, l'écaillage et les boursouffures sous l'effet de l'altération climatique normale. La garantie ne couvre pas la décoloration qui se produira pendant la durée de vie de tous les produits teints pour l'extérieur. Les couleurs brillantes telles que le rouge et le jaune se décoloreront plus rapidement que les tons terreux. Une fois que votre revêtement aura perdu sa pigmentation au point de changer de couleur, il devrait être recouvert de peinture à parement Cabot.

5 DÉFAUTS MINEURS

Quand vous achetez un produit en bois massif, vous devez savoir qu'un petit pourcentage des planches peut avoir un ou plus d'un des défauts suivants – soulèvement central du coeur : peut se réparer facilement en coupant au ciseau le grain du bois soulevé et en reteignant la surface exposée. Retrait des noeuds : assujettir le noeud lâche et teindre à nouveau. Même s'ils sont rares, tout comme les autres défauts mineurs, ils peuvent tout de même se produire. Comme le bois est un produit naturel, nous ne garantissons pas l'absence de ces défauts et d'autres défauts mineurs.

6 SAIGNEMENT EXTRACTIF

Pendant le processus de fabrication, Fraser tente de réduire le plus possible la quantité de résine qui entre dans ses installations. Cependant, il est possible que de la gomme ou de la sève migre à la surface du produit pendant les mois d'été plus chauds. La gomme n'endommagera pas le fini et, une fois qu'elle a séché, on peut l'enlever avec de l'eau savonneuse et une brosse à poils doux. Le saignement extractif est un phénomène naturel que la garantie ne couvre pas.

7 SAIGNEMENT DE TANIN

Le tanin est une huile d'origine naturelle qui se forme dans tous les produits de cèdre. Après des périodes de forte pluie et de soleil intense, il peut migrer à la surface. Les tanins du cèdre blanc ne tacheront pas la surface et disparaîtront en 6 ou 8 semaines. Le saignement de tanin est un phénomène naturel que la garantie ne couvre pas.

***Vérifier que la teinture d'origine n'a pas gelé avant de l'utiliser pour des retouches.*

CLOUS ET ACCESSOIRES

Clous galvanisés par immersion à chaud

Clous en acier inoxydable

Clous bobines

Les clous galvanisés par immersion à chaud ou en acier inoxydable de Maze Nails conviennent parfaitement à l'installation de tous nos revêtement et bardeaux. La couleur des clous peut être assortie à votre revêtement ou à vos bardeaux, vous permettant ainsi de gagner du temps de main d'œuvre lors de l'installation.



Capuchons à marteau

Ils permettent d'éviter les marques de marteau sur le revêtement et bardeaux.

CLOUS ET ACCESSOIRES

Revêtement en bois Fraser est l'un des fournisseurs de revêtements de bois et de bardeaux de cèdre de qualité supérieure les plus importants en Amérique du Nord, et ce, depuis plus de 20 ans. Pendant cette période, revêtement en bois Fraser a toujours été consciente de l'importance de choisir des clous de la meilleure qualité pour procéder à l'installation de ses produits. Par son association avec Maze Nails – une division de la W.H. Maze Company – revêtement en bois Fraser offre une gamme complète de clous de spécialité pour ses revêtements et bardeaux.

Qu'il s'agisse de clous galvanisés par double immersion à chaud, de clous en acier inoxydable pour revêtements en bois, de clous pour bardeaux de brociment ou de clous expressément conçus pour le cèdre, notre clientèle peut choisir parmi une vaste gamme de clous d'excellente qualité pour satisfaire à ses besoins particuliers. Les clous en acier inoxydable et les clous galvanisés sont disponibles en rouleaux pour une application pneumatique, à la fois rapide et pratique. Pour une installation nette et appropriée, revêtement en bois Fraser offre des capuchons à marteau en plastique pour la pose de clous peints. Les capuchons aident à réduire les dommages causés à l'enduit sur les clous de couleur durant l'installation.



CLOUS EN ROULEAUX DE PLASTIQUE 15°

Clous galvanisés par double immersion à chaud Split-less® et clous en acier inoxydable Slim-Jim® pour revêtements en bois

Pour les revêtements en bois précieux, les clous pour revêtements en bois Stormguard® sont galvanisés (par double immersion à chaud) pour assurer une protection antirouille de longue durée. Les clous sont disponibles en rouleaux et conviennent à bon nombre de cloueuses à rouleau populaires, pour une application pneumatique, à la fois rapide et pratique. Pour les revêtements au fini naturel ou enduits d'un fini clair ou semi-transparent, nous conseillons les clous en acier inoxydable Slim-Jim®. Les 2 modèles sont offerts en rouleaux de 200 clous, à raison de 16 rouleaux par boîte.



Tige à filet annelé

CAPUCHONS À MARTEAU EN PLASTIQUE pour les clous peints

Ces protège-peinture servent à réduire les dommages causés à l'enduit sur les clous de couleur durant la pose. Nous conseillons fortement de les utiliser pour tous les projets ayant recours à des clous peints, qu'il s'agisse de revêtement standard ou de bardeaux.



SPLIT-LESS, SLIM-JIM, and STORMGUARD are registered trademarks of Maze Nails, a Division of W.H. Maze Company.

CLOUS POUR REVÊTEMENTS POSÉS À LA MAIN

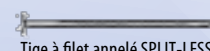
Clous galvanisés par double immersion à chaud Split-less® et clous en acier inoxydable Slim-Jim® pour revêtements en bois

Conçus expressément pour le bois qui a tendance à fendiller, tel que le cèdre et le séquoia, ces minces clous à tige robuste et à bout arrondi éliminent pour ainsi dire les risques de fissuration. Les clous Stormguard® sont galvanisés par immersion à chaud dans le zinc en fusion et munis d'une tête quadrillée pour une meilleure adhérence de la peinture sur les clous de couleur assortie.

Les clous pour revêtements Slim-Jim® sont des clous minces et à bout arrondi en acier inoxydable de type 304 à haute résistance permettant de minimiser la flexion et de réduire la fissuration. Leur petite tête peut être chassée



Tige lisse SPLIT-LESS



Tige à filet annelé SPLIT-LESS



Tige à filet annelé SLIM-JIM

Clous de surface pour bardeaux de cèdre

En utilisant des clous dont la couleur est assortie à votre produit, aucune retouche n'est requise, et votre projet présente une apparence finie instantanément. Tous les types de clous sont offerts en modèles peints. Plus de 200 couleurs sont disponibles.



Tige lisse STORMGUARD



Tige à filet annelé STORMGUARD

Clous assortis

En utilisant des clous dont la couleur est assortie à votre produit, aucune retouche n'est requise, et votre projet présente une apparence finie instantanément. Tous les types de clous sont offerts en modèles peints. Plus de 200 couleurs sont disponibles.

POUR D'EXCELLENTS RÉSULTATS, REVÊTEMENT EN BOIS FRASER CONSEILLE D'UTILISER DES CLOUS FABRIQUÉS PAR LES PROFESSIONNELS DE MAZE NAILS POUR L'INSTALLATION DE SES REVÊTEMENTS ET BARDEAUX DE CÈDRE.



F R A S E R
Revêtement en Bois

Beauté exceptionnelle. Qualité irréprochable.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES ET INSTALLATION

Guide d'installation du revêtement

Guide d'installation des bardeaux

Spécifications

- Dessins
- Fiches de référence - Revêtements et moulures
- Tableaux de conversion et clous





F R A S E R
REVÊTEMENT EN BOIS™



SÉRIE
CLASSIC

Guide d'installation

POSES HORIZONTALES ET VERTICALES

INSTRUCTIONS ÉTAPE PAR ÉTAPE

POUR UNE INSTALLATION RÉUSSIE, ET POUR MAINTENIR LA GARANTIE
DE VOTRE NOUVEAU REVÊTEMENT EN BOIS FRASER

Table des matières

SECTION 1

AVANT DE COMMENCER

- 1:1 Garantie et clause de non-responsabilité... 39
- 1:2 Vérifier votre commande..... 39
- 1:3 Vous avez des questions? Coordonnées 39
- 1:4 Entreposage et manipulation 39
- 1:5 Organiser vos planches 39

SECTION 2

PRINCIPES DE BASE

- 2:1 Trois facteurs clés de Fraser favorisant la performance et la durabilité..... 40/41
- 2:2 Ventilation 40/41
- 2:3 Gestion de l'humidité 40/41
- 2:4 Installation correcte..... 40/41

SECTION 3

INSTALLATION DU FOND DE CLOUAGE

POUR POSE DE REVÊTEMENT HORIZONTAL

- 3:1 Préparer le mur..... 42/43
- 3:2 Installation du fond de clouage 42/44

INSTALLATION D'UN DOUBLE FOND DE CLOUAGE POUR POSE DE REVÊTEMENT VERTICAL

- 3:3 Préparer le mur..... 44/46
- 3:4 installation d'un double fond de clouage..44/45

SECTION 4

INSTALLATION DU REVÊTEMENT

- 4:1 Installation du premier rang de revêtement.. 46
- 4:2 Installation de la moulure ventilée en L 46
- 4:3 Dégagement par rapport au bas du revêtement 46

SECTION 5

CLOUS, JOINTS, ÉTANCHÉITÉ ET CALFEUTRAGE

- 5:1 Utiliser uniquement les clous Fraser de couleur assortie 47
- 5:2 Fixation de revêtement de 2,54 cm sur 10,16 cm (1 po sur 4 po) et 2,54 cm sur 15,24 cm (1 po sur 6 po) 47
- 5:3 Fixation de revêtement de 2,54 cm sur 20,32 cm (1 po sur 8 po) 48
- 5:4 Fixation de planche et tasseau de 2,54 cm x 20,32 cm (1 po x 8 po) et 2,54 cm x 25,4 cm (1 po x 10 po)..... 48
- 5:5 Joints d'extrémité/étanchéité/calfeutrage .. 48
- 5:6 Détails de clouage de la série Classic..... 49

SECTION 6

INSTALLATION DES RANGS SUPPLÉMENTAIRES ET DES COINS

- 6:1 Ajout de rangs de revêtement 50
- 6:2 Installation, coupe et clouage des coins ... 50

SECTION 7

VENTILATION ET GESTION DE L'HUMIDITÉ

- 7:1 Fenêtres et portes..... 51
- 7:2 Au-dessus des fenêtres et des portes..... 51
- 7:3 En dessous des fenêtres de plus de 122 cm (4 pi) de large..... 51
- 7:4 Haut du mur / soffite 52
- 7:5 Pignons 53
- 7:6 Lucarnes..... 53
- 7:7 Au-dessus des terrasses surélevées..... 54
- 7:8 Au-dessus de sections de mur en maçonnerie 54



SECTION 1

Avant de commencer

1:1 Garantie et clause de non-responsabilité

Veillez lire les instructions d'installation de Revêtement en bois Fraser avant d'installer votre revêtement. Les directives ont été rédigées conformément au Code national du bâtiment du Canada.

Veillez consulter les autorités locales pour connaître les codes d'installation spécifiques de votre région.

Rendez-vous sur nrc.canada.ca (Canada), ou iccsafe.org (États-Unis) pour connaître les codes du bâtiment applicables dans votre région.

Les schémas que vous trouverez dans ce guide ont pour but d'illustrer les détails clés de votre processus d'installation et ne sont pas à l'échelle. Les dimensions indiquées sont en pouces dans la version originale anglaise et ont aussi été converties en centimètres dans la traduction française.

Le non-respect du guide d'installation de Revêtement en bois Fraser annulera la garantie.

REMARQUE : Revêtement en bois Fraser ne garantit pas l'installation de son produit. Il est de la responsabilité des installateurs de s'assurer que le revêtement est correctement installé conformément au guide d'installation de Revêtement en bois Fraser et aux codes locaux du bâtiment. Garantie Revêtement en bois Fraser disponible à l'adresse www.revetementenboisfraser.com

1:2 Vérifier votre commande

Avant d'installer votre revêtement, assurez-vous que votre commande a été expédiée correctement. Confirmez le profil, la couleur et la quantité que vous avez commandés.

REMARQUE : Les coupures visibles sur le revêtement et la garniture doivent être scellées avec de la peinture à retouche Revêtement en bois Fraser. Assurez-vous d'avoir cette peinture à retouche à disposition avant de commencer l'installation.

N'installez aucun produit qui semble défectueux. Si vous avez un produit défectueux, communiquez avec Revêtement en bois Fraser à ce propos (coordonnées ci-dessous). **L'installation du revêtement ou de la garniture constitue l'acceptation du produit.**

1:3 Vous avez des questions? Parlez aux experts de Fraser

Pour toute question ou pour obtenir de l'aide technique, veuillez communiquer avec les experts de Revêtement en bois Fraser.

Par téléphone **1-888-457-3898**

Du lundi au vendredi : de 7 h 30 à 16 h 00 (HNE)

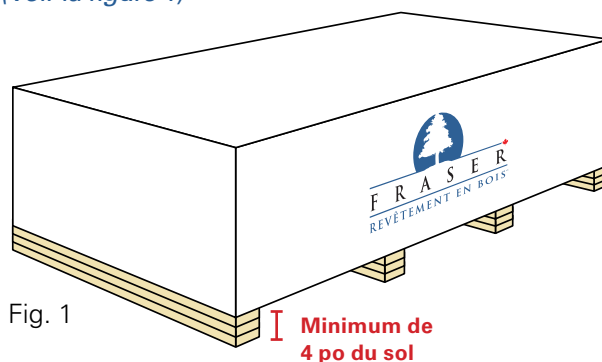
Courriel : info@fraserwoodsiding.com

1:4 Entreposage et manipulation

Il est important d'entreposer correctement votre revêtement afin de le protéger et de l'acclimater à la région environnante. Il est recouvert d'une peinture qui respire et qui permet l'absorption et l'élimination de l'humidité.

- Votre revêtement doit être maintenu sec avant l'installation.
- Le revêtement doit être entreposé à au moins 10,16 cm (4 po) du sol sur une surface plane, sous un toit ou une couverture imperméable.

(Voir la figure 1)



- Tout revêtement doit rester groupé jusqu'à ce que vous soyez prêt à l'installer.
- Entreposez toujours le revêtement dans un endroit propre, sec et non chauffé. Assurez-vous que la zone d'entreposage est bien ventilée.
- Protégez votre revêtement de la lumière directe du soleil jusqu'à son installation.
- Conservez les taches de retouche à température ambiante. Évitez de geler ou de chauffer au-delà de 38 °C.

1:5 Organiser vos planches

Les ensembles de revêtement Fraser contiennent des planches de longueurs variées.

- Prenez le temps d'organiser vos planches, car cette organisation peut réduire considérablement le nombre de coupes et de joints que vous devrez réaliser : les planches longues sur les murs longs, les planches plus courtes sur les murs plus courts, etc.

- En installant votre revêtement, veillez toujours à ce que les joints soient décalés les uns par rapport aux autres sur l'ensemble du mur.

IMPORTANT: Pour éviter les écarts dus au rétrécissement n'installez **jamais** des planches mesurant plus de 365,75 cm (12') de long de bout en bout.

SECTION 2

Principes de base

2:1 Trois facteurs clés de Fraser favorisant la performance et la durabilité

Les revêtements en bois Fraser ont été produits pour satisfaire aux normes de l'industrie, et même les dépasser. Nous assurons la performance de nos produits lorsqu'ils sont correctement installés. Trois facteurs sont cruciaux pour déterminer la performance et la durabilité de votre nouveau revêtement.

- Ventilation (circulation de l'air)
- Gestion de l'humidité (drainage de l'eau/contrôle de l'humidité)
- Installation correcte

2:2 Ventilation

La ventilation est importante pour votre installation, car elle contribue au contrôle de l'équilibre entre la chaleur, l'humidité et le séchage. Elle est même essentielle pour la performance à long terme de votre revêtement.

- Utilisez un fond de clouage pour créer un espace ventilé constant derrière votre revêtement qui permettra à la chaleur et à l'humidité de s'échapper.
- Utilisez la moulure ventilée en L Fraser pour prévenir l'infiltration d'animaux ou d'insectes et pour mieux vous protéger contre les dommages causés par l'eau et la chaleur.

2:3 Gestion de l'humidité

Le revêtement extérieur est la première barrière qui protège votre maison de l'eau. Cependant, aucun revêtement n'est complètement étanche à l'eau. Si de l'eau ou de l'humidité est retenue derrière votre revêtement sans une circulation de l'air et un drainage appropriés, la performance de votre revêtement et la santé de votre maison seront potentiellement affectées. Suivez les directives ci-dessous pour gérer l'humidité.

- Veillez à ce que l'humidité se trouvant derrière votre revêtement puisse s'égoutter facilement.
- Partout où il y a drainage d'eau, assurez-vous d'installer des solins sur toutes les surfaces planes et ouvertures.
- Installez une membrane résistante à l'eau autour des fenêtres et des portes et de toutes les autres ouvertures pour assurer une étanchéité parfaite.

2:4 Installation correcte

Suivez les instructions d'installation appropriées pour veiller à ce que votre revêtement vous offre un niveau de performance maximal. Les coupes, les retouches de finition et un bon clouage affecteront tous cette performance.

- Veuillez faire particulièrement attention à couper correctement les angles du revêtement pour éviter tout endommagement par l'eau.
- Veillez à appliquer de la peinture à retouche Fraser sur les coupures ou sur le bois nu pour les sceller et empêcher qu'ils pourrissent.
- Faites très attention à tous les dégagements spécifiés autour des portes, des fenêtres, des terrasses et de la maçonnerie, ainsi que dans la partie inférieure et dans la partie supérieure du revêtement.
- Pour une installation de qualité, veillez à suivre les recommandations de clouage décrites dans ce guide.

Veillez suivre tous les détails d'installation, d'entreposage et d'entretien exposés dans ce guide et respecter tous les codes du bâtiment applicables dans votre région. Le non-respect de ces directives peut entraîner l'annulation de la garantie Revêtement en bois Fraser. Pour plus de détails sur la garantie, reportez-vous à la page 3, Section 1.

SECTION 2

Principes de base

Comment bien ventiler et gérer l'humidité pour le mur accueillant votre revêtement en bois Fraser

La ventilation joue un rôle essentiel dans la qualité de votre installation. L'air extérieur circule derrière le revêtement en entrant par la moulure ventilée en L Fraser dans la partie inférieure de votre mur, et au-dessus des fenêtres (de plus de 121,92 cm [4 pi] de large). L'air frais extérieur qui pénètre derrière le revêtement se réchauffe et s'élève entre les interstices créés par le fond de clouage et s'échappe par la moulure ventilée en L Fraser sous les fenêtres et au niveau de la partie supérieure du mur. Cette circulation d'air continue permet à la chaleur de s'échapper de derrière le revêtement et empêche l'accumulation d'humidité et de vapeur d'eau. La moulure ventilée en L au-dessus de vos fenêtres (de plus de 121,92 cm [4 pi] de large) et au niveau de la partie inférieure du mur permet l'écoulement de l'eau, tout en empêchant les rongeurs et les insectes d'aller derrière le revêtement. Le résultat est un mur sain et durable avec le revêtement en bois Fraser.

IMPORTANT: L'utilisation d'un fond de clouage **À L'HORIZONTALE** à la base de votre revêtement bloquera ou limitera gravement la ventilation et le drainage et **ANNULERA LA GARANTIE.**

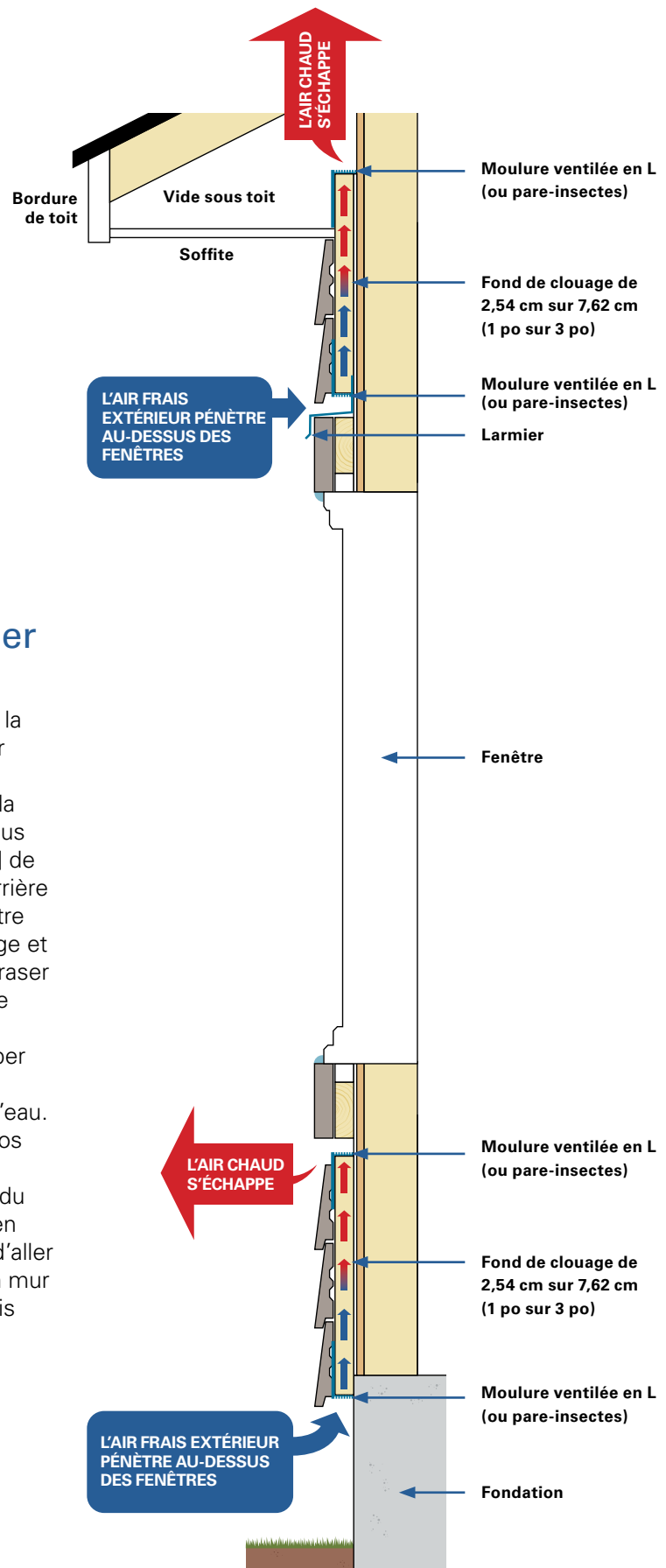


Fig. 2

SECTION 3

Installation du fond de clouage

pour pose de revêtement HORIZONTAL



3:1 Préparer le mur

Le revêtement doit être installé sur un mur structurellement solide. L'installation du revêtement doit se faire sur un mur en colombages de bois à entraxe de 40,64 cm (16 po) maximum recouvert d'un panneau OSB (panneaux de lamelles orientées) ou de contreplaqué qui respecte votre code de construction local.

Les matériaux suivants doivent être installés avant la fixation du fond de clouage...

- Un pare-vapeur résistant à l'eau (membrane pare-eau/air) doit être appliqué sur toutes les surfaces murales.
- Du ruban d'étanchéité doit être appliqué autour de toutes les portes, les fenêtres et tous les joints de la membrane pare-eau/air, conformément au code du bâtiment local.
- Installez des solins au-dessus et au-dessous de toutes les fenêtres et portes conformément au code du bâtiment local.

IMPORTANT: Assurez-vous que l'ensemble du système mural est sec avant d'installer le revêtement.

3:2 Installation du fond de clouage

Lors de l'installation du fond de clouage, suivez les directives suivantes pour assurer la ventilation et la gestion de l'eau derrière le revêtement. Le non-respect de ces directives entraînera l'annulation de votre garantie de Revêtement en bois Fraser. Si votre construction diffère des exemples ci-dessous, veuillez communiquer avec Revêtement en bois Fraser pour obtenir des directives.

- Pour une bonne installation, le fond de clouage doit être composé de bois d'œuvre droit et neuf.
- Le fond de clouage doit être installé sur les montants existants tous les 30,48 cm (12 po) ou 40,64 cm (16 po) depuis le centre.
- Laissez un interstice de 1,27 cm (1/2 po) au-dessus et en dessous de toutes les fenêtres et portes de plus de 122 cm (4 pi) de large. Utilisez une moulure ventilée en L Revêtement en bois Fraser (ou un pare-insectes) pour permettre la ventilation et empêcher les insectes de nicher derrière le revêtement. *(Voir la figure 4)*
- Veillez à étendre le fond de clouage afin qu'il chevauche la fondation d'au moins 2,54 cm (1 po) *(Voir la figure 5)*
- Clouez ou vissez le fond de clouage tous les 15,24 cm (6 po).
- Pour un résultat optimal, décalez les clous ou les vis.

Installation du fond de clouage sur substrat en bois :

- Un fond de clouage nominal de 2,54 cm sur 7,62 cm (1 po sur 3 po) ou de 2,54 cm sur 10,16 cm (1 po sur 4 po). **(Épaisseur minimale de 1,905 cm [3/4 po], Voir la figure 6)**
- Les clous ou les vis doivent pénétrer dans le revêtement intermédiaire existant et les montants de 2,54 cm à 3,175 cm (1 po à 1-1/4 po) de profondeur.

Installation du fond de clouage sur mousse rigide et panneaux CBI :

- L'utilisation d'un fond de clouage séché au séchoir de 2,54 cm sur 7,62 cm (1 po sur 3 po) ou de 2,54 cm sur 10,16 cm (1 po sur 4 po) est obligatoire. **(Épaisseur minimale de 2,54 cm [1 po], Voir la figure 6)**
- Les clous ou les vis doivent pénétrer dans le revêtement intermédiaire existant et les montants de 3,81 cm à 5,08 cm (1-1/2 po à 2 po) de profondeur.

REMARQUE : Un ingénieur doit approuver toute installation de revêtement en bois Fraser sur des panneaux PSI avant l'installation. Communiquez avec Revêtement en bois Fraser pour connaître les directives d'installation appropriées avant l'installation.

Veuillez suivre tous les détails d'installation, d'entreposage et d'entretien exposés dans ce guide et respecter tous les codes du bâtiment applicables dans votre région. Le non-respect de ces directives peut entraîner l'annulation de la garantie Revêtement en bois Fraser. Pour plus de détails sur la garantie, reportez-vous à la page 3, Section 1.

SECTION 3

Installation du fond de clouage pour pose de revêtement HORIZONTAL

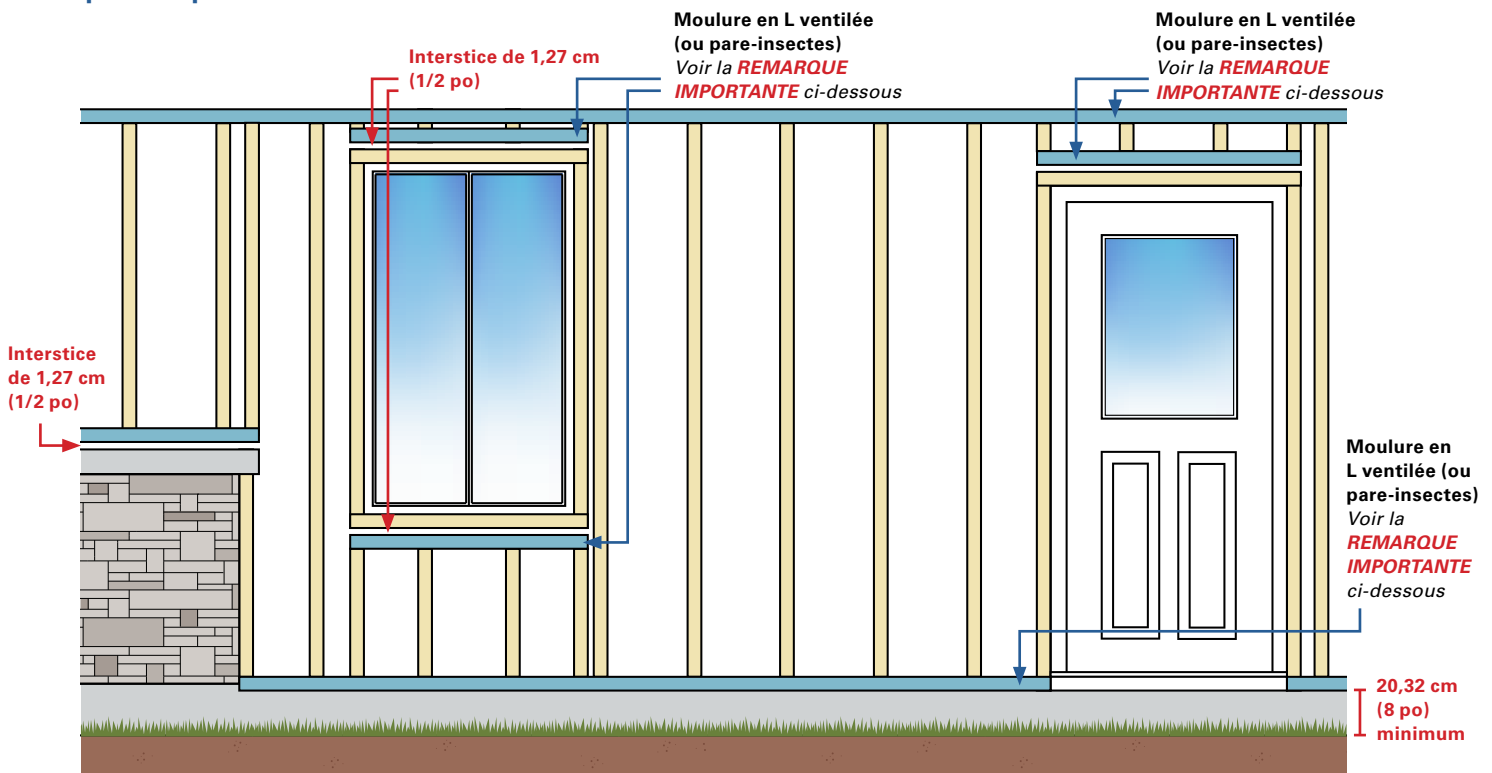


Fig. 3

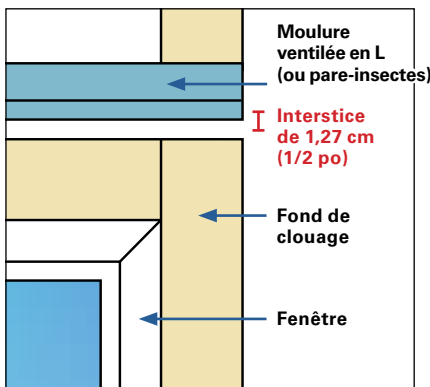


Fig. 4

Laissez un interstice de 1,27 cm (1/2 po) au-dessus et en dessous des fenêtres de plus de 122 cm (4 pi) de large.

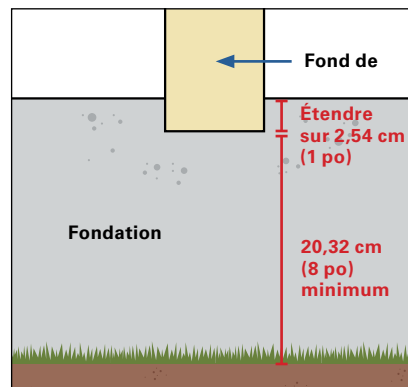


Fig. 5

Étendez le fond de clouage de 2,54 cm (1 po) au-dessus de la fondation et de 20,32 cm (8 po) au minimum par rapport au sol.

REMARQUE IMPORTANTE :

N'INSTALLEZ PAS fond de clouage **clouage À L'HORIZONTALE** à l'endroit où la **MOULURE VENTILÉE EN L** est illustrée. Cela bloquera ou limitera gravement la ventilation et le drainage et entraînera **L'ANNULATION DE LA GARANTIE**.



Fig. 6

SPÉCIFICATIONS DU FOND DE CLOUAGE

Installation sur substrat en bois Fond de clouage nominal (épaisseur minimale de 1,905 cm [3/4 po]) **Installation sur panneau en mousse, ou panneaux CBI** L'utilisation d'un fond de clouage séché au séchoir est obligatoire (épaisseur minimale de 2,54 cm [1 po])

Veuillez suivre tous les détails d'installation, d'entreposage et d'entretien exposés dans ce guide et respecter tous les codes du bâtiment applicables dans votre région. Le non-respect de ces directives peut entraîner l'annulation de la garantie Revêtement en bois Fraser. Pour plus de détails sur la garantie, reportez-vous à la page 3, Section 1.

SECTION 3

Installation d'un **DOUBLE** fond de clouage

pour pose de revêtement vertical

3:3 Préparer le mur

Le revêtement doit être installé sur un mur structurellement solide. L'installation du revêtement doit se faire sur un mur en colombages de bois à entraxe de 40,64 cm (16 po) maximum recouvert d'un panneau OSB (panneaux de lamelles orientées) ou de contreplaqué qui respecte votre code de construction local.

Les matériaux suivants doivent être installés avant la fixation du fond de clouage...

- Un pare-vapeur résistant à l'eau (membrane pare-eau/air) doit être appliqué sur toutes les surfaces murales.
- Du ruban d'étanchéité doit être appliqué autour de toutes les portes, les fenêtres et tous les joints de la membrane pare-eau/air, conformément au code du bâtiment local.
- Installez des solins au-dessus et au-dessous de toutes les fenêtres et portes conformément au code du bâtiment local.

IMPORTANT: Assurez-vous que l'ensemble du système mural est sec avant d'installer le revêtement.

3:4 Installation d'un double fond de clouage

Lors de l'installation d'un double fond de clouage, suivez les directives suivantes pour assurer la ventilation et la gestion de l'eau derrière le revêtement. Le non-respect de ces directives entraînera l'annulation de votre garantie de Revêtement en bois Fraser.

- Commencez l'installation avec un fond de clouage vertical comme indiqué pour la pose à l'horizontale. *(Voir page , Section 3:2)*
- Installez ensuite le fond de clouage horizontal sur le fond de clouage vertical **30,48 cm (12 po) depuis le centre.** *(Voir la figure 8)*
- Le fond de clouage horizontal doit être composé d'un matériau séché au séchoir de 2,54 cm sur 7,62 cm (1 po sur 3 po) ou de 2,54 cm sur 10,16 cm (1 po sur 4 po). **Kiln Dried** material. **(Épaisseur minimale de 2,54 cm [1 po])**
- Veillez à ce que la ventilation est suffisante en haut et en bas du mur, sans quoi la garantie Revêtement en bois Fraser sera annulée.

REMARQUE : Le double cerclage peut être obligatoire dans votre région.

Revêtement en bois Fraser recommande fortement l'utilisation d'un double cerclage comme **MEILLEURE PRATIQUE** pour l'installation d'un revêtement vertical. Toutefois, si votre code du bâtiment local permet l'installation de bandes horizontales lors de la pose de revêtements verticaux, vous **DEVEZ** laisser une rupture capillaire de 1/2 po, tous les 48 po entre les extrémités des bandes, pour faciliter la circulation de l'air et la gestion de l'humidité.

- Le cerclage doit être installé à **12 po d'intervalle** et doit permettre une pénétration des clous d'au moins 1 po.
- Lors de l'installation du revêtement et du cerclage sur des applications de panneaux de mousse/formes de béton isolé, vous **DEVEZ** utiliser des matériaux **séchés au four** de 1 po x 3 po ou 1 po x 4 po. **(Minimum de 1 po d'épaisseur)**
- Le non-respect de ces instructions peut annuler la garantie de votre revêtement en bois Fraser. Avant l'installation, vérifiez les codes du bâtiment auprès de votre municipalité locale. La responsabilité de s'assurer que les codes du bâtiment locaux sont respectés appartient à l'installateur.

IMPORTANT: Votre Code de sécurité incendie local peut exiger une barrière pare-feu pour tout revêtement vertical dépassant 3 mètres de hauteur (environ 304,8 cm [10 pi]).

REMARQUE : Un ingénieur doit approuver toute installation de revêtement en bois Fraser sur des panneaux PSI avant l'installation. Communiquez avec Revêtement en bois Fraser pour connaître les directives d'installation appropriées avant l'installation.

Veillez suivre tous les détails d'installation, d'entreposage et d'entretien exposés dans ce guide et respecter tous les codes du bâtiment applicables dans votre région. Le non-respect de ces directives peut entraîner l'annulation de la garantie Revêtement en bois Fraser. Pour plus de détails sur la garantie, reportez-vous à la page 3, Section 1.

SECTION 3

Installation d'un **DOUBLE** fond de clouage

pour pose de revêtement vertical

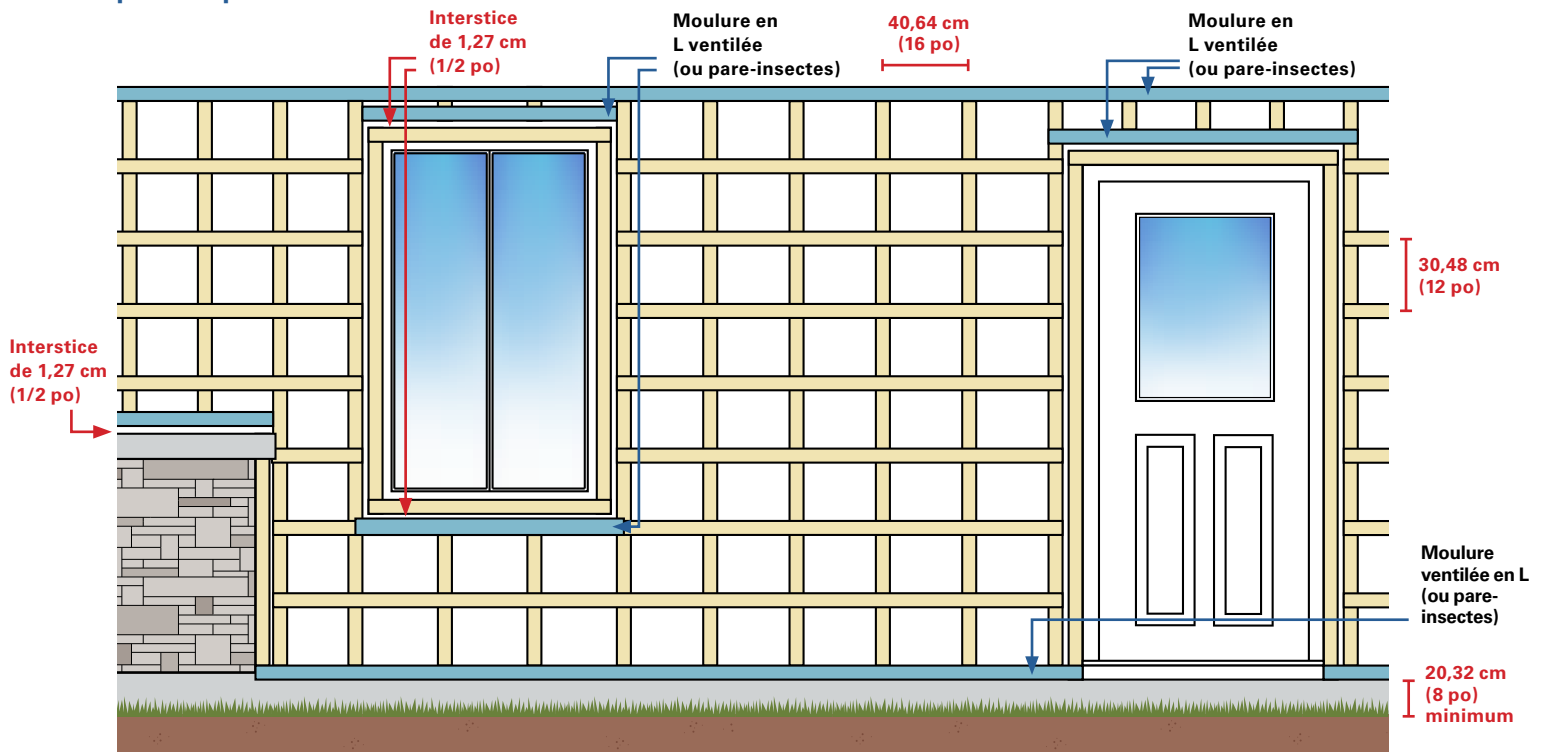


Fig. 7

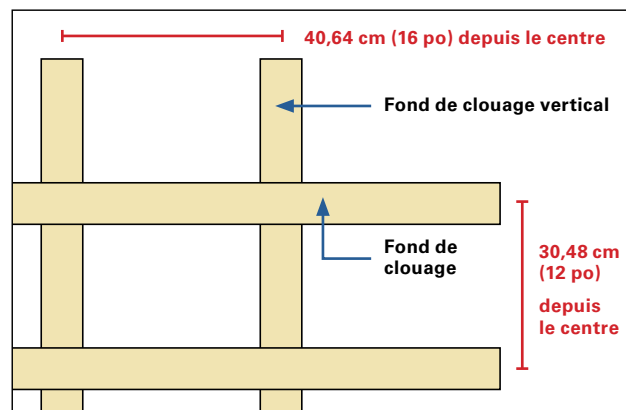


Fig. 8

Installez le fond de clouage horizontal à entraxe de 30,48 cm (12 po).



Fig. 9

SPÉCIFICATIONS DU FOND DE CLOUAGE

Installation sur substrat en bois

Fond de clouage nominal (épaisseur minimale de 1,905 cm [3/4 po]) Installation sur panneau en mousse, ou panneaux CBI L'utilisation d'un fond de clouage séché au séchoir est obligatoire (épaisseur minimale de 2,54 cm [1 po])

Veuillez suivre tous les détails d'installation, d'entreposage et d'entretien exposés dans ce guide et respecter tous les codes du bâtiment applicables dans votre région. Le non-respect de ces directives peut entraîner l'annulation de la garantie Revêtement en bois Fraser. Pour plus de détails sur la garantie, reportez-vous à la page 3, Section 1.

SECTION 4

Installation du revêtement

4:1 Installation du premier rang de revêtement

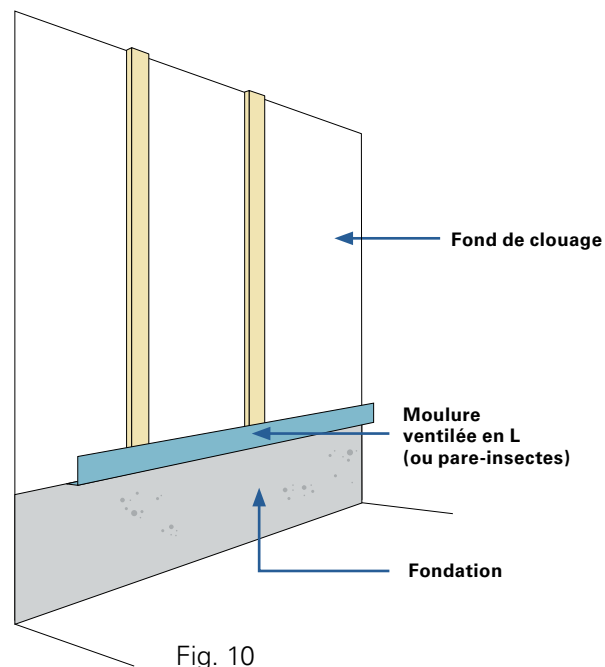
Commencez votre projet de pose de revêtement en installant le premier rang au bas du mur. Veuillez suivre attentivement les instructions ci-dessous pour vous assurer que toutes les sections du mur sont correctement ventilées afin d'assurer la circulation de l'air et le drainage de l'eau.

4:2 Moulure ventilée en L (ou pare-insectes)

- Posez la moulure ventilée en L Fraser (ou le pare-insectes) le long de toutes les sections du mur accueillant le revêtement Fraser.
- Assurez-vous que la bande de ventilation est de niveau et est fixée directement sur le fond de clouage. Le bas du fond de clouage doit atteindre le bas de la bande de ventilation.
- Fixez avec deux clous tous les 40,64 cm (16 po).
(Voir la figure 10)

4:3 Dégagement de 20,32 cm (8 po) par rapport au bas du revêtement

- Faites déborder la partie inférieure du premier rang de revêtement de 1,27 cm (1/2 po) au-delà du bas du fond de clouage.
- Le revêtement en bois doit être installé à un minimum de 20,32 cm (8 po) au-dessus du sol pour le protéger du sol humide, de la pluie et de l'humidité.
(Voir la figure 11)



IMPORTANT:

Pour une pose à double fond de clouage, ou lorsque le fond de clouage est plus épais que 1,905 cm (3/4 po), utilisez le pare-insectes ou la moulure ventilée en L Fraser de 4,445 cm (1-3/4 po) pour permettre la ventilation et le drainage de l'eau et pour empêcher les rongeurs et les insectes d'entrer derrière le revêtement. . (Voir la figure 12)

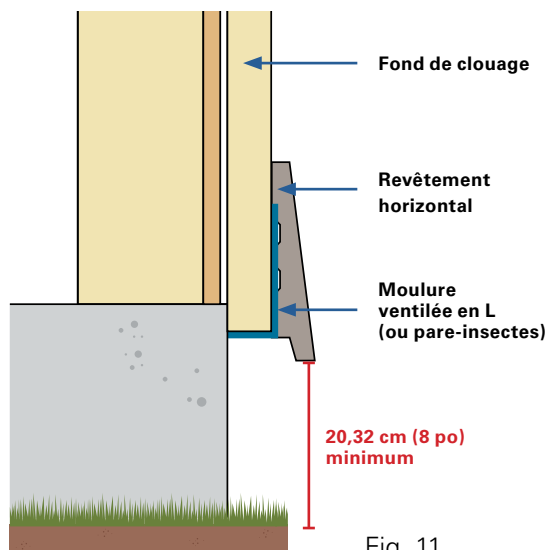


Fig. 11

Fond de clouage simple pour pose de revêtement horizontal

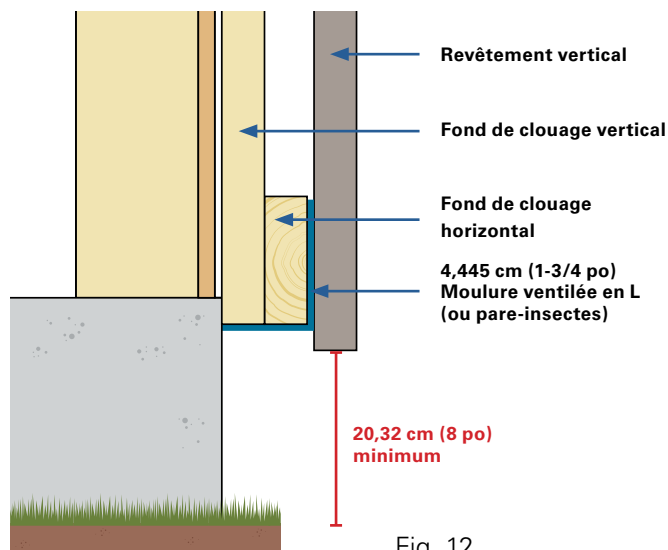


Fig. 12

Double fond de clouage pour pose de revêtement vertical

Veuillez suivre tous les détails d'installation, d'entreposage et d'entretien exposés dans ce guide et respecter tous les codes du bâtiment applicables dans votre région. Le non-respect de ces directives peut entraîner l'annulation de la garantie Revêtement en bois Fraser. Pour plus de détails sur la garantie, reportez-vous à la page 3, Section 1.

SECTION 5

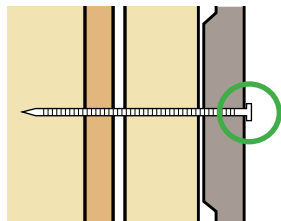
Clous, joints, étanchéité et calfeutrage

5:1 Utiliser uniquement les clous Fraser de couleur assortie

Utilisez uniquement des clous Revêtement en bois Fraser comme indiqué ci-dessous pour toutes les poses de revêtement et de garniture.

- Utilisez le capuchon à marteau en plastique fourni pour éviter d'endommager la finition des clous et pour protéger le revêtement.
- La tête des clous doit être enfoncée **à affleurement** de la surface du revêtement. *(Voir la figure 13)*
- **Tous les clous doivent pénétrer de 2,54 cm (1 po) au minimum dans le substrat en BOIS MASSIF.**
IMPORTANT: Les clous Revêtement en bois Fraser doivent être utilisés pour le maintien de la garantie.

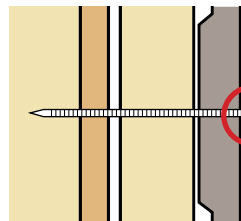
Clouage correct ✓



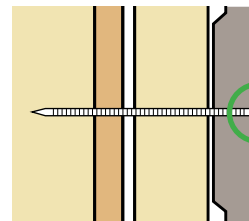
Enfoncé jusqu'à affleurement avec la surface du revêtement

Fig. 13

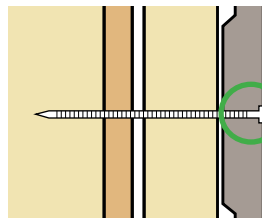
Problèmes de clouage ✗ → Solution ✓



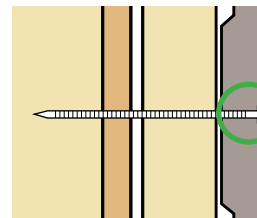
Clou saillant



Enfoncer jusqu'à affleurement



Trop enfoncé



Sceller avec la peinture à retouche Revêtement en bois Fraser

5:2 Revêtement de 2,54 cm sur 10,16 cm (1 po sur 4 po) et 2,54 cm sur 15,24 cm (1 po sur 6 po)

- Fixez le revêtement au fond de clouage en plantant 1 clou tous les 40,64 cm (16 po) depuis le centre (30,48 cm [12 po] depuis le centre lors de l'installation du revêtement vertical).
- Clou à 2,54 cm (1 po) de la base (bord long) de la planche. *(Voir la figure 14)*
- Le revêtement doit être cloué à 2,54 cm (1 po) de l'extrémité de la planche pour éviter une fissuration. *(Voir la figure 15)*

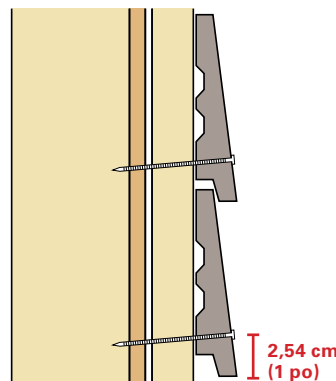


Fig. 14

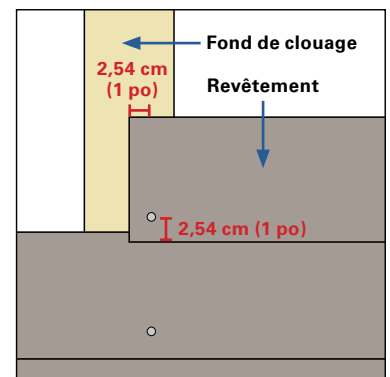


Fig. 15

Veuillez suivre tous les détails d'installation, d'entreposage et d'entretien exposés dans ce guide et respecter tous les codes du bâtiment applicables dans votre région. Le non-respect de ces directives peut entraîner l'annulation de la garantie Revêtement en bois Fraser. Pour plus de détails sur la garantie, reportez-vous à la page 3, Section 1.

SECTION 5

Clous, joints, étanchéité et calfeutrage

5:3 Revêtement de 2,54 cm sur 20,32 cm (1 po sur 8 po)

- Fixez le revêtement au fond de clouage en plantant 2 clous tous les 40,64 cm (16 po) depuis le centre (30,48 cm [12 po] depuis le centre lors de l'installation du revêtement vertical).
- Pour un revêtement biseauté, clouez à 2,54 cm (1 po) du bas et à 6,35 cm (2-1/2 po) du bord supérieur de la planche selon un angle de 20 degrés, pour empêcher le bombement. (Voir la figure 16)
- Pour tous les autres profils, clouez le revêtement à 6,35 cm (2-1/2 po) du haut (bord long) et à 2,54 cm (1 po) de la base (bord long) de la planche de revêtement pour empêcher le bombement. (Voir la figure 17)
- Le revêtement doit être cloué à 2,54 cm (1 po) de l'extrémité de la planche pour éviter une fissuration.

5:4 Planche et tasseau de 2,54 cm sur 20,32 cm (1 po sur 8 po) et 2,54 cm sur 25,4 cm (1 po sur 10 po)

Planche

- Fixez la planche de revêtement au fond de clouage en plantant 2 clous tous les 30,48 cm [12 po] depuis le centre.
- Clouez à 1,27 cm (1/2 po) des deux bords longs de la planche de revêtement et à 2,54 cm (1 po) de l'extrémité de la planche pour éviter une fissuration.

Tasseau

- Fixez le tasseau au fond de clouage en enfonçant **un clou de 7,62 cm (3 po)** tous les 30,48 cm [12 po] depuis le centre.
- Clouez le centre du tasseau et entre les deux planches de revêtement pour éviter que le revêtement se fissure. (Voir la figure 18)

5:5 Joints d'extrémité / étanchéité / calfeutrage

- Pour empêcher l'eau de pénétrer dans le mur derrière le revêtement, coupez toujours les planches et les moulures à un angle de 22,5 ou 45 degrés. (Voir la figure 19)
- Pour les poses verticales, veillez à ce que le chevauchement de l'extrémité coupée à 22,5 degrés soit orientée vers l'extérieur de sorte que l'eau ne coule pas entre les planches et reste sur la coupe orientée vers l'intérieur. (Voir la figure 19A)
- Laissez un écart de 0,16 cm (1/16 po) entre tous les joints d'extrémité en prévision de l'expansion et de la contraction normales des matériaux.
- Tous les joints et les extrémités coupées **DOIVENT** être scellés avec la teinture de retouche Revêtement en bois Fraser.
- Tous les joints de revêtement **DOIVENT** être faits sur le fond de clouage selon la longueur de revêtement requise.
- Utilisez un calfeutrage en latex translucide ou peinturable de haute qualité pour combler tous les interstices et sceller autour des portes, des fenêtres et partout où le revêtement entre en contact avec la garniture. (Voir la figure 20)
- Le calfeutrage **DOIT** être appliqué sur la surface du revêtement.

Pour un revêtement biseauté, enfoncez le clou selon un angle de 20 degrés

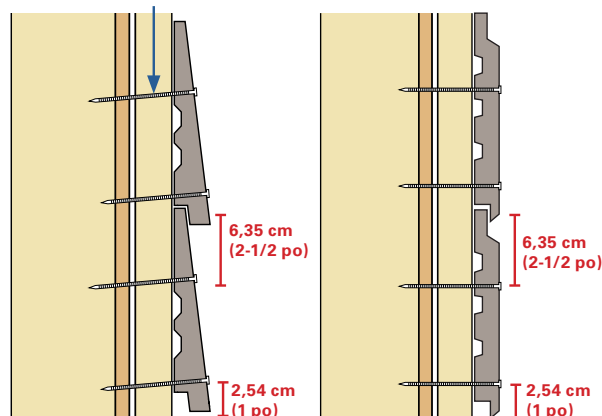


Fig. 16

Fig. 17

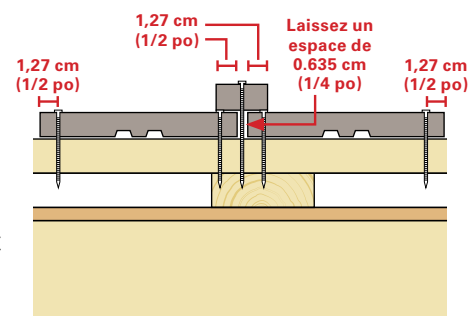


Fig. 18

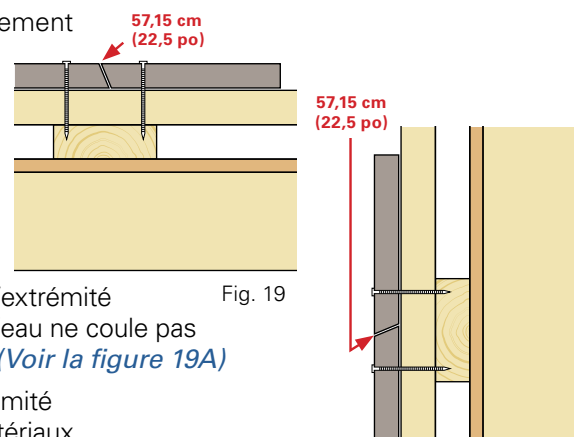


Fig. 19

Fig. 19A

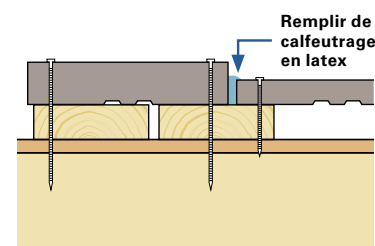


Fig. 20

IMPORTANT: Toute garniture doit avoir un clouage double avec des clous de 7,62 cm (3 po).

Vous pouvez utiliser des clous en rouleau en plastique s'ils vous sont fournis par Revêtement en bois Fraser.

SECTION 5

Clous, joints, étanchéité et calfeutrage

5:6 Détails de clouage de la série Classic pour revêtement planche et tasseau de 10,16 (4 po) et 15,24 cm (6 po) Si vous avez besoin de détails supplémentaires pour un revêtement horizontal de 2,54 cm sur 20,32 cm (1 po sur 8 po) et des planches et tasseaux de 2,54 cm sur 25,4 cm (1 po sur 10 po), reportez-vous à la page 12 section 5:3 et 5:4

Poses horizontales

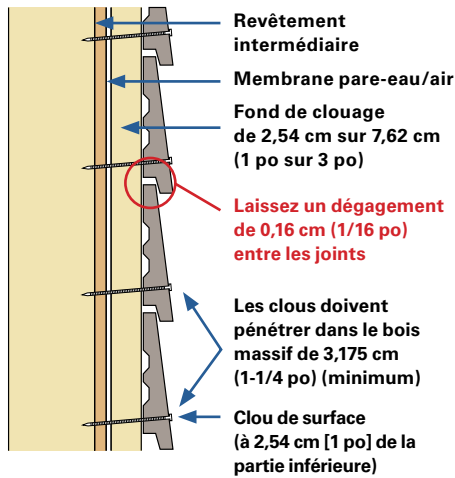


Fig. 21
Revêtement biseauté

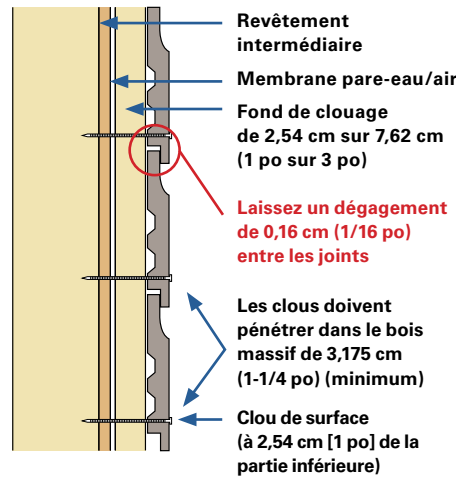


Fig. 22
Gorge

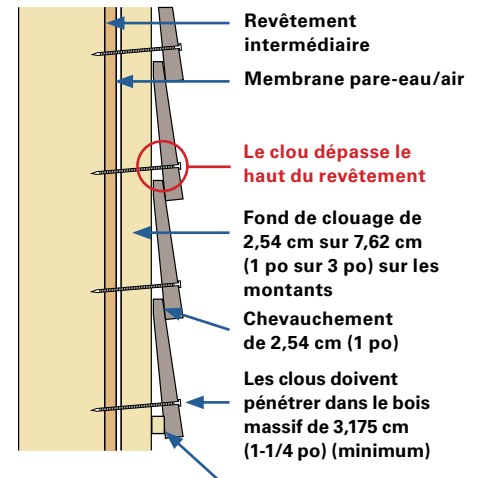


Fig. 23
Clin standard

Poses verticales

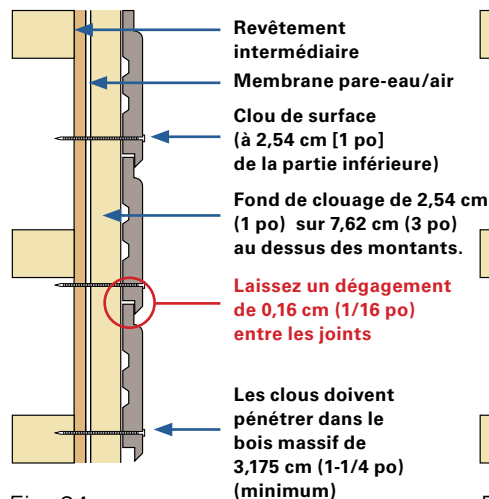


Fig. 24
Revêtement avec joint en V
S'applique également aux poses horizontales

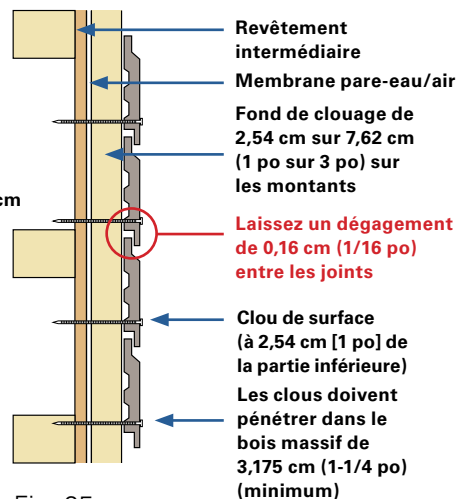


Fig. 25
Revêtement à rainure
S'applique également aux poses horizontales

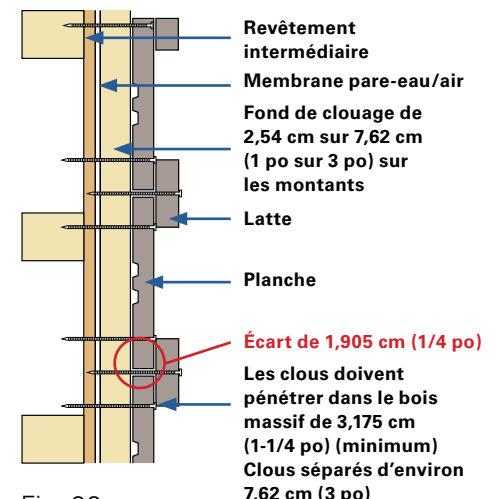


Fig. 26
Revêtement planche et tasseau

Veuillez suivre tous les détails d'installation, d'entreposage et d'entretien exposés dans ce guide et respecter tous les codes du bâtiment applicables dans votre région. Le non-respect de ces directives peut entraîner l'annulation de la garantie Revêtement en bois Fraser. Pour plus de détails sur la garantie, reportez-vous à la page 3, Section 1.

SECTION 6

Installation des rangs supplémentaires et des coins

6:1 Ajout de rangs de revêtement

- Assurez-vous que les planches de revêtement sont installées en laissant un dégagement de 0,16 cm (1/16 po) entre tous les joints. (Voir la figure 27)
- Vérifiez le niveau des planches toutes les 3 ou 4 rangées. Une différence de 0,16 cm (1/16 po) à 0,3175 cm (1/8 po) est considéré comme acceptable. (Voir la figure 28)
- Décalez les joints d'extrémité des rangées suivantes pour veiller à ce que les joints d'extrémité ne soient pas alignés.

REMARQUE : Les joints d'extrémité doivent être coupés à des angles de 22,5° ou 45° et scellés avec de la peinture à retouche Fraser.

(Voir Section 5:5, page 12 pour plus de détails)

- Clouez tous les 40,64 cm (16 po) ou 30,48 cm (12 po) selon les instructions de clouage de votre profil de revêtement.

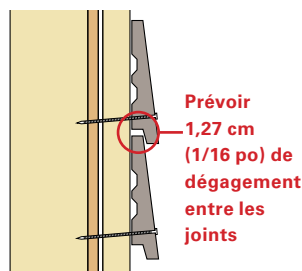


Fig. 27

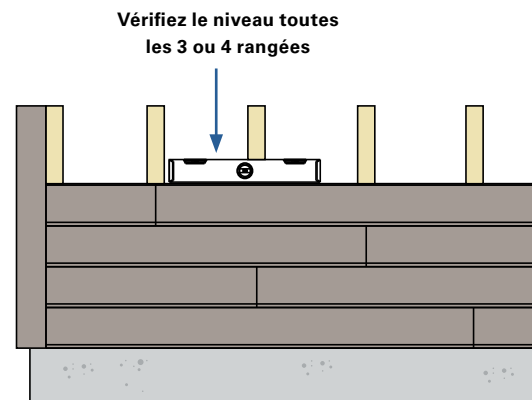
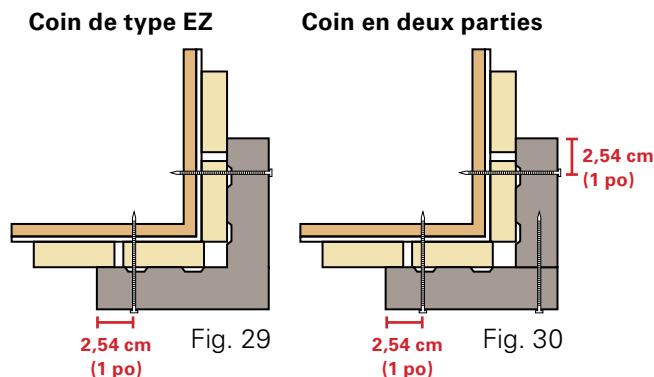


Fig. 28

6:2 Installation, coupe et clouage des coins

- Tous les coins de revêtement en bois Fraser doivent être fixés à l'aide des clous de 7,62 cm (3 po) Revêtement en bois Fraser de couleur assortie tous les 40,64 cm (16 po) depuis le centre, à environ 1,905 cm (3/4 po) – 2,54 cm (1 po) du bord de la moulure. (Voir la figure 29/30)
- IMPORTANT:** Les clous Revêtement en bois Fraser en acier inoxydable doivent être utilisés dans les zones côtières.
- Du calfeutrage doit être appliqué à l'endroit où le revêtement entre en contact avec la garniture de coin.
- Tous les coins et toute la garniture doivent être installés avant la pose du revêtement.
- Lors de l'assemblage de deux pièces de moulure (dans le sens de la longueur), coupez les extrémités de la moulure à un angle de 22,5 degrés pour permettre à l'eau de s'écouler.



IMPORTANT:

N'assemblez jamais deux pièces de revêtement ensemble pour faire un coin.

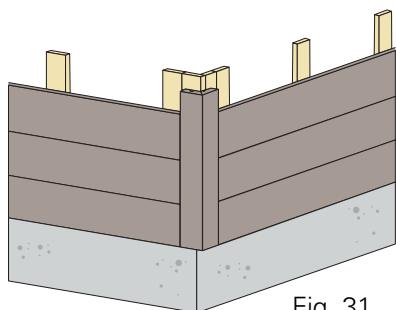


Fig. 31

Coin de type EZ
(une pièce)

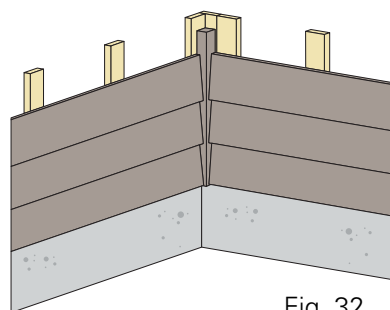


Fig. 32

Coin intérieur
(une pièce)

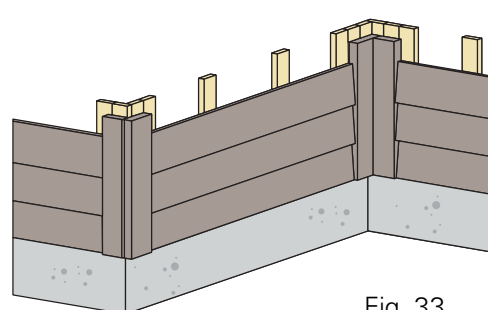


Fig. 33

Coin extérieur/intérieur
(deux pièces)

SECTION 7

Ventilation et gestion de l'humidité

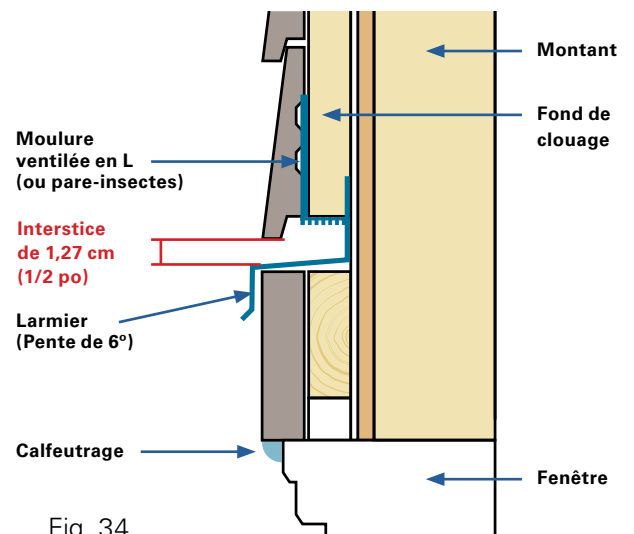
7:1 Fenêtres et portes

Il convient de prévoir une ventilation et un drainage pour toutes les fenêtres et portes de plus de 122 cm (4 pi) de largeur. Les fenêtres de taille inférieure ne nécessitent pas de ventilation, mais nous recommandons fortement d'en prévoir une. Il faut prévoir un interstice de 1,27 cm (1/2 po) entre le fond de clouage du mur et la structure du mur pour permettre une ventilation adéquate. Une membrane de ruban d'étanchéité doit être installée autour de toutes les ouvertures pour empêcher l'eau de s'infiltrer (suivez le code du bâtiment local).

7:2 Au-dessus des fenêtres et des portes

- Installez un larmier au-dessus de la garniture décorative de la fenêtre ou de la porte pour permettre à l'eau de s'écouler.
- Laissez un interstice de 1,27 cm (1/2 po) entre le larmier et la garniture en bois.
- Le larmier doit présenter une pente de 6 degrés pour empêcher l'eau ou la neige de s'accumuler.
- Posez la moulure ventilée en L Fraser (ou le pare-insectes) pour permettre à l'air de circuler et à l'eau de couler et empêcher les insectes de nicher derrière le revêtement.

(Voir la figure 34)

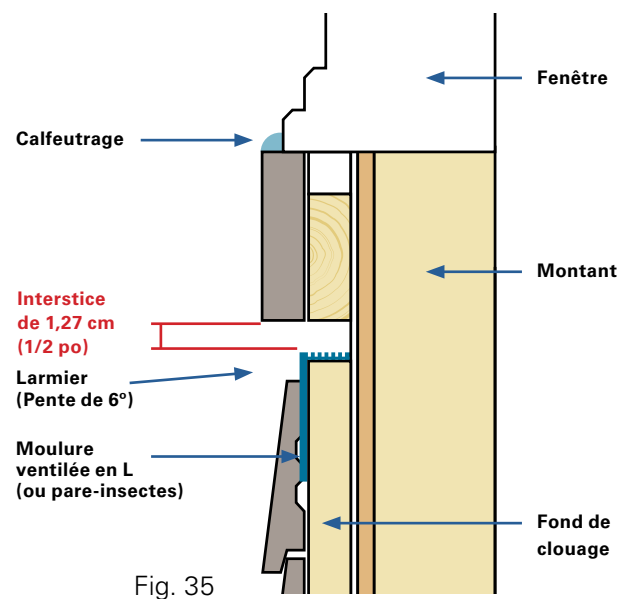


7:3 En dessous des fenêtres de plus de 122 cm (4 pi) de large

- Laissez un interstice de 1,27 cm (1/2 po) entre le solin et la garniture en bois.
- Installez la moulure ventilée en L Fraser (ou le pare-insectes) pour permettre à l'air de circuler et empêcher les insectes de nicher derrière le revêtement. *(Voir la figure 35)*

IMPORTANT:

Si la conception de votre projet Revêtement en bois Fraser ne nécessite pas de garniture autour des ouvertures de votre mur, veillez à installer les fenêtres à la profondeur appropriée en tenant compte de l'épaisseur du fond de clouage.



SECTION 7

Ventilation et gestion de l'humidité

7:4 Haut du mur / soffite

Il est obligatoire que l'air circule du bas vers le haut du mur sans restriction. Un mur bien ventilé assurera la performance et la garantie de votre revêtement en bois Fraser. Pour les solutions de ventilation les plus courantes pour la partie supérieure d'un mur, voir les figures 36, 37, 38 et 39 ci-dessous. Il existe de nombreuses options de conception pour les moulures et la garniture. Si votre conception diffère des exemples présentés, consultez votre code de construction local pour savoir comment l'installer correctement.

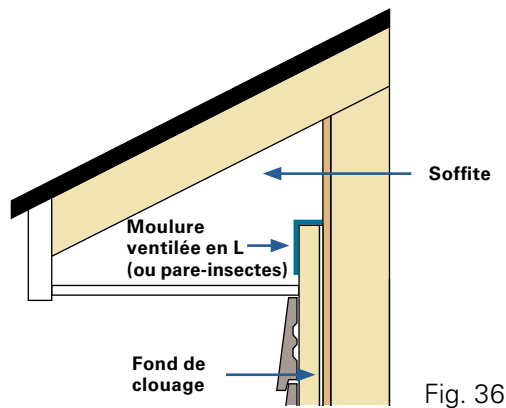


Fig. 36

Ventilation dans un vide sous toit

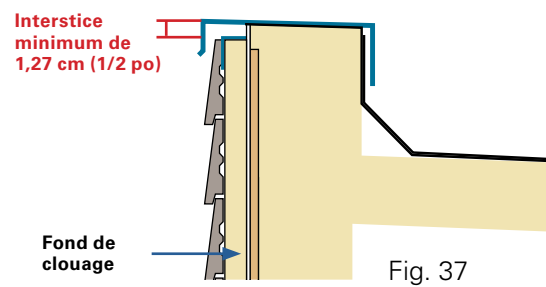


Fig. 37

Ventilation sous un toit plat

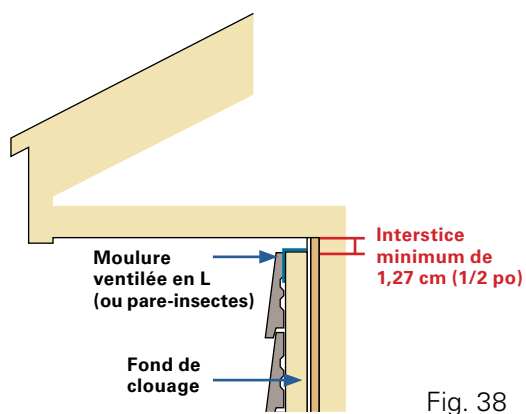


Fig. 38

Ventilation sous soffite

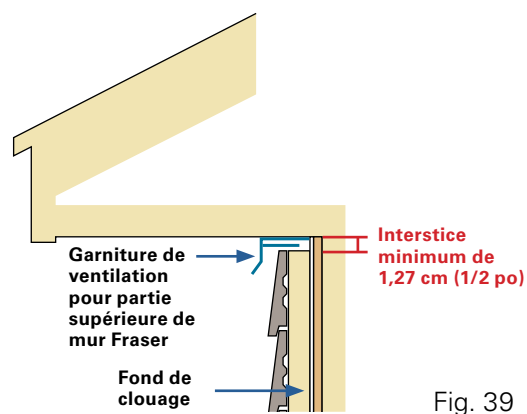


Fig. 39

**Ventilation sous soffite
Avec garniture de ventilation pour
partie supérieure de mur Fraser**

Veillez suivre tous les détails d'installation, d'entreposage et d'entretien exposés dans ce guide et respecter tous les codes du bâtiment applicables dans votre région. Le non-respect de ces directives peut entraîner l'annulation de la garantie Revêtement en bois Fraser. Pour plus de détails sur la garantie, reportez-vous à la page 3, Section 1.

SECTION 7

Ventilation et gestion de l'humidité

7:5 Pignons

Les pignons de votre mur doivent être ventilés pour permettre à l'air chaud de s'échapper. Au besoin, installez un fond de clouage supplémentaire pour fixer le revêtement. Les extrémités du revêtement NE DOIVENT PAS être clouées ENTRE les fonds de clouage, car cette pose compromettra la stabilité de l'installation. Les pignons doivent être ventilés avec un pare-insectes, une moulure ventilée en L ou une garniture de ventilation pour partie supérieure de mur Fraser. (Voir la figure 40)

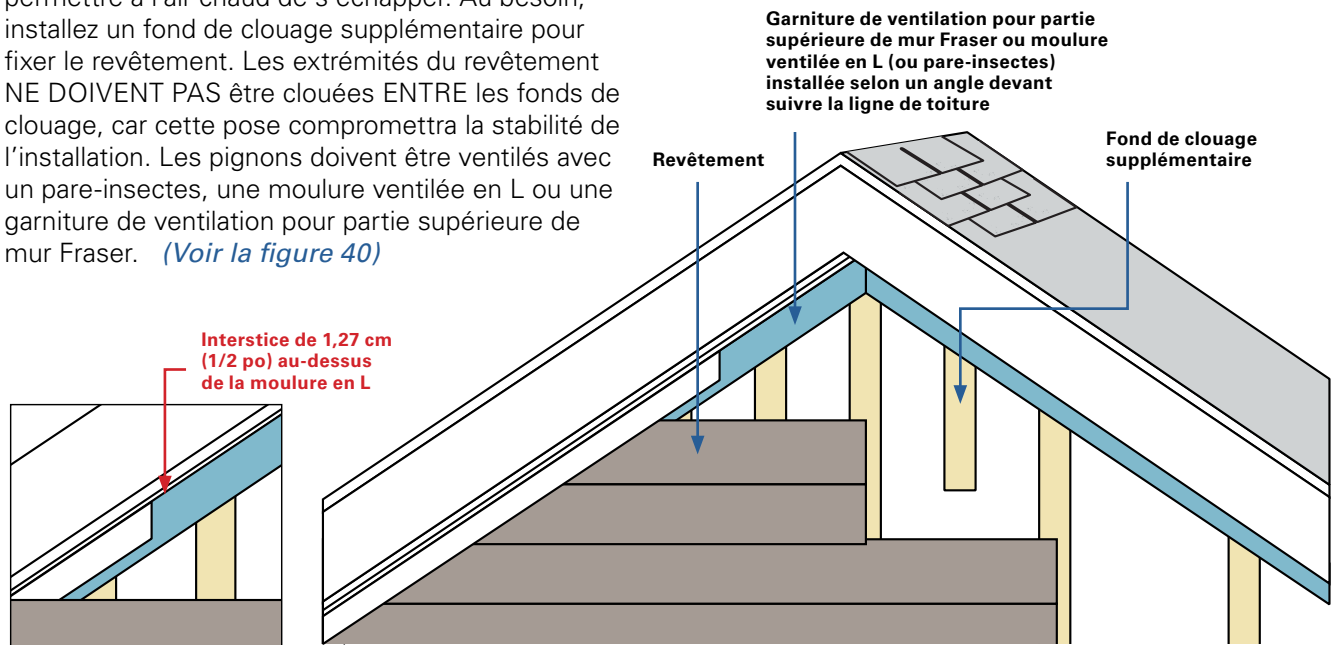


Fig. 40

7:6 Lucarnes

Il faut prévoir un dégagement de 5,08 cm (2 po) entre la jonction du toit et du revêtement en bois. Installez une moulure ventilée en L Fraser (ou un pare-insectes) pour permettre à l'air de circuler et à l'eau de s'écouler. (Voir la figure 41)

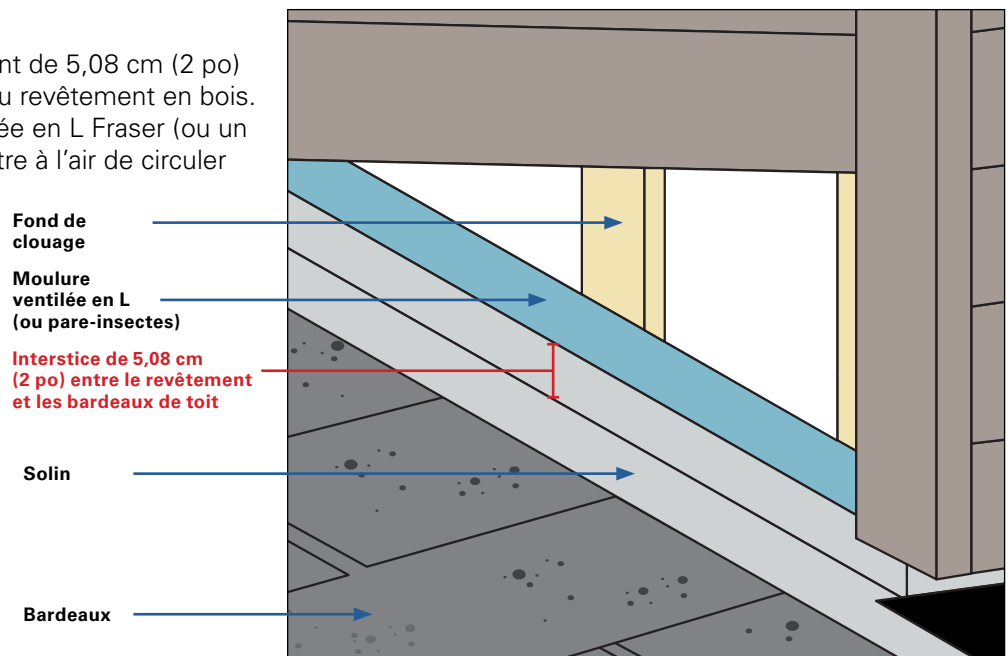


Fig. 41

Veillez suivre tous les détails d'installation, d'entreposage et d'entretien exposés dans ce guide et respecter tous les codes du bâtiment applicables dans votre région. Le non-respect de ces directives peut entraîner l'annulation de la garantie Revêtement en bois Fraser. Pour plus de détails sur la garantie, reportez-vous à la page 3, Section 1.

SECTION 7

Ventilation et gestion de l'humidité

7:7 Au-dessus des terrasses surélevées

Le revêtement ne doit pas entrer en contact avec des structures horizontales, comme une terrasse en bois. Laissez un espace de 5,08 cm (2 po) entre la terrasse, et un espace de 1,27 cm (1/2 po) entre le solin et la partie inférieure du revêtement pour permettre à l'air de circuler et à l'eau de s'écouler.

Dans la partie inférieure du mur, installez une moulure ventilée en L (ou un pare-insectes) directement sur le fond de clouage pour servir de protection contre les insectes tout en permettant à l'air de circuler et à l'eau de s'écouler.

(Voir la figure 42)

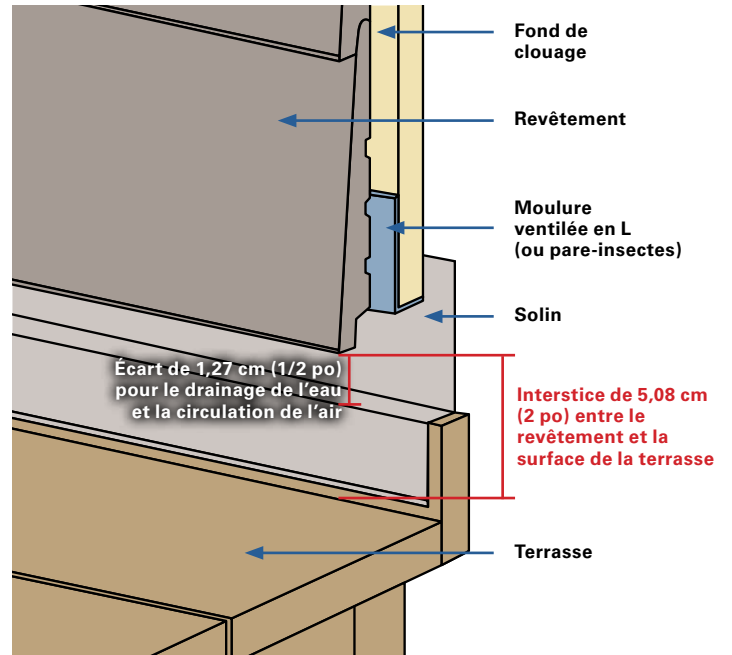


Fig. 42

7:8 Au-dessus de sections de mur en maçonnerie

Un dégagement de 1,27 cm (1/2 po) doit être créé entre la partie inférieure du revêtement en bois et la partie supérieure de la section de mur en maçonnerie. Installez un solin pour protéger la maçonnerie contre les dommages causés par l'eau. Dans la partie inférieure du mur Fraser (au-dessus de la brique), installez une moulure ventilée en L (ou un pare-insectes) directement sur le fond de clouage pour servir de protection contre les insectes tout en permettant à l'air de circuler et à l'eau de s'écouler.

(Voir la figure 43)

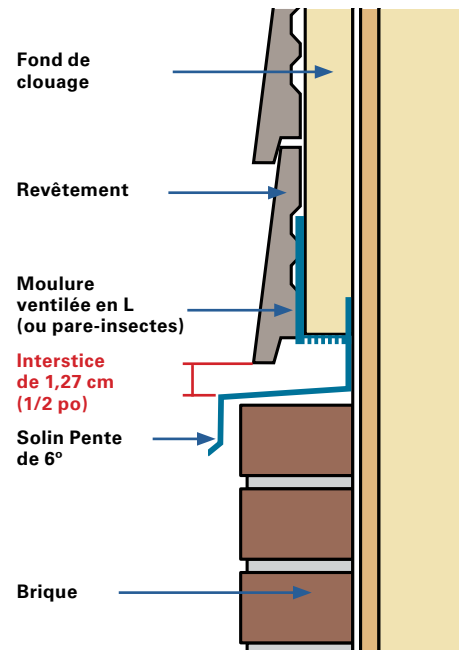


Fig. 43

Veillez suivre tous les détails d'installation, d'entreposage et d'entretien exposés dans ce guide et respecter tous les codes du bâtiment applicables dans votre région. Le non-respect de ces directives peut entraîner l'annulation de la garantie Revêtement en bois Fraser. Pour plus de détails sur la garantie, reportez-vous à la page 3, Section 1.



F R A S E R
REVÊTEMENT EN BOIS™



SÉRIE
EVOLUTION

Guide d'installation

POSES HORIZONTALES ET VERTICALES

INSTRUCTIONS ÉTAPE PAR ÉTAPE
POUR UNE INSTALLATION RÉUSSIE, ET POUR MAINTENIR
LA GARANTIE DE VOTRE NOUVEAU REVÊTEMENT EN BOIS FRASER

Tables des matières

SECTION 1

AVANT DE COMMENCER

1:1 Garantie et clause de non-responsabilité.....	57
1:2 Vérifier votre commande.....	57
1:3 Vous avez des questions? Coordonnées.....	57
1:4 Entreposage et manipulation.....	57
1:5 Organiser vos planches.....	57

SECTION 2

PRINCIPES DE BASE

2:1 Trois facteurs clés de Fraser favorisant la performance et la durabilité.....	58/59
2:2 Ventilation.....	58/59
2:3 Gestion de l'humidité.....	58/59
2:4 Installation correcte.....	58/59

SECTION 3

INSTALLATION DU FOND DE CLOUAGE

POUR POSE DE REVÊTEMENT HORIZONTAL

3:1 Préparer le mur.....	60/61
3:2 Installation du fond de clouage.....	60/62

INSTALLATION D'UN DOUBLE FOND DE CLOUAGE

POUR POSE DE REVÊTEMENT VERTICAL

3:3 Préparer le mur.....	62/63
3:4 Installation d'un double fond de clouage.....	62/63

SECTION 4

INSTALLATION DU REVÊTEMENT

4:1 Installation du premier rang de revêtement.....	64
4:2 Installation de la moulure ventilée en L.....	64
4:3 Dégagement par rapport au bas du revêtement.....	64

SECTION 5

FIXATIONS, JOINTS, ÉTANCHÉITÉ ET CALFEUTRAGE

5:1 Agrafage noyé.....	65
5:2 Joints d'extrémité.....	65
5:3 Endroits où le revêtement entre en contact avec les portes, les fenêtres et la garniture.....	65
5:4 Clouage de face.....	66
5:5 Détails d'agrafage série Evolution.....	67
Poses horizontales	
Poses verticales	

SECTION 6

INSTALLATION DES RANGS SUPPLÉMENTAIRES ET DES COINS

6:1 Ajout de rangs de revêtement.....	68
6:2 Installation, coupe et clouage des coins.....	68

SECTION 7

VENTILATION ET GESTION DE L'HUMIDITÉ

7:1 Fenêtres et portes.....	69
7:2 Au-dessus des fenêtres et des portes.....	69
7:3 En dessous des fenêtres de plus de 122 cm (4 pi) de large.....	69
7:4 Haut du mur / soffite.....	70
7:5 Pignons.....	71
7:6 Lucarnes.....	71
7:7 Au-dessus des terrasses surélevées.....	72
7:8 Au-dessus des sections de mur en maçonnerie..	72

EVOLUTION

SERIES

Technologie Fraser-Lok

Gagnez du temps et éliminez le gaspillage lors de l'installation de votre revêtement en bois de série Fraser Evolution Le revêtement . **Evolution se fixe en place grâce à sa finition à languette et rainure présente sur les quatre côtés** et comporte des attaches non apparentes offrant une apparence élégante et épurée.



SECTION 1

Avant de commencer

1:1 Garantie et clause de non-responsabilité

Veillez lire les instructions d'installation de Revêtement en bois Fraser avant d'installer votre revêtement. Les directives ont été rédigées conformément au Code national du bâtiment du Canada.

Veillez consulter les autorités locales pour connaître les codes d'installation spécifiques de votre région.

Rendez-vous sur nrc.canada.ca (Canada), ou iccsafe.org (États-Unis) pour connaître les codes du bâtiment applicables dans votre région.

Les schémas que vous trouverez dans ce guide ont pour but d'illustrer les détails clés de votre processus d'installation et ne sont pas à l'échelle. Les dimensions indiquées sont en pouces dans la version originale anglaise et ont aussi été converties en centimètres dans la traduction française.

Le non-respect du guide d'installation de Revêtement en bois Fraser annulera la garantie.

REMARQUE : Revêtement en bois Fraser ne garantit pas l'installation de son produit. Il est de la responsabilité des installateurs de s'assurer que le revêtement est correctement installé conformément au guide d'installation de Revêtement en bois Fraser et aux codes locaux du bâtiment. Garantie Revêtement en bois Fraser disponible à l'adresse www.revetementenboisfraser.com

1:2 Vérifier votre commande

Avant d'installer votre revêtement, assurez-vous que votre commande a été expédiée correctement. Confirmez le profil, la couleur et la quantité que vous avez commandés.

REMARQUE : Les coupures visibles sur le revêtement et la garniture doivent être scellées avec de la peinture à retouche Revêtement en bois Fraser. Assurez-vous d'avoir cette peinture à retouche à disposition avant de commencer l'installation.

N'installez aucun produit qui semble défectueux. Si vous avez un produit défectueux, communiquez avec Revêtement en bois Fraser à ce propos (coordonnées ci-dessous). **L'installation du revêtement ou de la garniture constitue l'acceptation du produit.**

1:3 Vous avez des questions? Parlez aux experts de Fraser

Pour toute question ou pour obtenir de l'aide technique, veuillez communiquer avec les experts de Revêtement en bois Fraser.

Par téléphone **1-888-457-3898**

Du lundi au vendredi : de 7 h 30 à 16 h 00 (HNE)

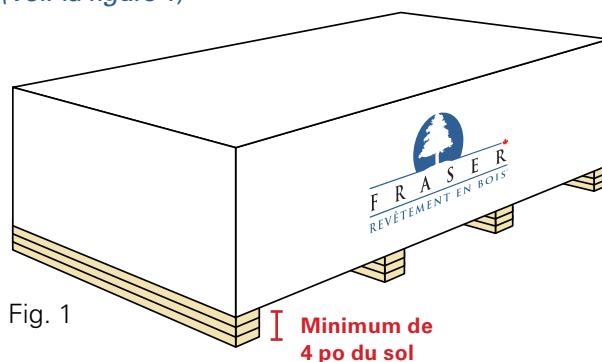
Courriel : info@fraserwoodsiding.com

1:4 Entreposage et manipulation

Il est important d'entreposer correctement votre revêtement afin de le protéger et de l'acclimater à la région environnante. Il est recouvert d'une peinture qui respire et qui permet l'absorption et l'élimination de l'humidité.

- Votre revêtement doit être maintenu sec avant l'installation.
- Le revêtement doit être entreposé à au moins 10,16 cm (4 po) du sol sur une surface plane, sous un toit ou une couverture imperméable.

(Voir la figure 1)



- Tout revêtement doit rester groupé jusqu'à ce que vous soyez prêt à l'installer.
- Entreposez toujours le revêtement dans un endroit propre, sec et non chauffé. Assurez-vous que la zone d'entreposage est bien ventilée.
- Protégez votre revêtement de la lumière directe du soleil jusqu'à son installation.
- Conservez les taches de retouche à température ambiante. Évitez de geler ou de chauffer au-delà de 38 °C.

1:5 Organiser vos planches

Les ensembles de revêtement Fraser contiennent des planches de longueurs variées.

- Prenez le temps d'organiser vos planches, car cette organisation peut réduire considérablement le nombre de coupes et de joints que vous devrez réaliser : les planches longues sur les murs longs, les planches plus courtes sur les murs plus courts, etc.

- En installant votre revêtement, veillez toujours à ce que les joints soient décalés les uns par rapport aux autres sur l'ensemble du mur.

IMPORTANT: Pour éviter les écarts dus au rétrécissement n'installez **jamais** des planches mesurant plus de 365,75 cm (12') de long de bout en bout.

SECTION 2

Principes de base

2:1 Trois facteurs clés de Fraser favorisant la performance et la durabilité

Les revêtements en bois Fraser ont été produits pour satisfaire aux normes de l'industrie, et même les dépasser. Nous assurons la performance de nos produits lorsqu'ils sont correctement installés. Trois facteurs sont cruciaux pour déterminer la performance et la durabilité de votre nouveau revêtement.

- Ventilation (circulation de l'air)
- Gestion de l'humidité (drainage de l'eau/contrôle de l'humidité)
- Installation correcte

2:2 Ventilation

La ventilation est importante pour votre installation, car elle contribue au contrôle de l'équilibre entre la chaleur, l'humidité et le séchage. Elle est même essentielle pour la performance à long terme de votre revêtement.

- Utilisez un fond de clouage pour créer un espace ventilé constant derrière votre revêtement qui permettra à la chaleur et à l'humidité de s'échapper.
- Utilisez la moulure ventilée en L Fraser pour prévenir l'infiltration d'animaux ou d'insectes et pour mieux vous protéger contre les dommages causés par l'eau et la chaleur.

2:3 Gestion de l'humidité

Le revêtement extérieur est la première barrière qui protège votre maison de l'eau. Cependant, aucun revêtement n'est complètement étanche à l'eau. Si de l'eau ou de l'humidité est retenue derrière votre revêtement sans une circulation de l'air et un drainage appropriés, la performance de votre revêtement et la santé de votre maison seront potentiellement affectées. Suivez les directives ci-dessous pour gérer l'humidité.

- Veillez à ce que l'humidité se trouvant derrière votre revêtement puisse s'égoutter facilement.
- Partout où il y a drainage d'eau, assurez-vous d'installer des solins sur toutes les surfaces planes et ouvertures.
- Installez une membrane résistante à l'eau autour des fenêtres et des portes et de toutes les autres ouvertures pour assurer une étanchéité parfaite.

2:4 Installation correcte

Suivez les instructions d'installation appropriées pour veiller à ce que votre revêtement vous offre un niveau de performance maximal. Les coupes, les retouches de finition et un bon clouage affecteront tous cette performance.

- Veuillez faire particulièrement attention à couper correctement les angles du revêtement pour éviter tout endommagement par l'eau.
- Veillez à appliquer de la peinture à retouche Fraser sur les coupures ou sur le bois nu pour les sceller et empêcher qu'ils pourrissent.
- Faites très attention à tous les dégagements spécifiés autour des portes, des fenêtres, des terrasses et de la maçonnerie, ainsi que dans la partie inférieure et dans la partie supérieure du revêtement.
- Pour une installation de qualité, veillez à suivre les recommandations de clouage décrites dans ce guide.

Veillez suivre tous les détails d'installation, d'entreposage et d'entretien exposés dans ce guide et respecter tous les codes du bâtiment applicables dans votre région. Le non-respect de ces directives peut entraîner l'annulation de la garantie Revêtement en bois Fraser. Pour plus de détails sur la garantie, reportez-vous à la page 3, Section 1.

SECTION 2

Principes de base

Comment bien ventiler et gérer l'humidité pour le mur accueillant votre revêtement en bois Fraser

La ventilation joue un rôle essentiel dans la qualité de votre installation. L'air extérieur circule derrière le revêtement en entrant par la bande de départ ventilée Fraser dans la partie inférieure de votre mur, et au-dessus des fenêtres (de plus de 121,92 cm [4 pi] de large). L'air frais extérieur qui pénètre derrière le revêtement se réchauffe et s'élève entre les interstices créés par le fond de clouage et s'échappe par la moulure ventilée en L Fraser sous les fenêtres et en haut du mur. Cette circulation d'air continue permet à la chaleur de s'échapper de derrière le revêtement et empêche l'accumulation d'humidité et de vapeur d'eau. La bande de départ ventilée Fraser dans la partie inférieure des murs et au-dessus des fenêtres de plus de 122 cm [4 pi] permet à l'eau de s'écouler, tout en empêchant les rongeurs et les insectes de se venir derrière le revêtement. Le résultat est un mur sain et durable avec le revêtement en bois Fraser.

IMPORTANT: L'utilisation d'un fond de clouage **À L'HORIZONTALE** à la base de votre revêtement bloquera ou limitera gravement la ventilation et le drainage et **ANNULERA LA GARANTIE.**

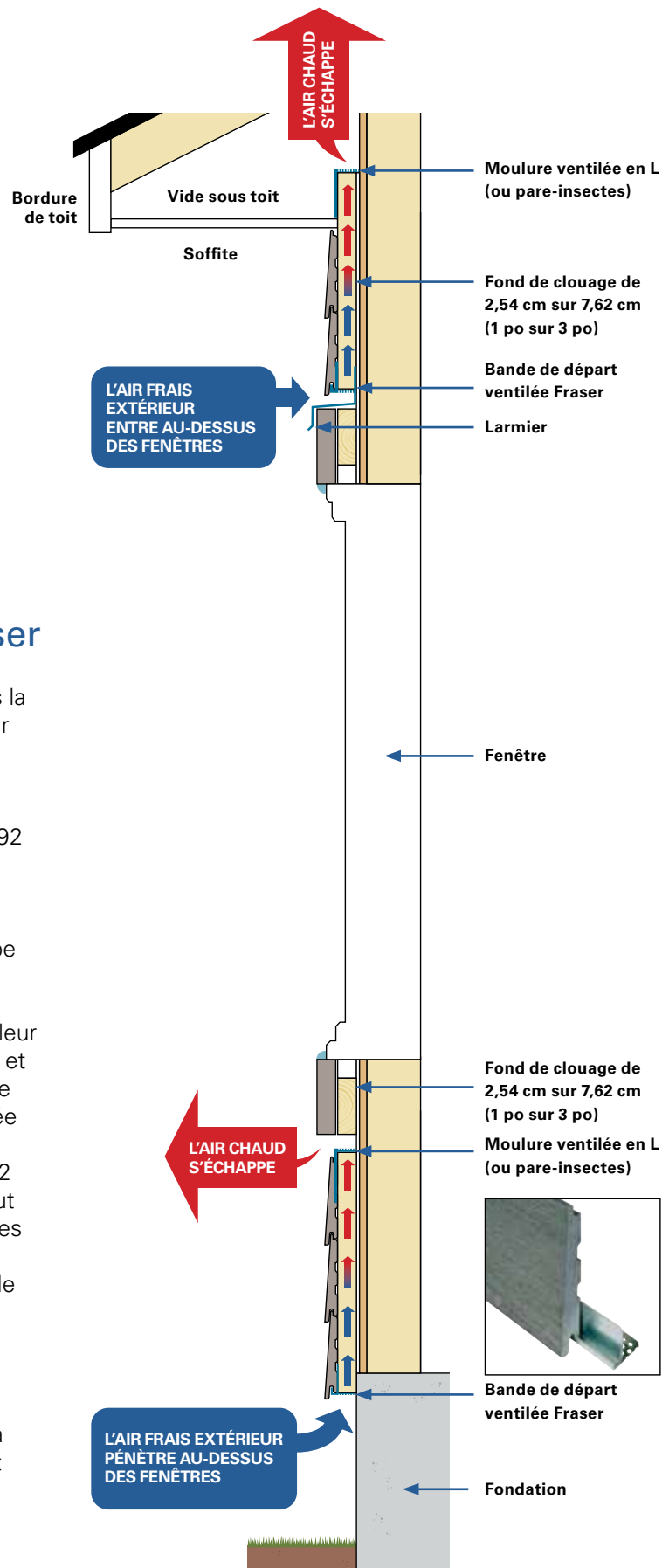


Fig. 2

SECTION 3

Installation du fond de clouage

pour pose de revêtement HORIZONTAL



3:1 Préparer le mur

Le revêtement doit être installé sur un mur structurellement solide. L'installation du revêtement doit se faire sur un mur en colombages de bois à entraxe de 40,64 cm (16 po) maximum recouvert d'un panneau OSB (panneaux de lamelles orientées) ou de contreplaqué qui respecte votre code de construction local.

Les matériaux suivants doivent être installés avant la fixation du fond de clouage...

- Un pare-vapeur résistant à l'eau (membrane pare-eau/air) doit être appliqué sur toutes les surfaces murales.
- Du ruban d'étanchéité doit être appliqué autour de toutes les portes, les fenêtres et tous les joints de la membrane pare-eau/air, conformément au code du bâtiment local.
- Installez des solins au-dessus et au-dessous de toutes les fenêtres et portes conformément au code du bâtiment local.

IMPORTANT: Assurez-vous que l'ensemble du système mural est sec avant d'installer le revêtement.

3:2 Installation du fond de clouage

Lors de l'installation du fond de clouage, suivez les directives suivantes pour assurer la ventilation et la gestion de l'eau derrière le revêtement. Le non-respect de ces directives entraînera l'annulation de votre garantie de Revêtement en bois Fraser. Si votre construction diffère des exemples ci-dessous, veuillez communiquer avec Revêtement en bois Fraser pour obtenir des directives.

- Pour une bonne installation, le fond de clouage doit être composé de bois d'œuvre droit et neuf.
- Le fond de clouage doit être installé sur les montants existants tous les 30,48 cm (12 po) ou 40,64 cm (16 po) depuis le centre.
- Laissez un interstice de 1,27 cm (1/2 po) au-dessus et en dessous de toutes les fenêtres et portes de plus de 122 cm (4 pi) de large. Utilisez une moulure ventilée en L Revêtement en bois Fraser (ou un pare-insectes) pour permettre la ventilation et empêcher les insectes de nicher derrière le revêtement. *(Voir la figure 4)*
- Veillez à étendre le fond de clouage afin qu'il chevauche la fondation d'au moins 2,54 cm (1 po) *(Voir la figure 5)*
- Clouez ou vissez le fond de clouage tous les 15,24 cm (6 po).
- Pour un résultat optimal, décalez les clous ou les vis.

Installation du fond de clouage sur substrat en bois :

- Un fond de clouage nominal de 2,54 cm sur 7,62 cm (1 po sur 3 po) ou de 2,54 cm sur 10,16 cm (1 po sur 4 po). **(Épaisseur minimale de 1,905 cm [3/4 po], Voir la figure 6)**
- Les clous ou les vis doivent pénétrer dans le revêtement intermédiaire existant et les montants de 2,54 cm à 3,175 cm (1 po à 1-1/4 po) de profondeur.

Installation du fond de clouage sur mousse rigide et panneaux CBI :

- L'utilisation d'un fond de clouage séché au séchoir de 2,54 cm sur 7,62 cm (1 po sur 3 po) ou de 2,54 cm sur 10,16 cm (1 po sur 4 po) est obligatoire. **(Épaisseur minimale de 2,54 cm [1 po], Voir la figure 6)**
- Les clous ou les vis doivent pénétrer dans le revêtement intermédiaire existant et les montants de 3,81 cm à 5,08 cm (1-1/2 po à 2 po) de profondeur.

REMARQUE : Un ingénieur doit approuver toute installation de revêtement en bois Fraser sur des panneaux PSI avant l'installation. Communiquez avec Revêtement en bois Fraser pour connaître les directives d'installation appropriées avant l'installation.

Veuillez suivre tous les détails d'installation, d'entreposage et d'entretien exposés dans ce guide et respecter tous les codes du bâtiment applicables dans votre région. Le non-respect de ces directives peut entraîner l'annulation de la garantie Revêtement en bois Fraser. Pour plus de détails sur la garantie, reportez-vous à la page 3, Section 1.

SECTION 3

Installation du fond de clouage pour pose de revêtement HORIZONTAL

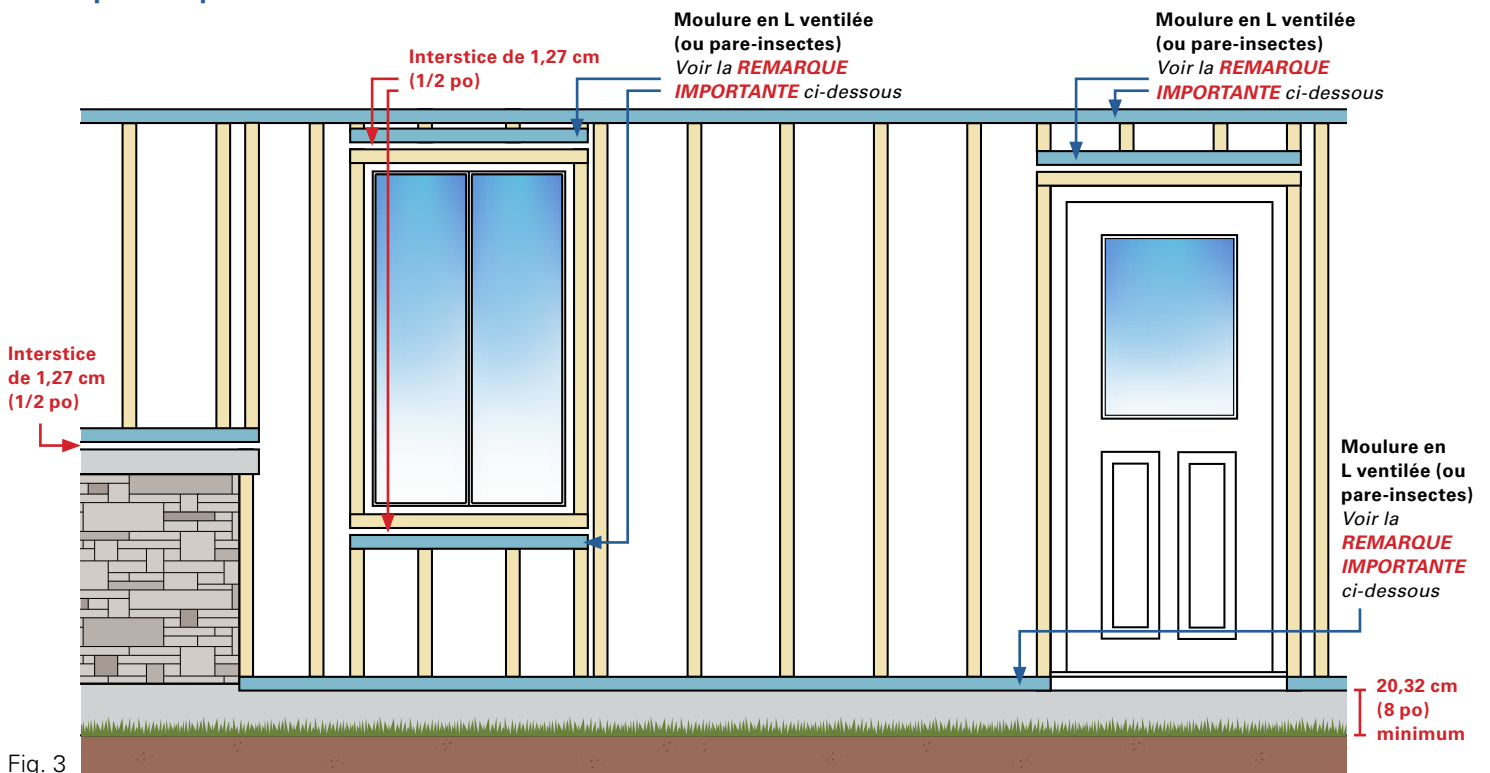


Fig. 3

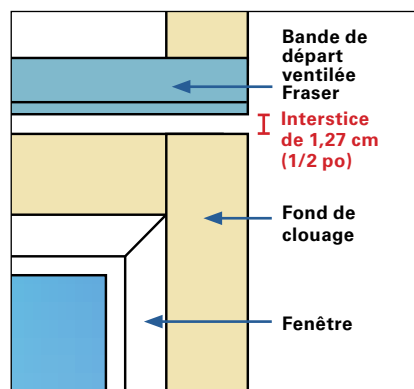


Fig. 4

Étendez le fond de clouage de 2,54 cm (1 po) au-dessus de la fondation et de 20,32 cm (8 po) au minimum par rapport au sol.

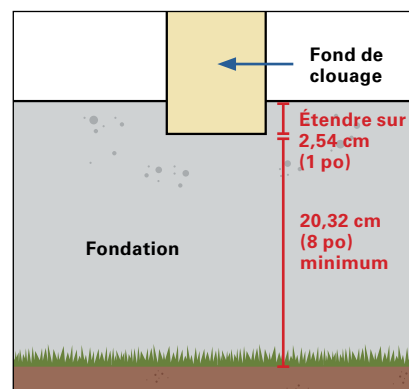


Fig. 5

Étendez le fond de clouage de 2,54 cm (1 po) au-dessus de la fondation et de 20,32 cm (8 po) au minimum par rapport au sol.

REMARQUE IMPORTANTE:

NE PAS installer de fond de clouage **HORIZONTAL** aux endroits où la **BANDE DE DÉPART VENTILÉE FRASER** est illustrée.



Fig. 6

SPÉCIFICATIONS DU FOND DE CLOUAGE

Installation sur substrat en bois Fond de clouage nominal (épaisseur minimale de 1,905 cm [3/4 po]) **Installation sur panneau en mousse, ou panneaux CBI** L'utilisation d'un fond de clouage séché au séchoir est obligatoire (épaisseur minimale de 2,54 cm [1 po])

Veuillez suivre tous les détails d'installation, d'entreposage et d'entretien exposés dans ce guide et respecter tous les codes du bâtiment applicables dans votre région. Le non-respect de ces directives peut entraîner l'annulation de la garantie Revêtement en bois Fraser. Pour plus de détails sur la garantie, reportez-vous à la page 3, Section 1.

SECTION 3

Installation d'un **DOUBLE** fond de clouage

pour pose de revêtement vertical

3:3 Préparer le mur

Le revêtement doit être installé sur un mur structurellement solide. L'installation du revêtement doit se faire sur un mur en colombages de bois à entraxe de 40,64 cm (16 po) maximum recouvert d'un panneau OSB (panneaux de lamelles orientées) ou de contreplaqué qui respecte votre code de construction local.

Les matériaux suivants doivent être installés avant la fixation du fond de clouage...

- Un pare-vapeur résistant à l'eau (membrane pare-eau/air) doit être appliqué sur toutes les surfaces murales.
- Du ruban d'étanchéité doit être appliqué autour de toutes les portes, les fenêtres et tous les joints de la membrane pare-eau/air, conformément au code du bâtiment local.
- Installez des solins au-dessus et au-dessous de toutes les fenêtres et portes conformément au code du bâtiment local.

IMPORTANT: Assurez-vous que l'ensemble du système mural est sec avant d'installer le revêtement.

3:4 Installation d'un double fond de clouage

Lors de l'installation d'un double fond de clouage, suivez les directives suivantes pour assurer la ventilation et la gestion de l'eau derrière le revêtement. Le non-respect de ces directives entraînera l'annulation de votre garantie de Revêtement en bois Fraser.

- Commencez l'installation avec un fond de clouage vertical comme indiqué pour la pose à l'horizontale. *(Voir page , Section 3:2)*
- Installez ensuite le fond de clouage horizontal sur le fond de clouage vertical **30,48 cm (12 po) depuis le centre.** *(Voir la figure 8)*
- Le fond de clouage horizontal doit être composé d'un matériau séché au séchoir de 2,54 cm sur 7,62 cm (1 po sur 3 po) ou de 2,54 cm sur 10,16 cm (1 po sur 4 po). **Kiln Dried** material. (**Épaisseur minimale de 2,54 cm [1 po]**)
- Veillez à ce que la ventilation est suffisante en haut et en bas du mur, sans quoi la garantie Revêtement en bois Fraser sera annulée.

REMARQUE : Le double cerclage peut être obligatoire dans votre région.

Revêtement en bois Fraser recommande fortement l'utilisation d'un double cerclage comme **MEILLEURE PRATIQUE** pour l'installation d'un revêtement vertical. Toutefois, si votre code du bâtiment local permet l'installation de bandes horizontales lors de la pose de revêtements verticaux, vous **DEVEZ** laisser une rupture capillaire de 1/2 po, tous les 48 po entre les extrémités des bandes, pour faciliter la circulation de l'air et la gestion de l'humidité.

- Le cerclage doit être installé à **12 po d'intervalle** et doit permettre une pénétration des clous d'au moins 1 po.
- Lors de l'installation du revêtement et du cerclage sur des applications de panneaux de mousse/formes de béton isolé, vous **DEVEZ** utiliser des matériaux **séchés au four** de 1 po x 3 po ou 1 po x 4 po. (**Minimum de 1 po d'épaisseur**)
- Le non-respect de ces instructions peut annuler la garantie de votre revêtement en bois Fraser. Avant l'installation, vérifiez les codes du bâtiment auprès de votre municipalité locale. La responsabilité de s'assurer que les codes du bâtiment locaux sont respectés appartient à l'installateur.

IMPORTANT: Votre Code de sécurité incendie local peut exiger une barrière pare-feu pour tout revêtement vertical dépassant 3 mètres de hauteur (environ 304,8 cm [10 pi]).

REMARQUE : Un ingénieur doit approuver toute installation de revêtement en bois Fraser sur des panneaux PSI avant l'installation. Communiquez avec Revêtement en bois Fraser pour connaître les directives d'installation appropriées avant l'installation.

Veillez suivre tous les détails d'installation, d'entreposage et d'entretien exposés dans ce guide et respecter tous les codes du bâtiment applicables dans votre région. Le non-respect de ces directives peut entraîner l'annulation de la garantie Revêtement en bois Fraser. Pour plus de détails sur la garantie, reportez-vous à la page 3, Section 1.

SECTION 3 Installation d'un **DOUBLE** fond de clouage

pour pose de revêtement vertical

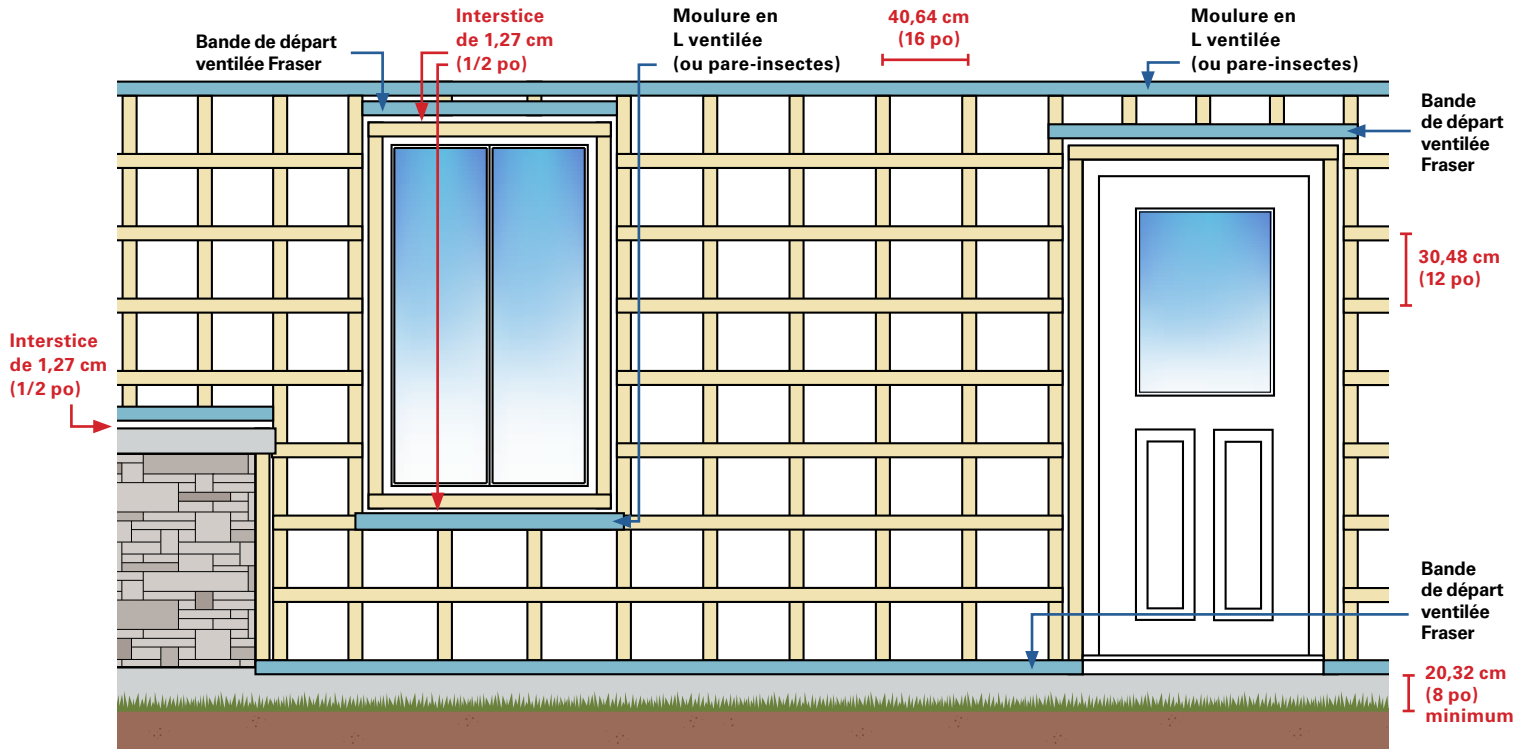


Fig. 7

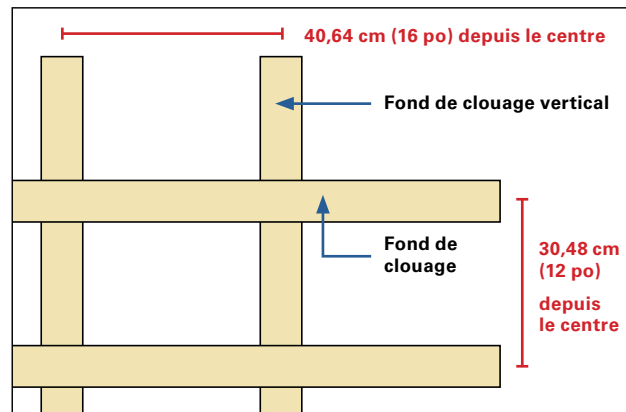


Fig. 8

Installez le fond de clouage horizontal à entraxe de 30,48 cm (12 po).



Fig. 9

SPÉCIFICATIONS DU FOND DE CLOUAGE

Installation sur substrat en bois

Fond de clouage nominal (épaisseur minimale de 1,905 cm [3/4 po]) Installation sur panneau en mousse, ou panneaux CBI L'utilisation d'un fond de clouage séché au séchoir est obligatoire (épaisseur minimale de 2,54 cm [1 po])

Veuillez suivre tous les détails d'installation, d'entreposage et d'entretien exposés dans ce guide et respecter tous les codes du bâtiment applicables dans votre région. Le non-respect de ces directives peut entraîner l'annulation de la garantie Revêtement en bois Fraser. Pour plus de détails sur la garantie, reportez-vous à la page 3, Section 1.

SECTION 4

Installation du revêtement

4:1 Installation du premier rang de revêtement

Commencez votre projet de pose de revêtement en installant le premier rang au bas du mur. Veuillez suivre attentivement les instructions ci-dessous pour vous assurer que toutes les sections du mur sont correctement ventilées afin d'assurer la circulation de l'air et le drainage de l'eau.

4:2 Moulure ventilée en L (ou pare-insectes)

- Posez la moulure ventilée en L Fraser (ou le pare-insectes) le long de toutes les sections du mur accueillant le revêtement Fraser.
- Assurez-vous que la bande de ventilation est de niveau et est fixée directement sur le fond de clouage. Le bas du fond de clouage doit atteindre le bas de la bande de ventilation.
- Fixez avec deux clous tous les 40,64 cm (16 po). *(Voir la figure 10)*

4:3 Dégagement de 20,32 cm (8 po) par rapport au bas du revêtement

- Faites déborder la partie inférieure du premier rang de revêtement de 1,27 cm (1/2 po) au-delà du bas du fond de clouage.
- Le revêtement en bois doit être installé à un minimum de 20,32 cm (8 po) au-dessus du sol pour le protéger du sol humide, de la pluie et de l'humidité. *(Voir la figure 11)*

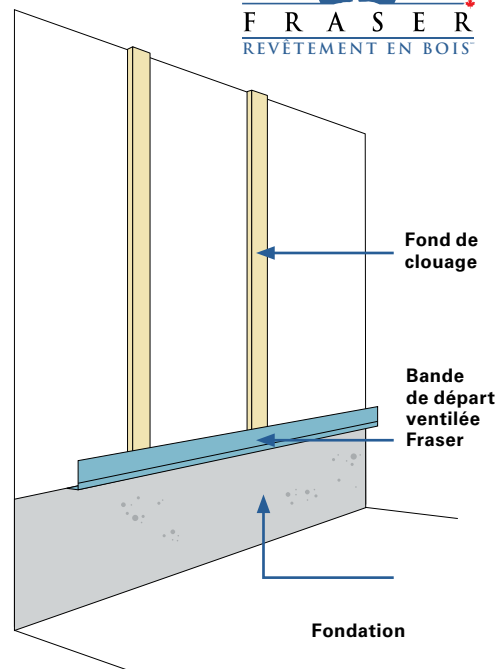


Fig. 10

REMARQUE IMPORTANTE : Pour une pose à double fond de clouage, ou lorsque le fond de clouage est plus épais que 1,905 cm (3/4 po), utilisez le pare-insectes ou la moulure ventilée en L Fraser de 4,445 cm (1-3/4 po) pour permettre la ventilation et le drainage de l'eau et pour empêcher les rongeurs et les insectes d'entrer derrière le revêtement. *(Voir la figure 12)*

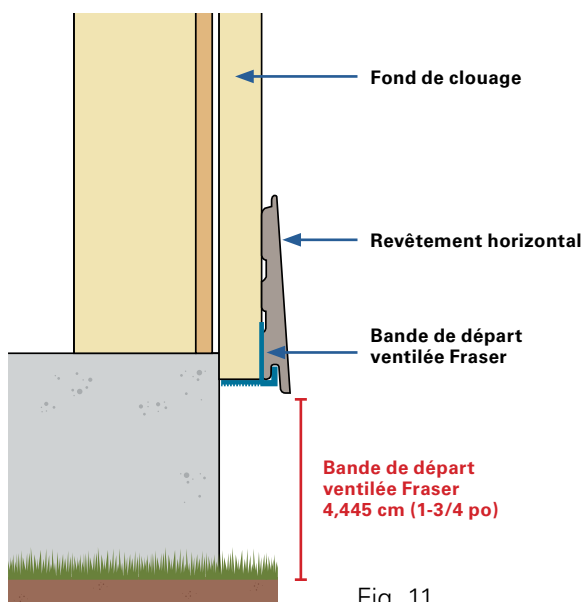


Fig. 11

Double fond de clouage pour pose de revêtement horizontal

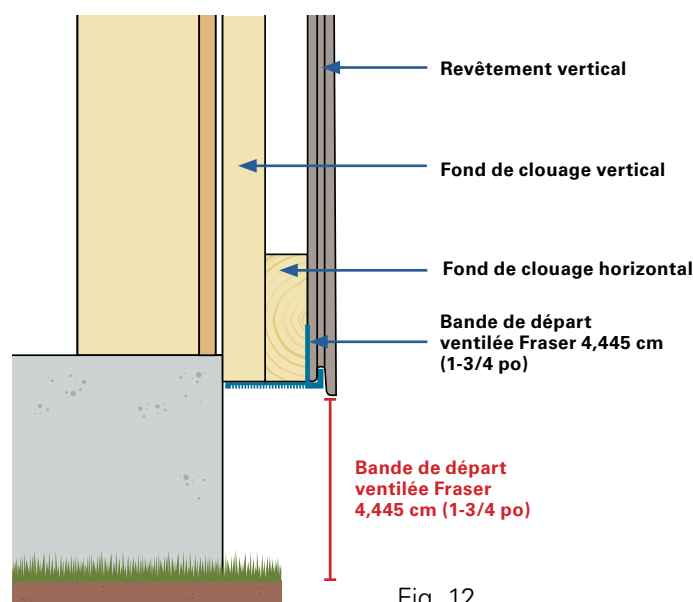


Fig. 12

Double fond de clouage pour pose de revêtement vertical

Veuillez suivre tous les détails d'installation, d'entreposage et d'entretien exposés dans ce guide et respecter tous les codes du bâtiment applicables dans votre région. Le non-respect de ces directives peut entraîner l'annulation de la garantie Revêtement en bois Fraser. Pour plus de détails sur la garantie, reportez-vous à la page 3, Section 1.

SECTION 5

Fixations, joints, étanchéité et calfeutrage

Fraser fabrique 3 types de fixations pour permettre l'installation du revêtement Evolution:

- Agrafes de 5,08 cm (2 po) en acier inoxydable*
- Clous annelés de 5,08 cm (2 po) de couleur assortie
- Clous en rouleau de 5,08 cm (2 po) de couleur assortie

* Installez 2 agrafes à 1,27 cm (1/2 po) d'écart à chaque point de raccord

IMPORTANT: Des agrafes et clous Fraser doivent être utilisés pour maintenir la garantie.

5:1 Agrafage noyé

- Procédez à l'agrafage noyé du revêtement en attachant le revêtement au fond de clouage à l'aide de 2 agrafes ou 1 clou tous les 40,64 cm (16 po) depuis le centre (30,48 cm [12 po] depuis le centre si le revêtement est installé à la verticale).
- Installez les agrafes et les clous sur la ligne de clouage rainurée à 1,27 cm (1/2 po) du bord supérieur selon un angle de 20 degrés dans au minimum 2,54 cm (1 po) de bois massif. Enfoncez jusqu'à l'affleurement. **(Les agrafes et clous enfoncés au-dessus de la ligne de clouage risquent de fissurer le bois. S'ils sont enfoncés sous la ligne, ils risquent d'être visibles.)**

Enfoncez 2 agrafes ou 1 clou selon un angle de 20 degrés sur la ligne de clouage à 1,27 cm (1/2 po) du bord supérieur de la languette

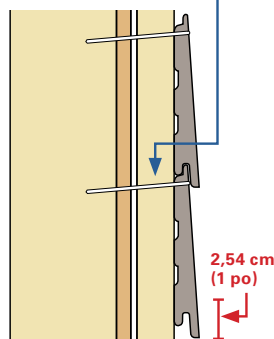


Fig. 13

Fixez les rangs de revêtement à chaque fond de clouage avec 2 agrafes espacées de 1,27 cm (1/2 po)

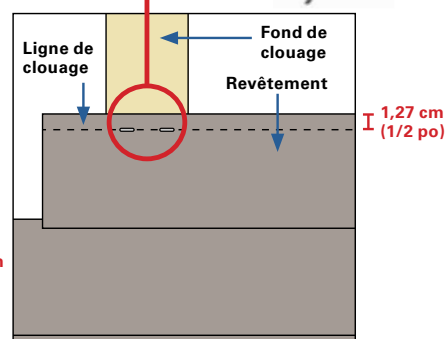


Fig. 14

- Lorsqu'un clouage de face est nécessaire, le revêtement doit être cloué à 2,54 cm (1 po) à partir de la partie inférieure de la planche pour éviter une fissuration. Reportez-vous à la page 12 pour plus de détails sur le clouage de face.

IMPORTANT: Il est nécessaire d'utiliser les clous Revêtement en bois Fraser en acier inoxydable dans les zones côtières.

5:2 Joints d'extrémité

- Le revêtement Evolution utilise la technologie Fraser-Lok qui fixe en place les 4 côtés de la planche de revêtement – y compris les extrémités. (Voir la Figure 15)

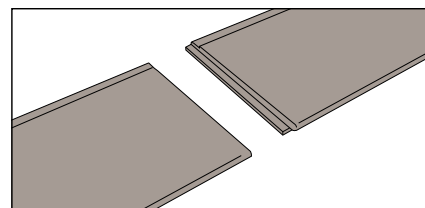


Fig. 15

5:3 Endroits où le revêtement entre en contact avec les portes, les fenêtres et la garniture

- Laissez un écart de 0,15875 (1/16 po) entre tous les joints d'extrémité où le revêtement entre en contact avec les portes, les fenêtres et la garniture en prévision de l'expansion et de la contraction normales des matériaux.
- Toutes les extrémités coupées doivent être scellées avec de la peinture à retouche Revêtement en bois Fraser.
- Utilisez un calfeutrage en latex translucide ou peinturable de haute qualité pour combler tous les interstices et sceller autour des portes, des fenêtres et partout où le revêtement entre en contact avec la garniture. (Voir la Figure 16)
- Le calfeutrage **DOIT** être appliqué sur la surface du revêtement.

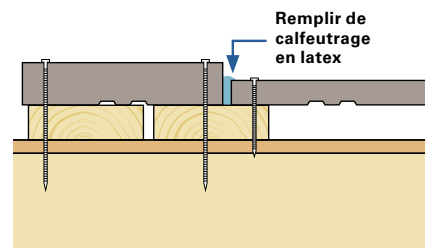


Fig. 16

IMPORTANT: Toute garniture doit avoir un clouage double avec des clous Revêtement en bois Fraser de 7,62 cm (3 po). Vous pouvez utiliser des clous en rouleau en plastique s'ils vous sont fournis par Revêtement en bois Fraser.

Veillez suivre tous les détails d'installation, d'entreposage et d'entretien exposés dans ce guide et respecter tous les codes du bâtiment applicables dans votre région. Le non-respect de ces directives peut entraîner l'annulation de la garantie Revêtement en bois Fraser. Pour plus de détails sur la garantie, reportez-vous à la page 3, Section 1.

SECTION 5

Fixations, joints, étanchéité et calfeutrage

5:4 Clouage de face

Pour le clouage de face, utilisez uniquement des clous Revêtement en bois Fraser de couleur assortie comme détaillé ci-dessous pour toutes les poses.

- Utilisez le capuchon à marteau en plastique fourni pour éviter d'endommager la finition des clous et pour protéger le revêtement.
- La tête des clous doit être enfoncée à **affleurement** avec la surface du revêtement. *(Voir la Figure 17)*
- **Tous les clous doivent pénétrer de 2,54 cm (1 po) au minimum dans le substrat en BOIS MASSIF.**

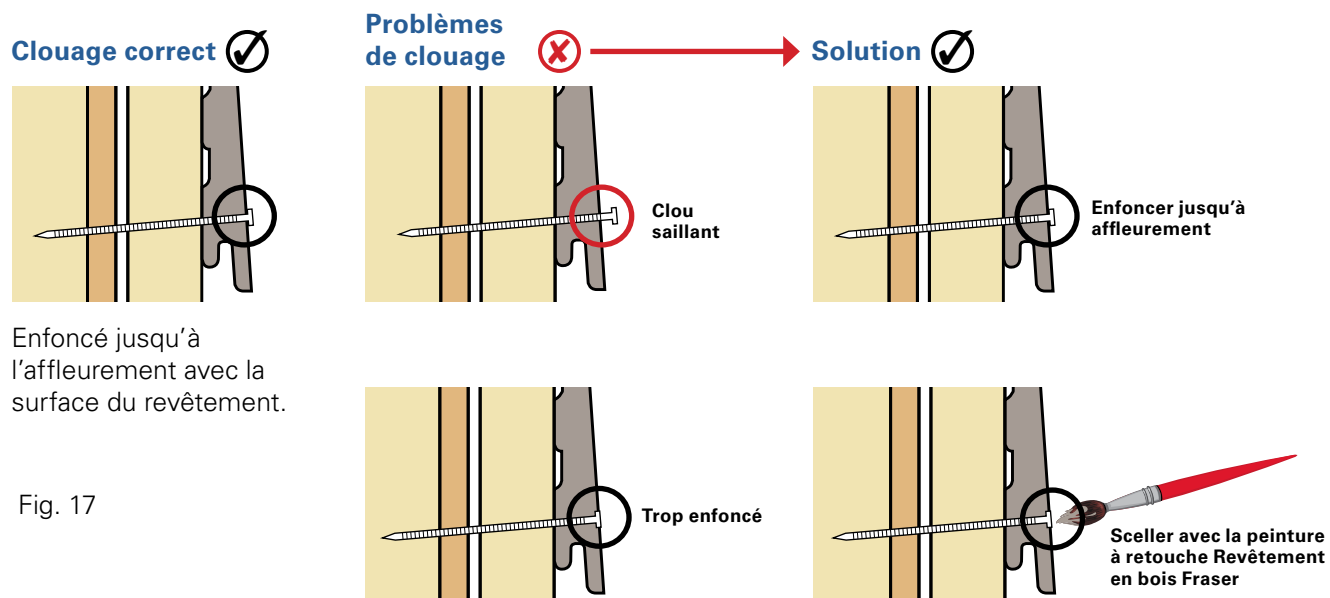


Fig. 17

SECTION 5

Fixations, joints, étanchéité et calfeutrage

5:5 Détails d'agrafage de la série Evolution

Poses horizontales

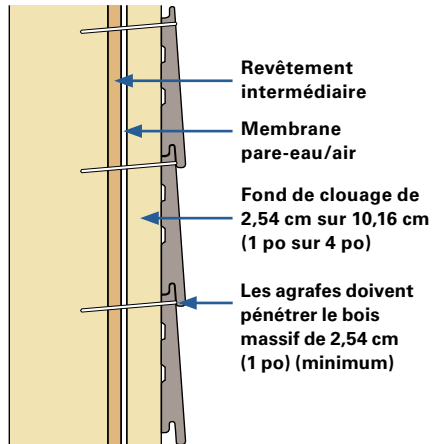


Fig. 18

Revêtement biseauté

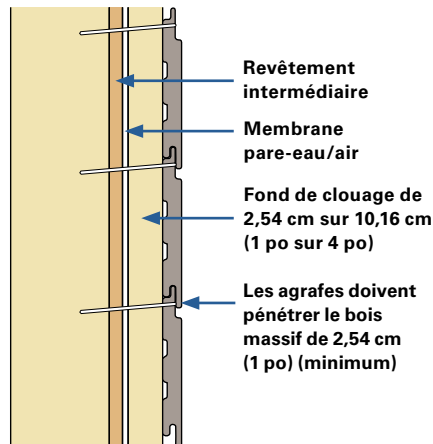


Fig. 19

Revêtement Neo

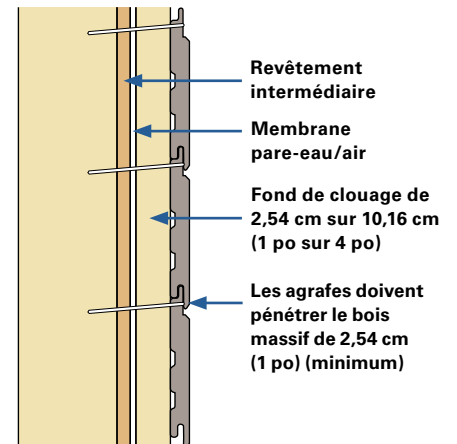


Fig. 20

Revêtement Euro V

Poses verticales

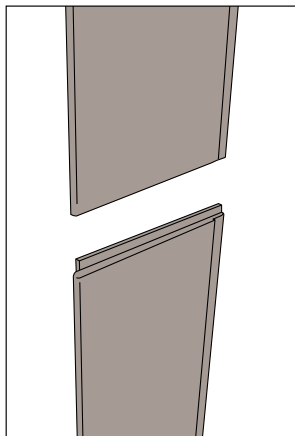


Fig. 21

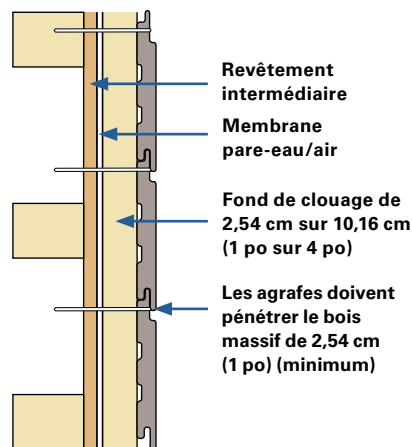


Fig. 22

Revêtement Neo

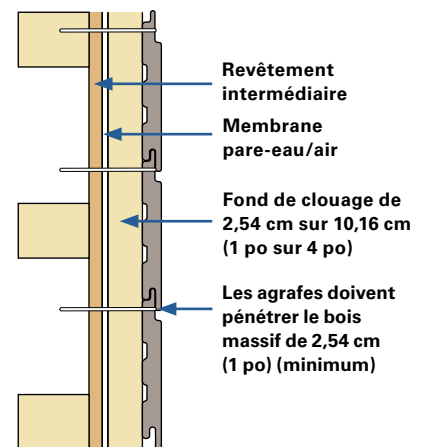


Fig. 23

Revêtement Euro V

IMPORTANT: Les languettes emboutées doivent être orientées vers le haut (vers le haut du mur) lors des poses verticales **ou toutes les garanties seront annulées.**

Veuillez suivre tous les détails d'installation, d'entreposage et d'entretien exposés dans ce guide et respecter tous les codes du bâtiment applicables dans votre région. Le non-respect de ces directives peut entraîner l'annulation de la garantie Revêtement en bois Fraser. Pour plus de détails sur la garantie, reportez-vous à la page 3, Section 1.

SECTION 6

Installation des rangs supplémentaires et des coins

6:1 Ajout de rangs de revêtement

- Une fois le rang de départ en place, continuez à placer les rangs suivants en les serrant bien sur les joints horizontaux et les joints d'extrémité. Lors de l'alignement du haut des planches, ne permettez jamais une séparation de plus de 0,3175 cm (1/8 po) avec la ligne précédente. (Voir la Figure 24)
- Vérifiez le niveau des planches toutes les 3 ou 4 rangées. Une différence de 0,16 cm (1/16 po) à 0,3175 cm (1/8 po) est considérée comme acceptable. (Voir la Figure 25)
- Vérifiez le niveau des planches toutes les 3 ou 4 rangées. Une différence de 0,16 cm (1/16 po) à 0,3175 cm (1/8 po) est considérée comme acceptable
- La technologie Fraser-Lok fixe en place les joints d'extrémité ensemble de sorte qu'ils n'ont pas besoin d'être coupés et peuvent tomber n'importe où entre les bandes de fond de clouage.

Remarque: Lorsque vous terminez une rangée, coupez le revêtement selon les besoins et utilisez la pièce restante pour commencer la rangée suivante. Chaque fois que vous coupez le revêtement, que la coupe soit visible ou non, il est obligatoire de colorer la fibre de bois exposée. **LE NON-RESPECT DE CETTE DIRECTIVE ANNULERA LA GARANTIE.**

6:2 Installer, couper et clouer les coins

- Tous les coins de revêtement en bois Fraser doivent être fixés à l'aide des clous de 7,62 cm (3 po) Revêtement en bois Fraser de couleur assortie tous les 40,64 cm (16 po) depuis le centre, à environ 1,905 cm (3/4 po) – 2,54 cm (1 po) du bord de la moulure. (Voir la Figure 26/27)

Remarque: Les clous Revêtement en bois Fraser en acier inoxydable doivent être utilisés dans les zones côtières.

- Du calfeutrage doit être appliqué à l'endroit où le revêtement entre en contact avec la garniture de coin.
- Tous les coins et toute la garniture doivent être installés avant la pose du revêtement.

IMPORTANT: N'assemblez jamais deux pièces de revêtement ensemble pour faire un coin.

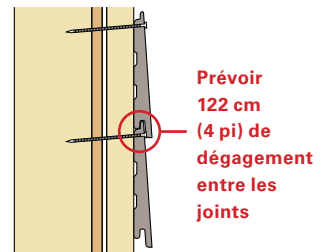


Fig. 24

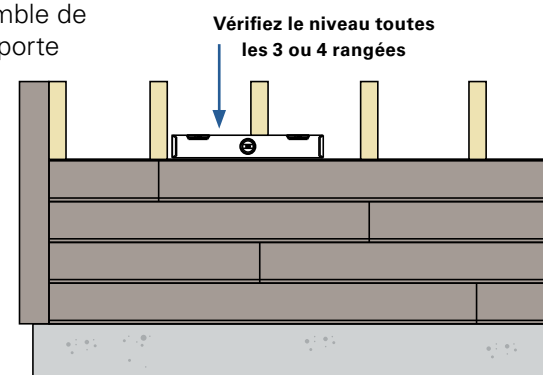


Fig. 25

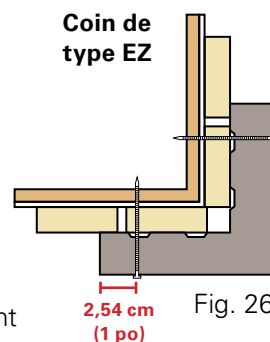


Fig. 26

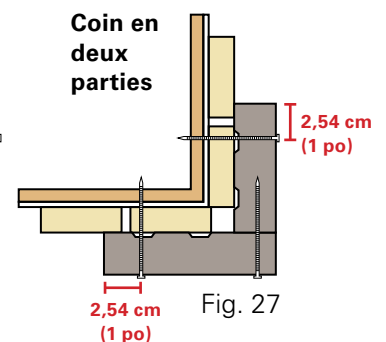


Fig. 27

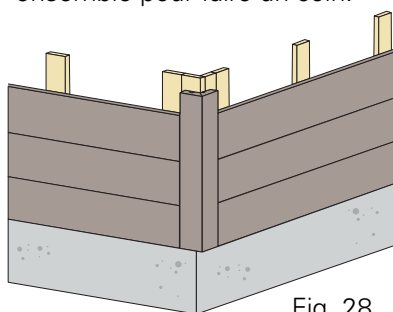


Fig. 28

Coin de type EZ
(une pièce)

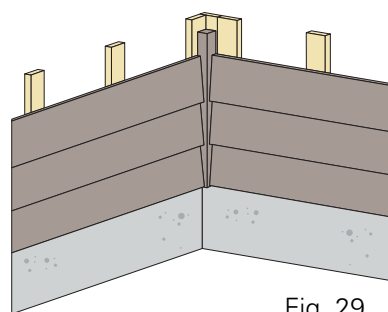


Fig. 29

Coin intérieur
(une pièce)

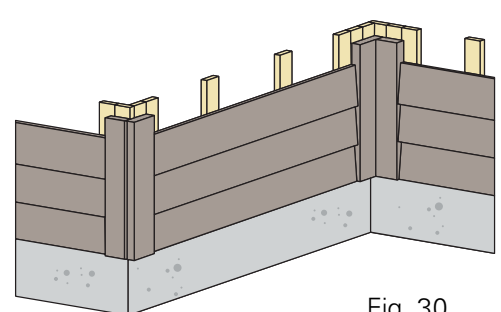


Fig. 30

Coin extérieur/intérieur
(deux pièces)

Veillez suivre tous les détails d'installation, d'entreposage et d'entretien exposés dans ce guide et respecter tous les codes du bâtiment applicables dans votre région. Le non-respect de ces directives peut entraîner l'annulation de la garantie Revêtement en bois Fraser. Pour plus de détails sur la garantie, reportez-vous à la page 3, Section 1.

SECTION 7

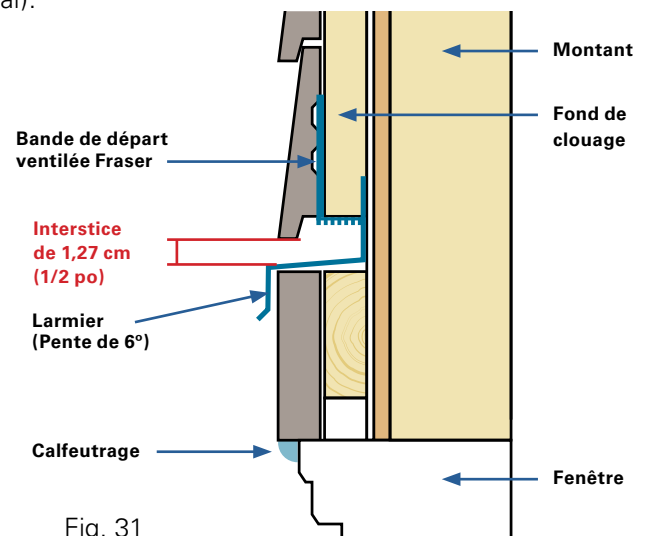
Bande de départ ventilée Fraser

7:1 Fenêtres et portes

Il convient de prévoir une ventilation et un drainage pour toutes les fenêtres et portes de plus de 122 cm (4 pi) de largeur. Les fenêtres de taille inférieure ne nécessitent pas de ventilation, mais nous recommandons fortement d'en prévoir une. Il faut prévoir un interstice de 1,27 cm (1/2 po) entre le fond de clouage du mur et la structure du mur pour permettre une ventilation adéquate. Une membrane de ruban d'étanchéité doit être installée autour de toutes les ouvertures pour empêcher l'eau de s'infiltrer (suivez le code du bâtiment local).

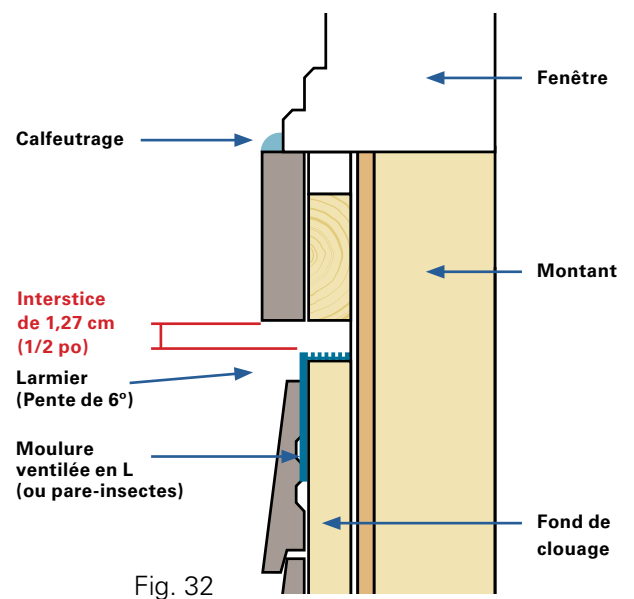
7:2 Au-dessus des fenêtres et des portes

- Installez un larmier au-dessus de la garniture décorative de la fenêtre ou de la porte pour permettre à l'eau de s'écouler.
- Laissez un interstice de 1,27 cm (1/2 po) entre le larmier et la garniture en bois.
- Le larmier doit présenter une pente de 6 degrés pour empêcher l'eau ou la neige de s'accumuler.
- Posez la moulure ventilée en L Fraser (ou le pare-insectes) pour permettre à l'air de circuler et à l'eau de couler et empêcher les insectes de nicher derrière le revêtement.
(Voir la figure 31)



7:3 En dessous des fenêtres de plus de 122 cm (4 pi) de large

- Laissez un interstice de 1,27 cm (1/2 po) entre le solin et la garniture en bois.
- Installez la moulure ventilée en L Fraser (ou le pare-insectes) pour permettre à l'air de circuler et empêcher les insectes de nicher derrière le revêtement. (Voir la figure 32)



IMPORTANT:

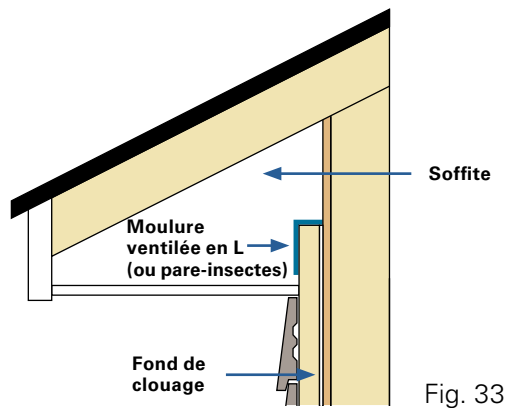
Si la conception de votre projet Revêtement en bois Fraser ne nécessite pas de garniture autour des ouvertures de votre mur, veillez à installer les fenêtres à la profondeur appropriée en tenant compte de l'épaisseur du fond de clouage.

SECTION 7

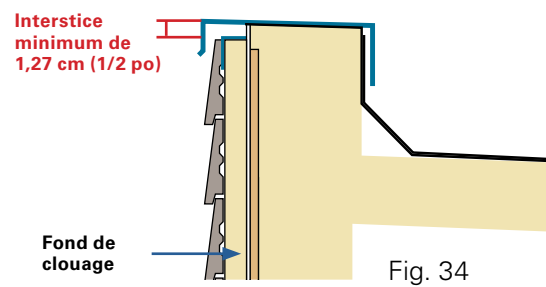
Ventilation et gestion de l'humidité

7:4 Haut du mur / soffite

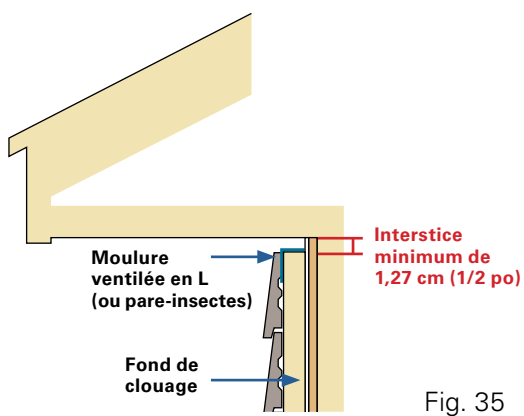
Il est obligatoire que l'air circule du bas vers le haut du mur sans restriction. Un mur bien ventilé assurera la performance et la garantie de votre revêtement en bois Fraser. Pour les solutions de ventilation les plus courantes pour la partie supérieure d'un mur, voir les figures 33, 34, 35 et 36 ci-dessous. Il existe de nombreuses options de conception pour les moulures et la garniture. Si votre conception diffère des exemples présentés, consultez votre code de construction local pour savoir comment l'installer correctement.



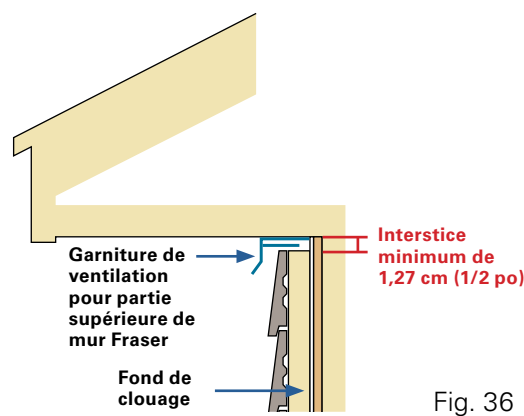
Ventilation dans un vide sous toit



Ventilation sous un toit plat



Ventilation sous soffite



**Ventilation sous soffite
Avec garniture de ventilation pour
partie supérieure de mur Fraser**

Veillez suivre tous les détails d'installation, d'entreposage et d'entretien exposés dans ce guide et respecter tous les codes du bâtiment applicables dans votre région. Le non-respect de ces directives peut entraîner l'annulation de la garantie Revêtement en bois Fraser. Pour plus de détails sur la garantie, reportez-vous à la page 3, Section 1.

SECTION 7

Ventilation et gestion de l'humidité

7:5 Pignons

Les pignons de votre mur doivent être ventilés pour permettre à l'air chaud de s'échapper. Au besoin, installez un fond de clouage supplémentaire pour fixer le revêtement. Les extrémités du revêtement NE DOIVENT PAS être clouées ENTRE les fonds de clouage, car cette pose compromettra la stabilité de l'installation. Les pignons doivent être ventilés avec un pare-insectes, une moulure ventilée en L ou une garniture de ventilation pour partie supérieure de mur Fraser.

(Voir la figure 37)

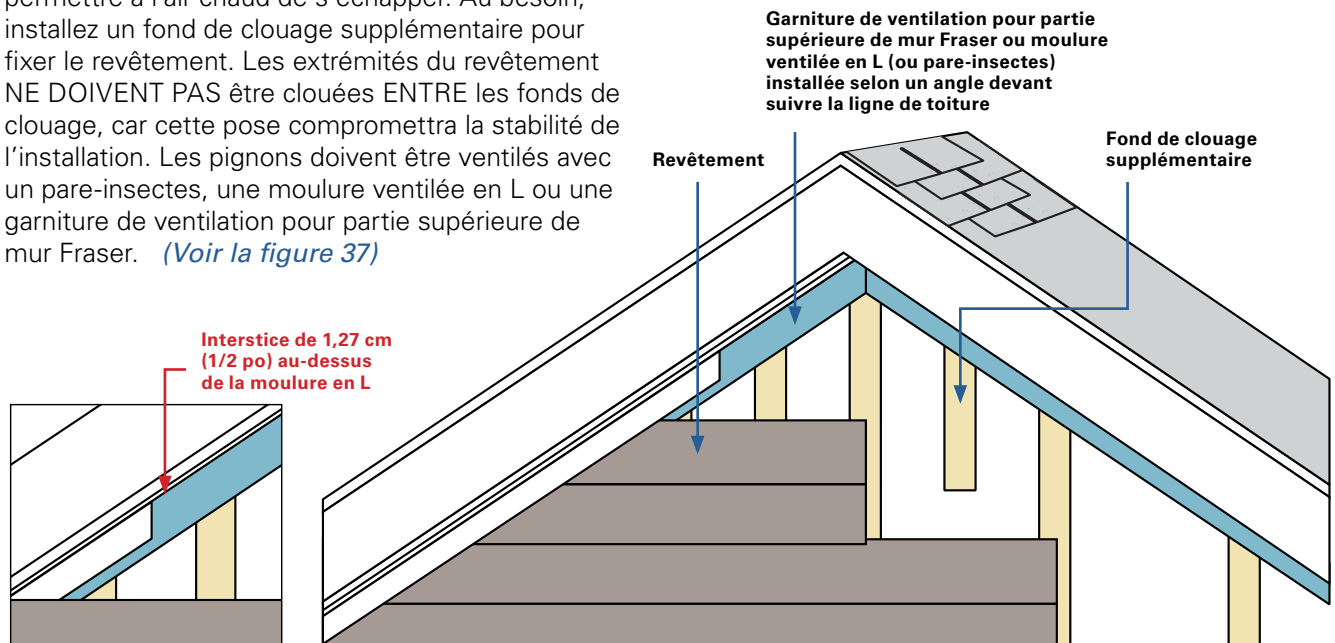
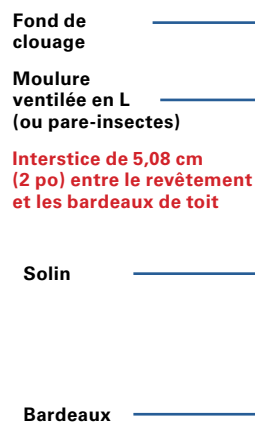


Fig. 37

7:6 Lucarnes

Il faut prévoir un dégagement de 5,08 cm (2 po) entre la jonction du toit et du revêtement en bois. Installez une moulure ventilée en L Fraser (ou un pare-insectes) pour permettre à l'air de circuler et à l'eau de s'écouler.

(Voir la figure 38)



Fond de clouage

Moulure ventilée en L (ou pare-insectes)

Interstice de 5,08 cm (2 po) entre le revêtement et les bardeaux de toit

Solin

Bardeaux

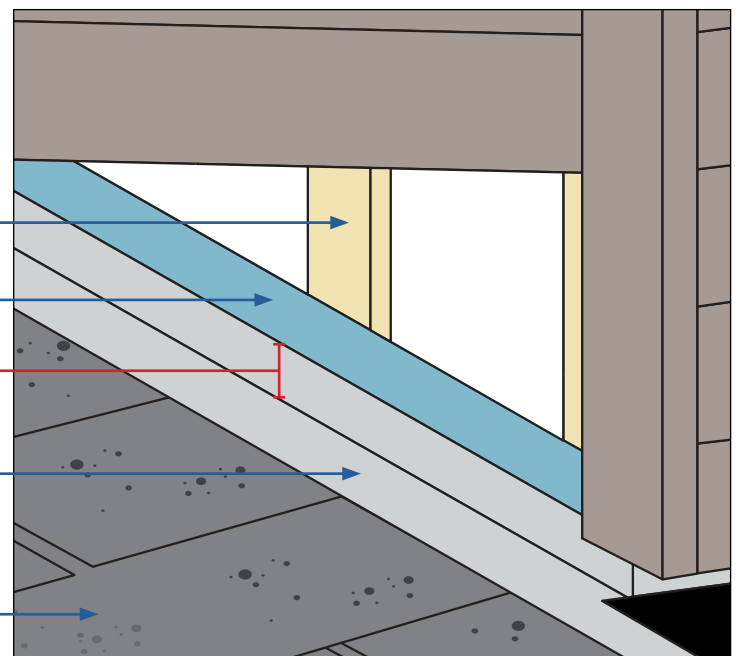


Fig. 38

Veillez suivre tous les détails d'installation, d'entreposage et d'entretien exposés dans ce guide et respecter tous les codes du bâtiment applicables dans votre région. Le non-respect de ces directives peut entraîner l'annulation de la garantie Revêtement en bois Fraser. Pour plus de détails sur la garantie, reportez-vous à la page 3, Section 1.

SECTION 7

Ventilation et gestion de l'humidité

7:7 Au-dessus des terrasses surélevées

Le revêtement ne doit pas entrer en contact avec des structures horizontales, comme une terrasse en bois. Laissez un espace de 5,08 cm (2 po) entre la terrasse, et un espace de 1,27 cm (1/2 po) entre le solin et la partie inférieure du revêtement pour permettre à l'air de circuler et à l'eau de s'écouler.

Dans la partie inférieure du mur, installez une moulure ventilée en L (ou un pare-insectes) directement sur le fond de clouage pour servir de protection contre les insectes tout en permettant à l'air de circuler et à l'eau de s'écouler.

(Voir la figure 39)

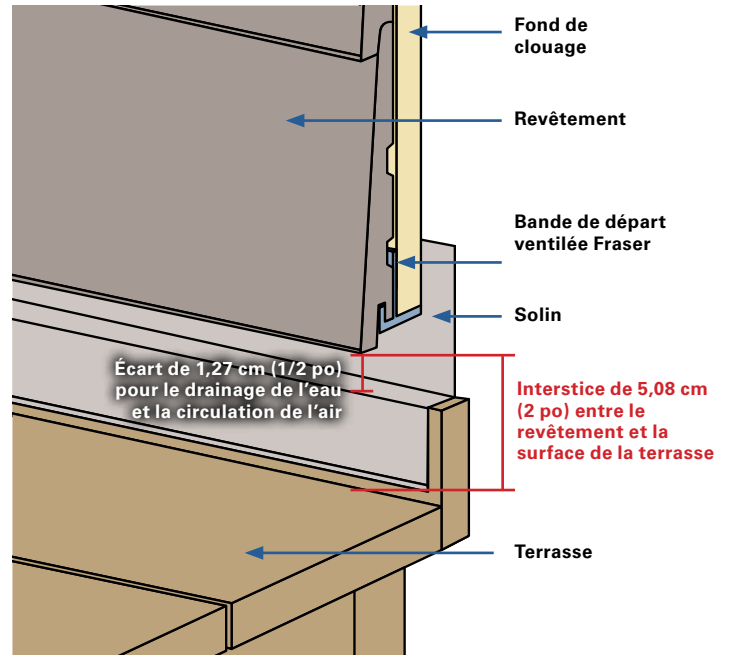


Fig. 39

7:8 Au-dessus de sections de mur en maçonnerie

Un dégagement de 1,27 cm (1/2 po) doit être créé entre la partie inférieure du revêtement en bois et la partie supérieure de la section de mur en maçonnerie. Installez un solin pour protéger la maçonnerie contre les dommages causés par l'eau. Dans la partie inférieure du mur Fraser (au-dessus de la brique), installez une moulure ventilée en L (ou un pare-insectes) directement sur le fond de clouage pour servir de protection contre les insectes tout en permettant à l'air de circuler et à l'eau de s'écouler.

(Voir la figure 40)

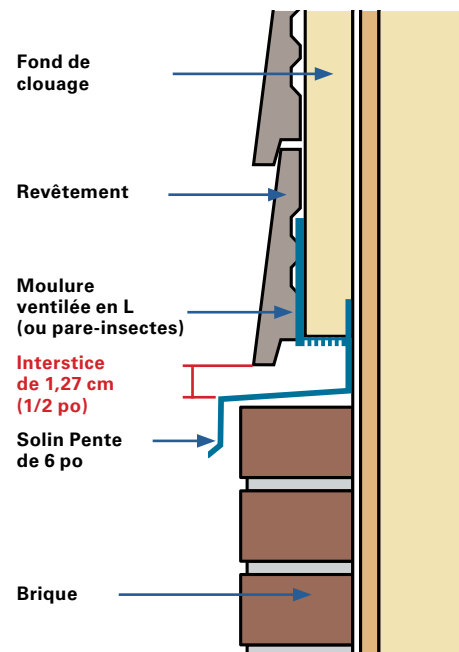


Fig. 40

Veillez suivre tous les détails d'installation, d'entreposage et d'entretien exposés dans ce guide et respecter tous les codes du bâtiment applicables dans votre région. Le non-respect de ces directives peut entraîner l'annulation de la garantie Revêtement en bois Fraser. Pour plus de détails sur la garantie, reportez-vous à la page 3, Section 1.

GUIDE D'INSTALLATION

pour la pose du bardeau de cèdre blanc de l'Est Fraser Wood Siding

La pose du bardeau de cèdre blanc de l'Est est relativement simple. Cependant, pour tirer le maximum de votre bardeau, il importe de respecter certaines règles, car les techniques de pose varient selon qu'il s'agit d'une construction neuve ou de rénovations, d'un toit ou d'un mur. Il sut de suivre les étapes précisées ci-après et le tour est joué.

1re ÉTAPE

CHOISISSEZ D'ABORD LE BON TYPE DE BARDEAUX...

Classe	Caractéristiques	Utilisations recommandées
A (Extra) Emballage bleu	<ul style="list-style-type: none"> Couleur pâle Très haute qualité Aucun défaut (bois clair sans nœud) Cœur de l'arbre 	<ul style="list-style-type: none"> Revêtements Toitures Conditions climatiques difficiles Résistance accrue et durable
EXTRA		
B (Clair) Emballage rouge	<ul style="list-style-type: none"> Couleur riche Qualité standard Aucun nœud sur la partie exposée (6 po) 	<ul style="list-style-type: none"> Revêtements Toitures avec pente accentuée Décoration intérieure et extérieure
CLAIR		
C (2e clair) Emballage vert	<ul style="list-style-type: none"> Couleur variant de brun à beige Qualité économique Nœuds sains sur la surface exposée (6 po) Apparence rustique 	<ul style="list-style-type: none"> Revêtements Décoration intérieure et extérieure Murs de bâtiments secondaires
2e CLAIR		
D (Utilité) Emballage vert	<ul style="list-style-type: none"> Largeur de 3 à 6 po Couleur variable Plusieurs défauts acceptables sur toute la surface 	<ul style="list-style-type: none"> Rangs de départ (sous-revêtements) et revêtements Décoration intérieure rustique Utilisations secondaires variées
UTILITÉ		

* Tous les produits teints de Fraser Wood Siding sont de qualité supérieure.

Remarque : Les classes A, B et C sont disponibles en deux catégories de finition : (R) Régulier et (R&R) Recoupé et redéliné

...ET LES BONS CLOUS

Il est important de choisir le clou adapté à son utilisation. Seul l'emploi de clous galvanisés, résistants à la rouille, permet de prolonger la durée de vie du bardeau et d'en préserver l'apparence.

Rénovations	Nouvelles constructions
clous de 4,5 cm (1¾ po), calibre 14	clous de 3,2 cm (1¼ po), calibre 14,5



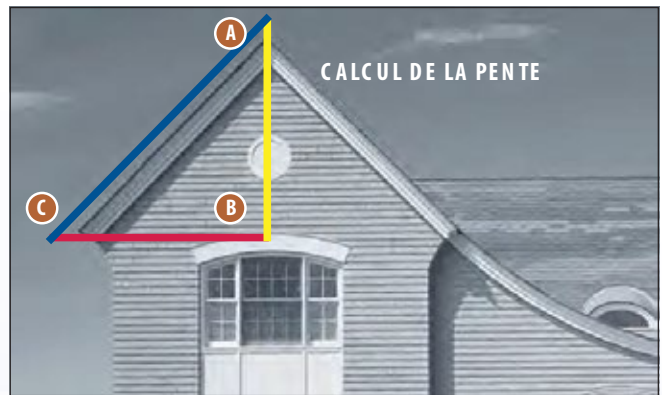
calibre 14



calibre 14,5

PUIS, CALCULEZ BIEN LA QUANTITÉ NÉCESSAIRE

Le calcul de la quantité nécessaire à vos travaux dépend de la superficie totale et du pureau (partie exposée du bardeau). Un paquet standard de bardeaux de cèdre couvre 2,3 m² (25 pi²) avec un pureau de 12,5 cm (5 po). Pour les ns de calcul de la quantité de bardeaux, l'unité de mesure utilisée est la toise (une toise = 4 paquets de bardeaux).



2e ÉTAPE

CALCUL DE LA PENTE

Pour les toitures, la grandeur du pureau doit varier selon l'inclinaison (la pente) du toit. Ainsi, plus la pente est forte, plus grand sera le pureau, et vice-versa.

Pour calculer la pente du toit, vous devez diviser la distance entre les points **A** et **B** (élévation) par celle séparant les points **B** et **C**.

≤ 1 : 4 ou 25 % ou 14° Ne pas utiliser le bardeau de cèdre

≥ 1 : 375 ou 27 % ou 15°

≤ 1 : 3 ou 33 % ou 18° Le pureau doit être au max. de 10 cm (4 po)

> 1 : 3 ou 33 % ou 18° Le pureau doit être au max. de 12,5 cm (5 po)

Remarque : Un bon toit de bardeaux doit avoir au moins trois rangées de bardeaux d'épaisseur. Les illustrations sont à titre indicatif, pour favoriser la compréhension.

3e ÉTAPE

CALCUL DE LA QUANTITÉ POUR UN TOIT OU UN MUR

La superficie totale à couvrir divisée par la superficie d'une toise de bardeaux selon le pureau utilisé nous donnera la quantité approximative de toises nécessaires. Pour améliorer les performances de votre toit, vous pouvez toujours utiliser un pureau plus petit. Sur les murs, les surfaces verticales étant moins sensibles aux intempéries, vous disposez d'une plus grande marge de manœuvre pour le pureau.

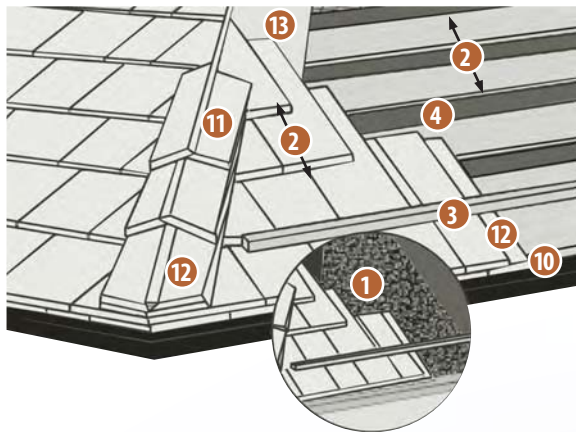
Voici quelques exemples de superficies couvertes par une toise de bardeaux selon différents pureau :

Quantité	Dimension du pureau	Superficie couverte
Une toise	4 po (10 cm)	80 pi ² (7,3 m ²)
Une toise	5 po (12,5 cm)	100 pi ² (9,3 m ²)
Une toise	6 po (15 cm)	120 pi ² (11,2 m ²)

Remarque : Veuillez ajouter une marge d'erreur d'environ 5 %.

GUIDE D'INSTALLATION

pour la pose du bardeau de cèdre blanc de l'Est Fraser Wood Siding



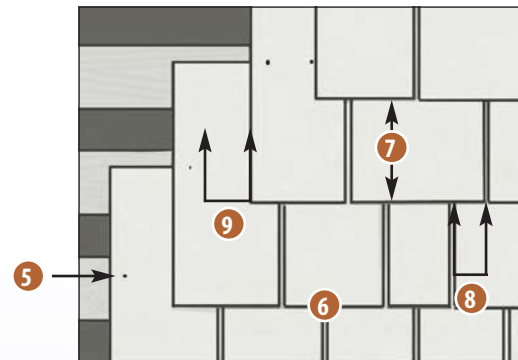
PRÉCISIONS CONCERNANT L'ALIGNEMENT DES BARDEAUX

CONSEILS POUR LA POSE SUR UN TOIT NEUF

Il est très important de permettre une circulation d'air adéquate sous les bardeaux, et non pas seulement de créer une lame d'air.

- 1 Le bardeau doit toujours être posé sur des lattes de bois de 2,75 sur 7,50 cm (1 sur 3 po) ou sur un produit de type Cedar Breather®, selon le mode d'installation précisé.
- 2 La distance entre les lattes, centre à centre, doit être égale au pureau des bardeaux.
- 3 Pour aligner les bardeaux, fixez temporairement une planche sur le toit ou tracez simplement une ligne à la craie.
- 4 Dans les régions aux conditions climatiques rigoureuses, les lattes ou le pare-vapeur Cedar Breather® doivent être fixés sur un panneau recouvert d'un pare-vapeur et doublé par en-dessous d'un isolant rigide ou d'une mousse.
- 5 Fixez 2 clous à 2 cm (¾ po) de chaque côté du bardeau et à 4 cm (1½ po) au-dessus du pureau.
- 6 Selon l'humidité du bardeau, prévoyez un espace de 3 à 6 mm (de ¼ à ¼ po) entre chaque bardeau, afin de permettre l'expansion et d'éviter le gondolement.
- 7 N'ayez jamais deux joints de bardeaux alignés s'ils sont posés sur des rangées mitoyennes.
- 8 Gardez un espace d'au moins 4 cm (1½ po) entre les joints de 2 rangées mitoyennes.
- 9 Les nœuds et autres défauts similaires doivent être traités comme des faces de bardeau. Les joints doivent être placés dans des rangs alternés à au moins 4 cm (1½ po) du début de ces défauts.
- 10 Afin de faciliter l'écoulement de l'eau dans les gouttières, la première rangée de bardeaux doit excéder d'au moins 4 cm (1½ po) la première planche de la couverture.
- 11 Pour l'arête du toit (appelée la noue), choisissez des bardeaux de même largeur, entre 10 à 13 cm (de 4 à 5 po) et installez-les en alternance d'un versant à l'autre et d'une rangée à l'autre.
- 12 La première rangée de bardeaux du toit ainsi que celle de la noue doivent toujours avoir deux épaisseurs de bardeaux.
- 13 Pour une pente de toit inférieure à 45 %, la base de métal, installée sous le bardeau et qui recouvre la noue ou la vallée, doit couvrir au moins 25 cm (10 po) de part et d'autre de celle-ci. Pour une pente de toit supérieure à 45 %, elle doit couvrir au moins 18 cm (7 po) de part et d'autre de celle-ci.
- 14 Complétez votre installation avec un ventilateur de faite de type Roll Vent® afin de permettre une circulation d'air sous les bardeaux.

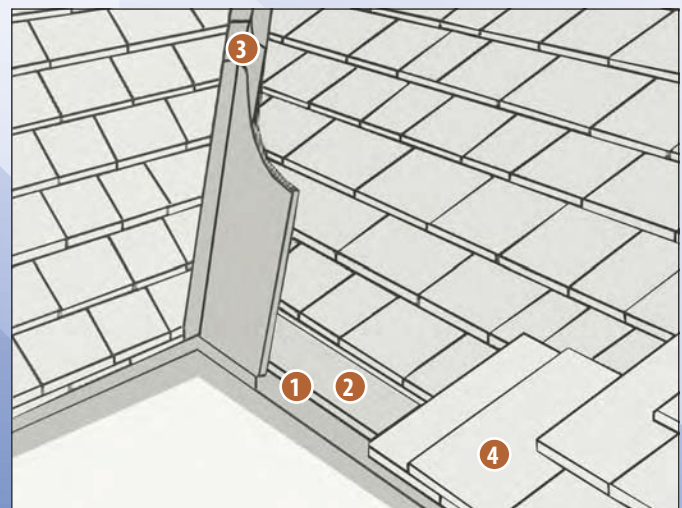
PRÉCISIONS CONCERNANT L'ALIGNEMENT DES BARDEAUX



CONSEILS POUR LA RÉNOVATION D'UN TOIT DE BARDEAUX

La rénovation d'un toit de bardeaux comporte plusieurs avantages. Elle permet un double toit avec un surplus d'isolation et de protection contre la chaleur et le froid. De plus, votre maison n'est jamais dépouillée de sa protection en cas d'orages soudains durant les travaux

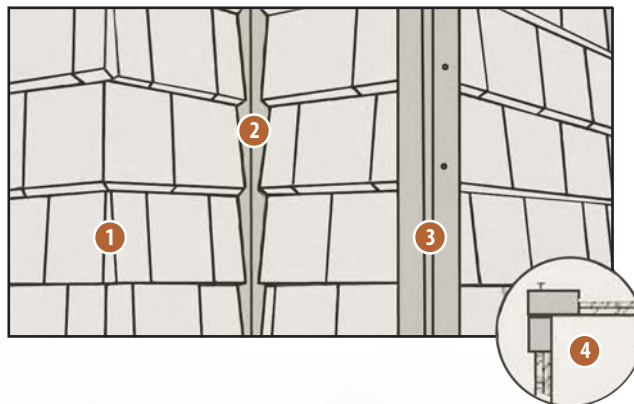
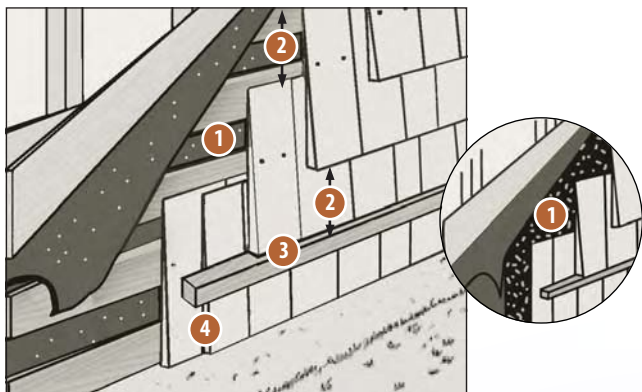
- 1 Il faut enlever la première rangée de vieux bardeaux sur la base, les côtés, ainsi que la noue de la toiture. Ceci enlève une surface de l'ordre de 15 cm (6 po), qui doit être refaite.
- 2 Pour couvrir l'espace dégagé, clouez une planche de cèdre. Pour la noue, une planche de cèdre biseautée doit être utilisée.
- 3 Clouez des planches de cèdre à l'intérieur des vallées, ce qui, lors de la pose, isole le nouveau métal de l'ancien.
- 4 Posez les nouveaux bardeaux directement sur les planches de cèdre et sur l'ancien bardeau, qui forment une base plane pour recevoir le toit neuf.
- 5 - 9 Respectez les indications 5 à 9 mentionnées dans la section précédente.



Remarque : Les bandes d'étanchéité métalliques aux joints de versants de toits ainsi qu'au-dessus des portes, fenêtres et cheminées doivent être conformes aux normes en vigueur dans l'industrie de la construction.

GUIDE D'INSTALLATION

pour la pose du bardeau de cèdre blanc de l'Est Fraser Wood Siding



CONSEILS POUR LA POSE SUR UN MUR

Les techniques de pose du bardeau de cèdre blanc sur un mur s'apparentent à celles pour un toit... mais en plus simple! Le pureau peut être augmenté considérablement, parce qu'un mur est moins exposé aux intempéries.

Sur des murs, le pureau du bardeau de cèdre blanc de l'Est de classe A peut atteindre jusqu'à 20 cm* (8 po), et 15 cm (6 po) pour le bardeau des classes B et C.

- 1 Le bardeau se pose toujours sur des lattes de bois de 2,5 sur 7,5 cm (1 sur 3 po) ou sur un produit de type Cedar Breather® fixés directement sur la charpente du mur ou sur le revêtement existant.
- 2 La distance entre les lattes, centre à centre, doit être égale au pureau des bardeaux.
- 3 Pour aligner les bardeaux, fixez temporairement une planche sur le mur ou tracez simplement une ligne à la craie.
- 4 La première rangée de bardeaux doit toujours avoir 2 épaisseurs et recouvrir d'au moins 2,5 cm (1 po) le haut du solage (fondations) afin d'empêcher toute infiltration possible entre le bas du mur de bardeaux et le solage.
- 5 - 9 Respectez les indications 5 à 9 mentionnées dans la section précédente.

Remarque : Les bandes d'étanchéité métalliques au-dessus des ouvertures (p. ex. fenêtres et portes) doivent être conformes aux normes en vigueur dans l'industrie de la construction.

* Les normes CSA 0118-3-94 prévoient un pureau de 20 cm (8 po). Cependant, Fraser Wood Siding recommande un pureau maximum de 15 cm (6 po).

* Le pureau doit être retouché avec deux couches de teinture.

CONSEILS POUR LA RÉALISATION DES COINS

Les coins intérieurs et extérieurs des murs en bardeaux sont faciles à compléter. Le chevauchement des bardeaux dans la finition des coins est tout aussi efficace et esthétique que la méthode utilisant des planches de coin.

- 1 La pratique standard pour la réalisation d'un coin intérieur ou extérieur est d'alterner le chevauchement des bardeaux de coin. Chaque bardeau excède alors légèrement le coin et est coupé à la toute fin pour une finition plus soignée.
- 2 Le coin intérieur est réalisé en clouant, sur la vallée de métal, une latte de cèdre carrée de 4 cm (1 3/4 po) sur laquelle les bardeaux viennent s'ajuster. Dans ce cas, la vallée de métal doit dépasser le joint d'au moins 18 cm (7 po) de part et d'autre.
- 3 On peut aussi réaliser les coins intérieurs et extérieurs en finissant l'arête à l'aide de deux planches de cèdre sur lesquelles viennent s'ajuster les bardeaux.
- 4 Les planches doivent être de largeurs différentes afin d'obtenir un coin symétrique.

IDÉAL DANS TOUTES LES CONDITIONS CLIMATIQUES



Le cèdre blanc de l'Est du Canada présente une structure cellulaire unique qui est particulièrement indiquée pour affronter efficacement les conditions climatiques rigoureuses. En effet, le bois de cèdre est reconnu pour ses propriétés exceptionnelles d'isolation et de durabilité, de même que pour son esthétisme. Il résiste bien aux grands vents, nécessite peu d'entretien et affiche une durée de vie remarquable.

Le bardeau de cèdre blanc de l'Est est normalement laissé à l'état naturel, car il vieillit bien et affiche au fil du temps un fini satiné gris argenté très recherché et apprécié des connaisseurs. Des effets intéressants mettant en valeur certains éléments architecturaux peuvent être obtenus par l'application de diverses teintures. Le bardeau de cèdre de l'Est peut aussi être traité dans le but d'en augmenter la longévité. Fraser Wood Siding utilise Flow-ThruMC, un procédé unique lui permettant d'enduire les six faces de tous ses bardeaux pour assurer une protection optimale.

Remarque : Les renseignements contenus dans ce dépliant sont aussi exacts que possible. Fraser Wood Siding décline cependant toutes responsabilités quant aux dommages ou préjudices résultant de l'utilisation de ces derniers.

LE BARDEAU RECOUPÉ ET REDÉLIGNÉ : DOUBLEMENT AVANTAGEUX

RECOUPÉ, pour éliminer le façonnage lors de la pose et gagner du temps.
REDÉLIGNÉ, pour obtenir une finition impeccable et une homogénéité visuelle remarquable. Fabriqué selon les normes les plus rigoureuses de l'industrie, en conformité avec les normes CSA 0118 2 94 et CSA 0118 2M 1994, le bardeau recoupé et redéaligné (R&R) est disponible sous diverses formes : classes A, B et C, vert ou séché au séchoir.

Le bardeau R&R est aussi le plus large sur le marché, ce qui diminue encore le temps de pose, et se traduit par de plus grandes économies pour vous!

NOTRE BARDEAU EST ENDUIT SUR LES SIX FACES!

Après la période de séchage au séchoir, le bardeau est préteint à la machine grâce au procédé Flow-ThruMC. Le résultat : le summum en entretien et protection du bois.

Votre bardeau est prêt à poser lorsqu'il arrive sur le chantier : aucun délai de planification ou lié à la température, et aucun problème de surpulvérisation, d'égouttement, d'éclaboussures ou de nettoyage



Prime (Extra-A)

La meilleure classe de qualité, aucune imperfection.

Équarris. 3 1/2" - 12" avec une moyenne de 6"



Choix (Clair-B)

Quelques imperfections (de petits noeuds) sur la face non-exposée.

Équarris. 3 1/2" - 12" avec une moyenne de 6"



Série Estate

Premier Qualité - Séché

Surface apparente jusqu'à 7 po Offerts en cèdre blanc de l'Est et en cèdre rouge de l'Ouest



FRASER

Revêtement en Bois

Beauté exceptionnelle. Qualité irréprochable.

Index

Série Classic :

Clin rainuré 1 sur 4 po	1
Clin rainuré 1 sur 6 po	2
Joint en V 1 sur 6 po	2
Rainuré 1 sur 6 po	3
Gorge 1 sur 6 po	3
Gorge 1 sur 8 po	4
Rainuré 1 sur 8 po	4
Clin rainuré 1 sur 8 po	5
Planches et couvre-joint (installation verticale)	6

Série Evolution :

Clin 1 sur 6 po	7
Neo 1 sur 6 po	7
Euro-V 1 sur 6 po	7
Euro-V 1 sur 4po Plafond de Véranda	8

Moulure Fraser :

Moulure du coin intérieur	9
Moulure de coins intérieur ou extérieur	9
Moulure de coins intérieur et extérieur	9
Moulure de fenêtre	9
Moulure de style victorien	10
Rebord et bordure d'avant-toit	10

Moules décoratives :

Moulure de tête porte/fenêtre	11
Moulure de coin	12
Moulure de ogée/corniche	13
Moulure de cadrage	14
Moulure de fenêtre	15



FRASER
Revêtement en Bois

Beauté exceptionnelle. Qualité irréprochable.

Clin rainuré

Série Classic

Clin rainuré 1 sur 4 po

Dimensions	
Chevauchement :	1/2 po
Largeur préparée :	3-3/8 po
Pureau :	2-7/8 po

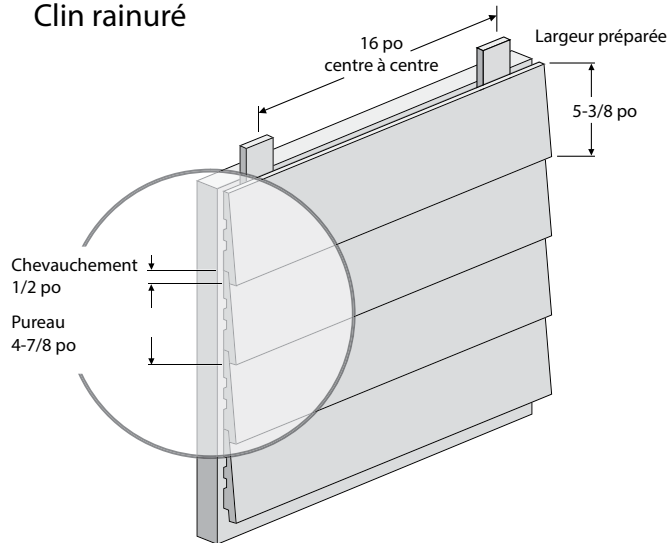


FRASER

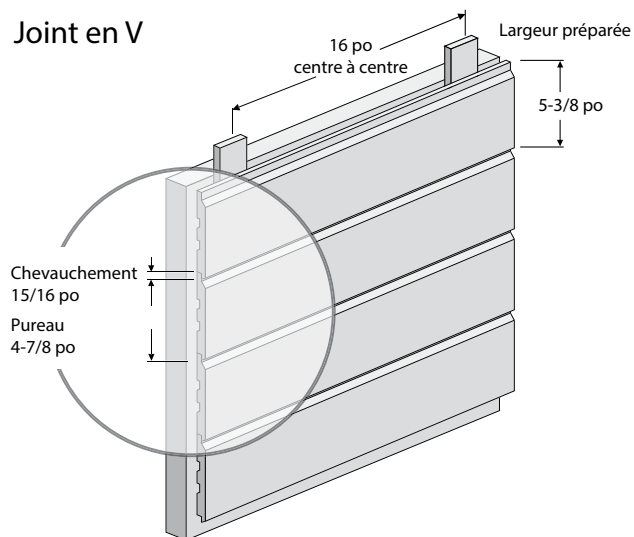
Revêtement en Bois

Beauté exceptionnelle. Qualité irréprochable.

Clin rainuré

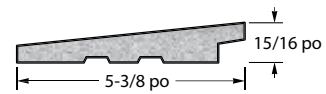


Joint en V



Série Classic

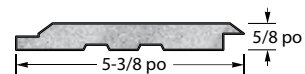
Clin rainuré 1 sur 6 po



Dimensions

Chevauchement :	1/2 po
Largeur préparée :	5-3/8 po
Pureau :	4-7/8 po

Joint en V 1 sur 6 po



Dimensions

Chevauchement :	15/16 po
Largeur préparée :	5-3/8 po
Pureau :	4-7/8 po

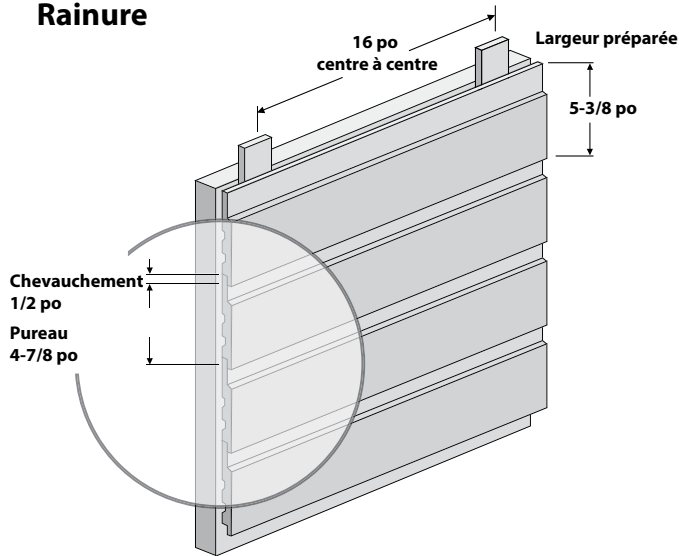


FRASER

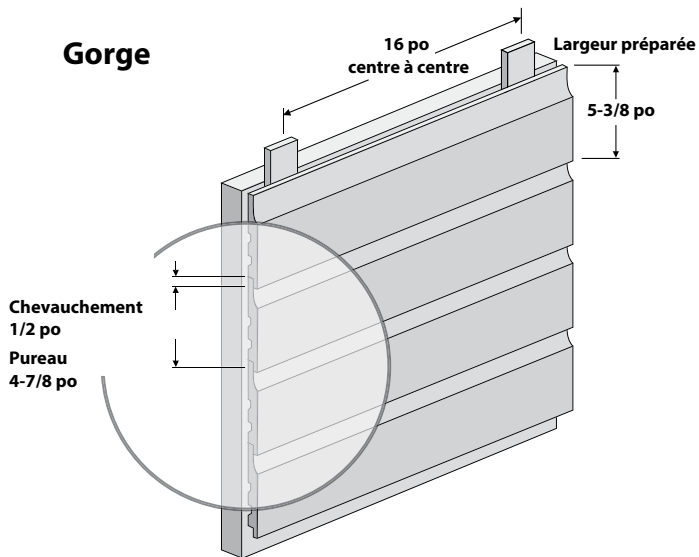
Revêtement en Bois

Beauté exceptionnelle. Qualité irréprochable.

Rainure



Gorge



Série Classic

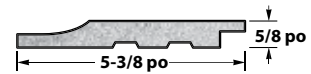
Rainure 1 sur 6 po



Dimensions

Chevauchement :	1/2 po
Largeur préparée :	5-3/8 po
Pureau :	4-7/8 po

Gorge 1 sur 6 po



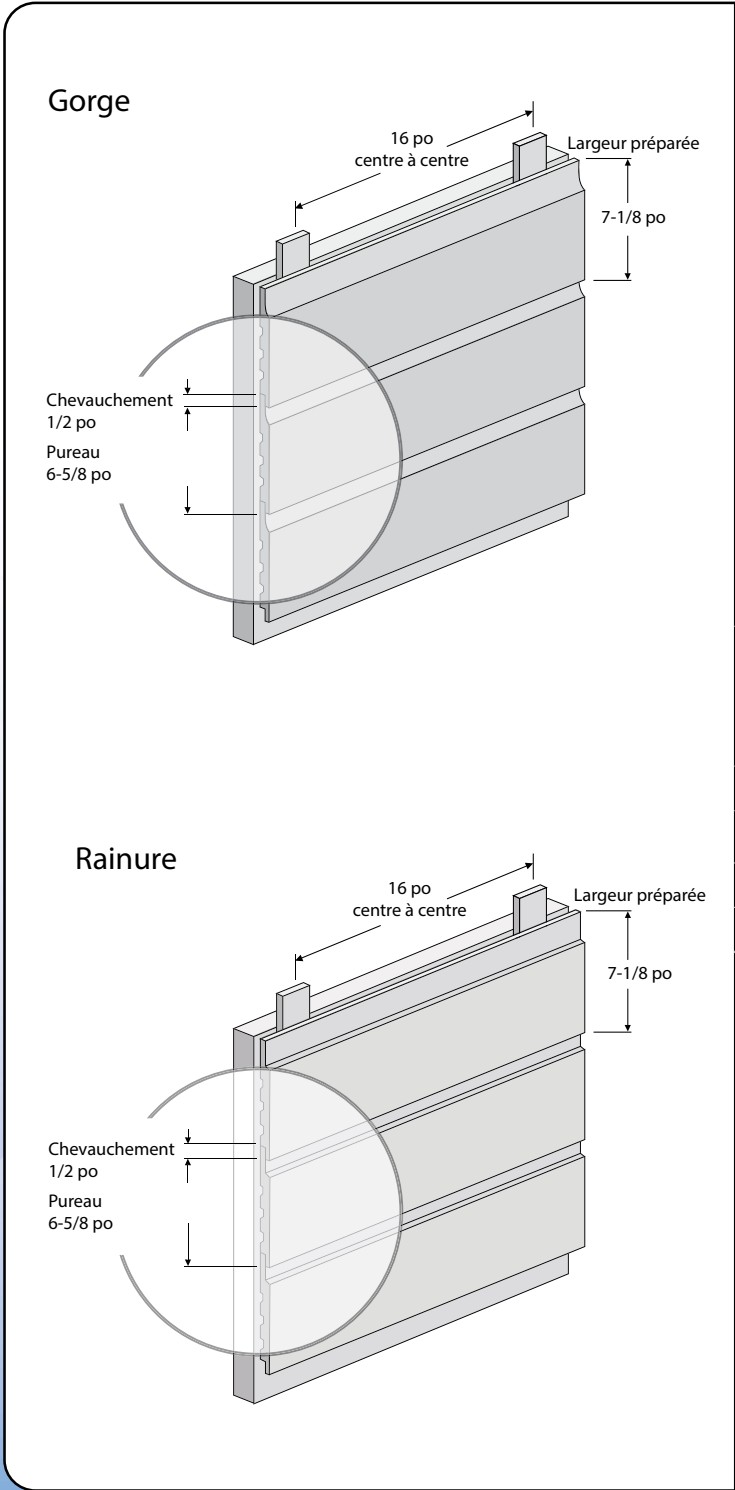
Dimensions

Chevauchement :	1/2 po
Largeur préparée :	5-3/8 po
Pureau :	4-7/8 po



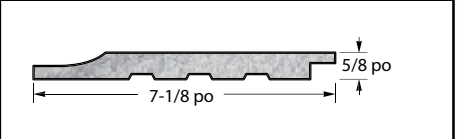
F R A S E R
Revêtement en Bois

Beauté exceptionnelle. Qualité irréprochable.



Série Classic

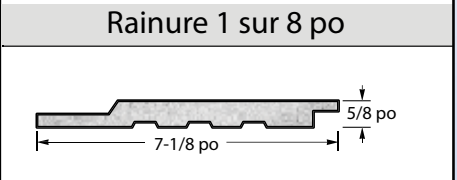
Gorge 1 sur 8 po



Dimensions

Chevauchement :	1/2 po
Largeur préparée :	7-1/8 po
Pureau :	6-5/8 po

Rainure 1 sur 8 po



Dimensions

Chevauchement :	1/2 po
Largeur préparée :	7-1/8 po
Pureau :	6-5/8 po



FRASER

Revêtement en Bois

Beauté exceptionnelle. Qualité irréprochable.

Clin rainuré

Série Classic

Clin rainuré 1 sur 8 po

Dimensions

Chevauchement :	1/2 po
Largeur préparée :	7-1/8 po
Pureau :	6-5/8 po

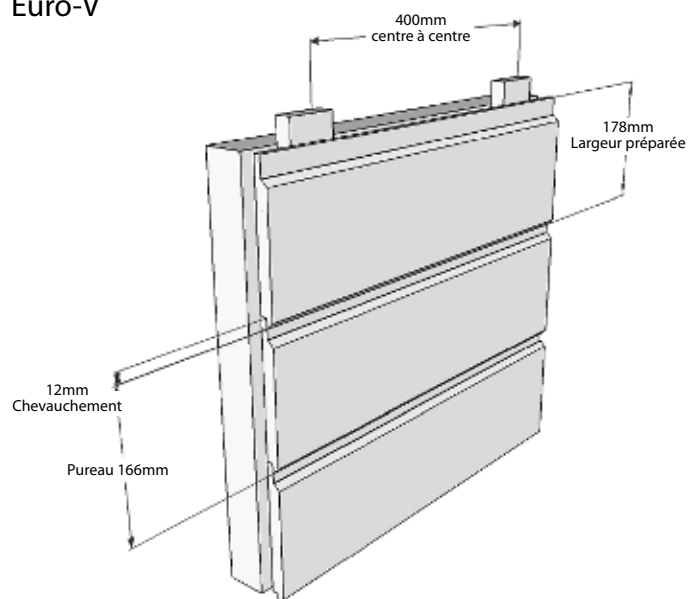


FRASER

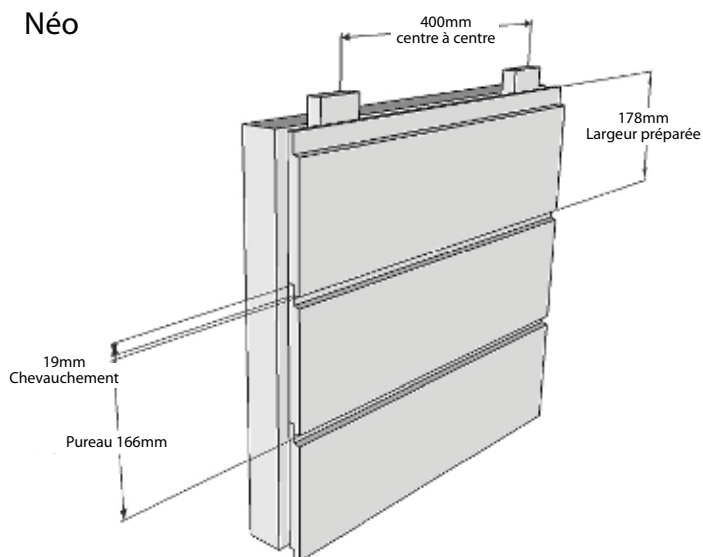
Revêtement en Bois

Beauté exceptionnelle. Qualité irréprochable.

Euro-V

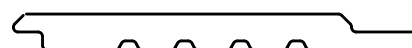


Néo



Série Classic

Euro-V 1 sur 8po



Dimensions

Chevauchement :	12mm
Largeur préparée :	178mm
Pureau :	166mm

Néo 1 sur 8po



Dimensions

Chevauchement :	19mm
Largeur préparée :	178mm
Pureau :	166mm

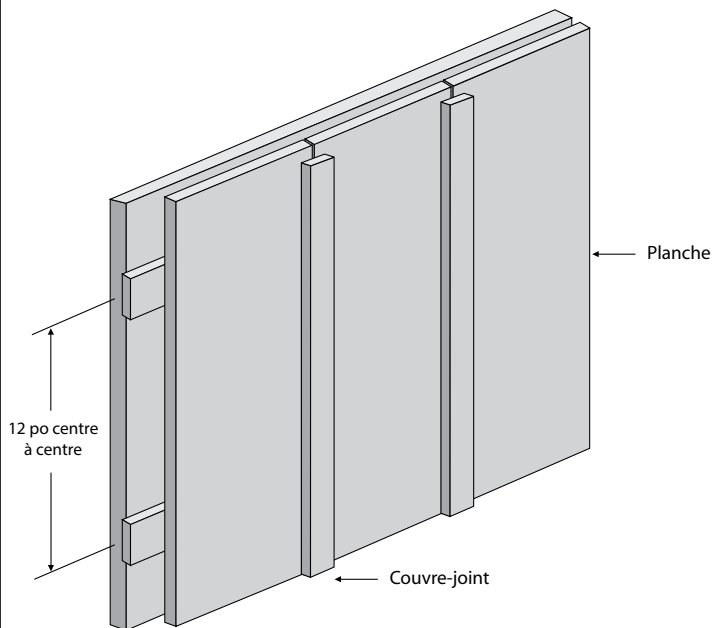


FRASER

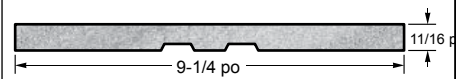
Revêtement en Bois

Beauté exceptionnelle. Qualité irréprochable.

Planches et couvre-joint (installation verticale)



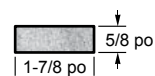
Planche



Dimensions

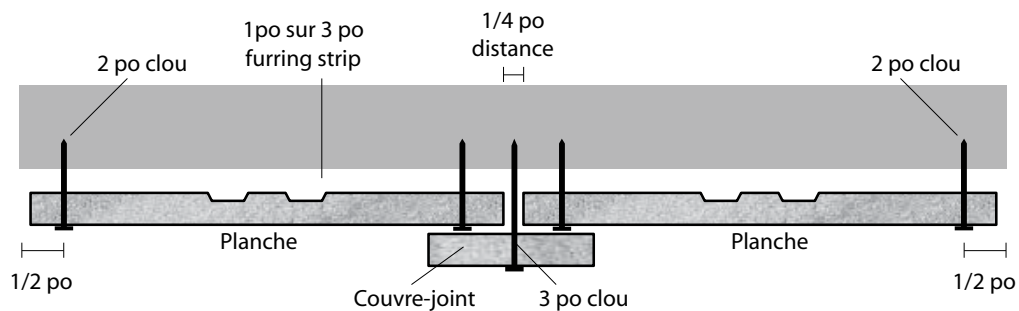
Épaisseur :	11/16 po
Largeur préparée :	9-1/4 po
Pureau :	9 3/8 po

Couvre-joint



Dimensions

Épaisseur :	11/16 po
Largeur	1-5/8 po
Pureau :	1-5/8 po





FRASER

Revêtement en Bois

Beauté exceptionnelle. Qualité irréprochable.

		Série Evolution	
Clin <p>Chevauchement 21mm Plaqueau 115mm</p> <p>Largeur préparée 136mm</p>	Clin 1 sur 6 po		
	Dimensions		
	Chevauchement :	21mm	
	Largeur préparée :	136mm	
Neo <p>Chevauchement 19mm Plaqueau 118mm</p> <p>Largeur préparée 136mm</p>	Neo 1 sur 6 po		
	Dimensions		
	Chevauchement :	19mm	
	Largeur préparée :	136mm	
Euro-V <p>Chevauchement 19mm Plaqueau 118mm</p> <p>Largeur préparée 136mm</p>	Euro-V 1 sur 6 po		
	Dimensions		
	Chevauchement :	19mm	
	Largeur préparée :	136mm	
	Pureau :	118mm	

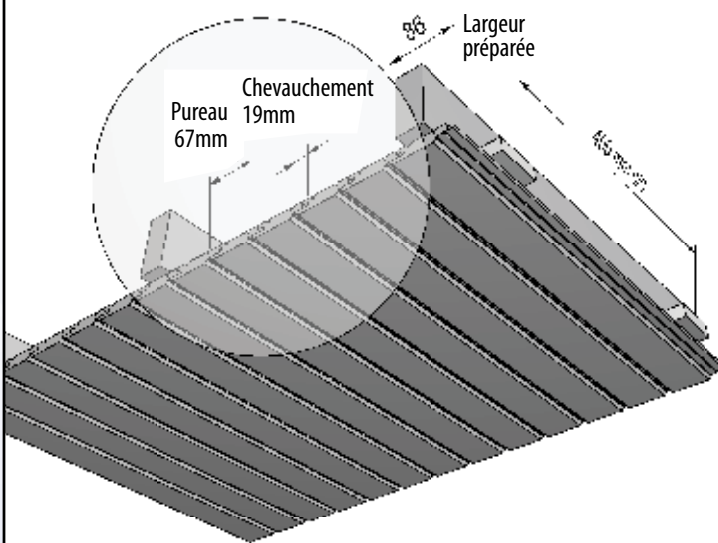


FRASER

Revêtement en Bois

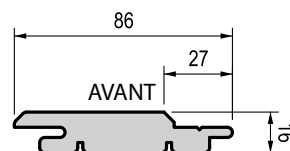
Beauté exceptionnelle. Qualité irréprochable.

Plafond de Véranda



Série Evolution

Euro-V 1 sur 4po



Dimensions

Chevauchement :	19mm
Largeur préparée :	86mm
Pureau :	67mm

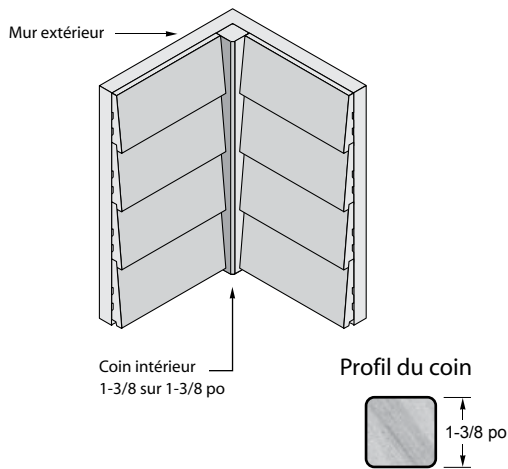


FRASER

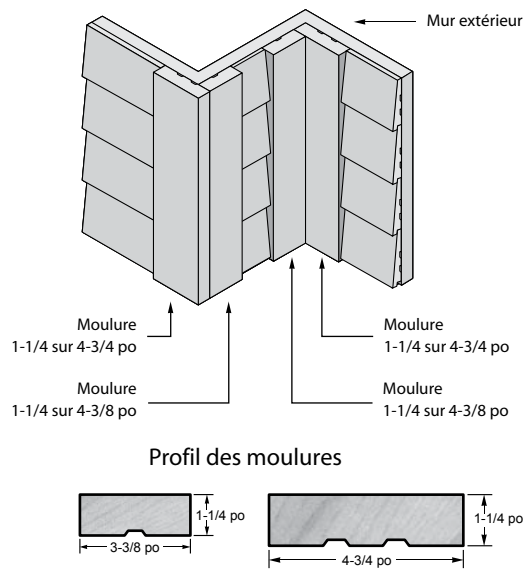
Revêtement en Bois

Beauté exceptionnelle. Qualité irréprochable.

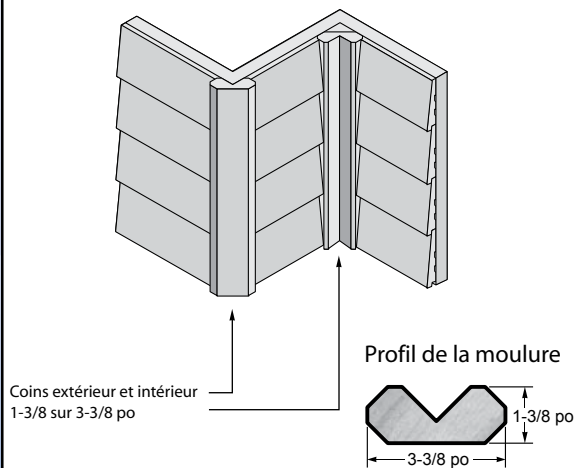
Moulure de coin intérieur



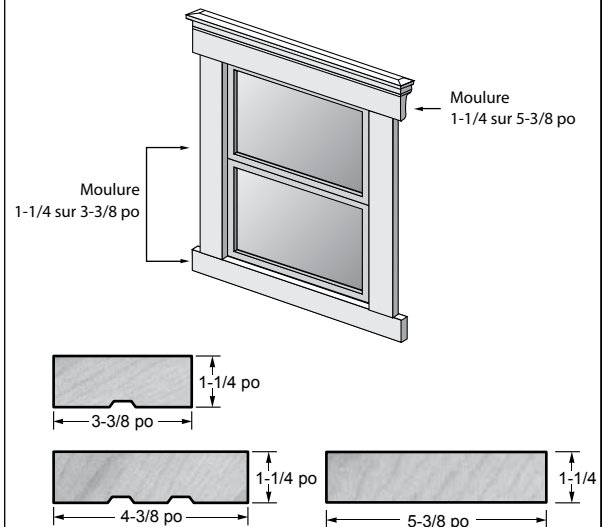
Moulure de coin intérieur ou extérieur



Moulure de coins intérieur et extérieur



Moulure de fenêtre



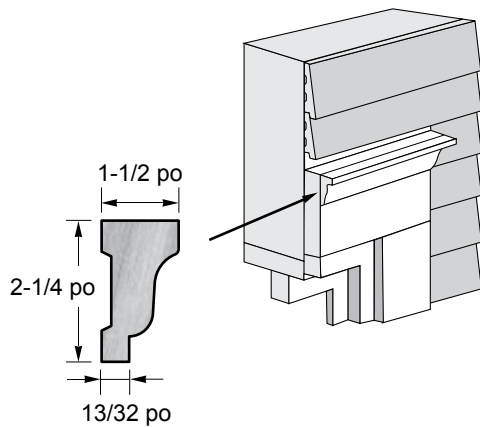


FRASER

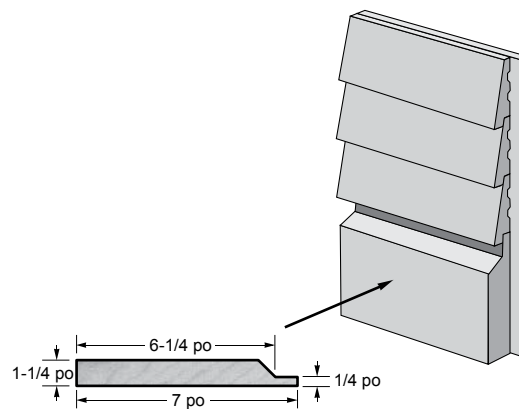
Revêtement en Bois

Beauté exceptionnelle. Qualité irréprochable.

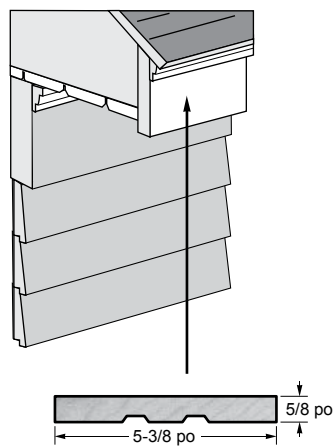
Moulure de style victorien



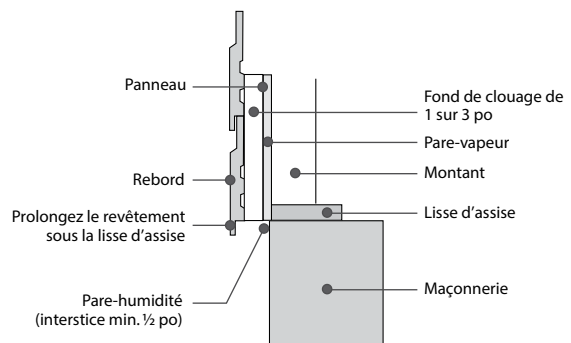
Rebord



Bordure d'avant-toit



Rebord – Installation sur maçonnerie



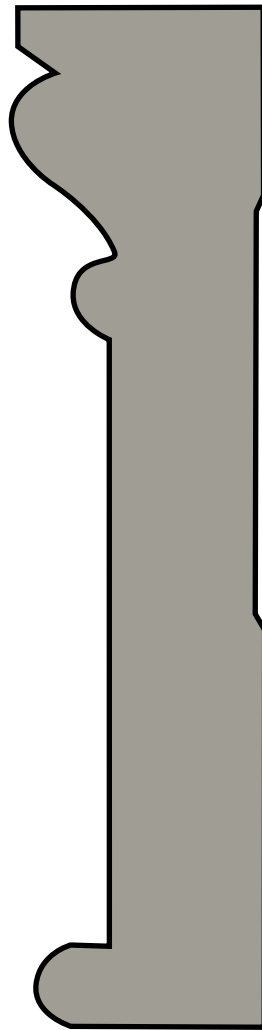


FRASER

Revêtement en Bois

Beauté exceptionnelle. Qualité irréprochable.

Tête porte/fenêtre



Tête porte/fenêtre sur

Épaisseur	1 5/16po
Hauteur	5 1/4po

Tête porte/fenêtre sur 7po

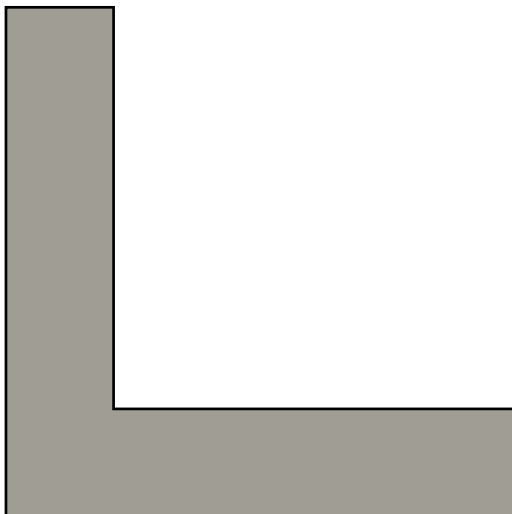
Épaisseur	1 5/16po
Hauteur	6 1/4po



F R A S E R
Revêtement en Bois

Beauté exceptionnelle. Qualité irréprochable.

Coin (à l'échelle 1:2)



Coin

Dimensions

Épaisseur :	1 1/8 po
Hauteur :	5 po

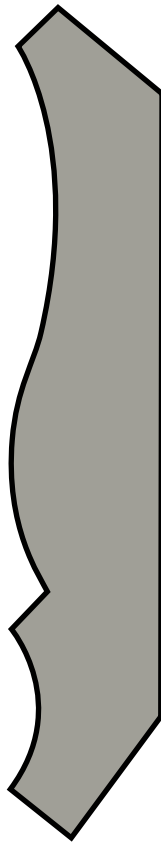


FRASER

Revêtement en Bois

Beauté exceptionnelle. Qualité irréprochable.

Ogée/Corniche



Ogée/Corniche sur 3po

Dimensions

Épaisseur :	3/4 po
Hauteur :	3 po

Ogée/Corniche sur 5po

Dimensions

Épaisseur :	3/4 po
Hauteur :	4 1/4 po

Ogée/Corniche sur 6po

Dimensions

Épaisseur :	3/4 po
Hauteur :	5 1/4 po

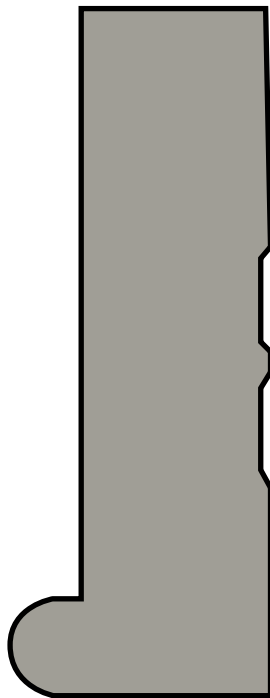


FRASER

Revêtement en Bois

Beauté exceptionnelle. Qualité irréprochable.

Cadrage



Cadrage sur 4po

Dimensions

Épaisseur :	1 5/16 po
Hauteur :	3 1/2 po

Cadrage sur 6po

Dimensions

Épaisseur :	1 5/16 po
Hauteur :	5 1/4 po

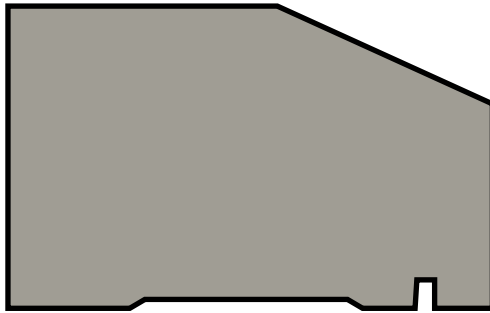


FRASER

Revêtement en Bois

Beauté exceptionnelle. Qualité irréprochable.

Moules pour fenêtres - 2 sur 3



Moules pour fenêtres - 2sur 3

Dimensions

Épaisseur :	1 1/2po
Hauteur :	2 1/2po




FRASER


Revêtement en Bois

Beauté exceptionnelle. Qualité irréprochable.

CLIN RAINURÉ
1 sur 4 po / 1 sur 6 po / 1 sur 8 po



JOINT EN V
1 sur 4 po / 1 sur 6 po / 1 sur 8 po




GORGE
1 sur 6 po / 1 sur 8 po




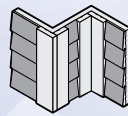
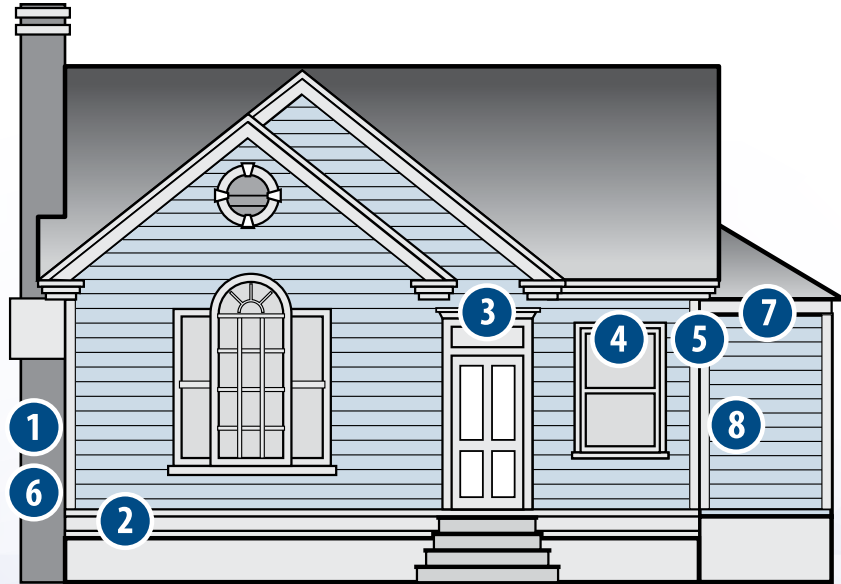
RAINURE
1 sur 6 po / 1 sur 8 po



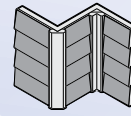
CLIN
1 sur 6 po



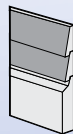
PLANCHES ET COUVRE-JOINT
1 sur 10 po (planches)
et
1 sur 2 po (couvre-joint)

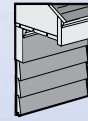
1 Moulure intérieure +
6 ou extérieure



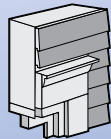
5 Moulures intérieure
et extérieure



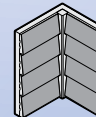
2 Rebord



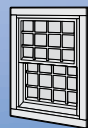
7 Bordure
d'avant-toit



3 Moulure
de style
victorien



8 Moulure intérieure



4 Moulure de fenêtre

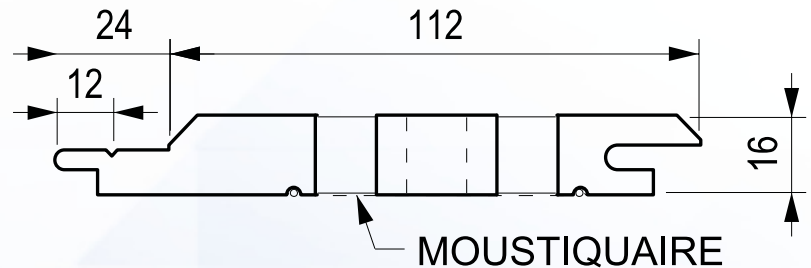


Notre but est de continuer à fournir aux constructeurs et architectes, ainsi qu'aux entrepreneurs, des produits haut de gamme et un service à la clientèle d'exception leur permettant de choisir revêtement en bois Fraser en toute confiance pour leurs devis.

6" Soffite Ventilé

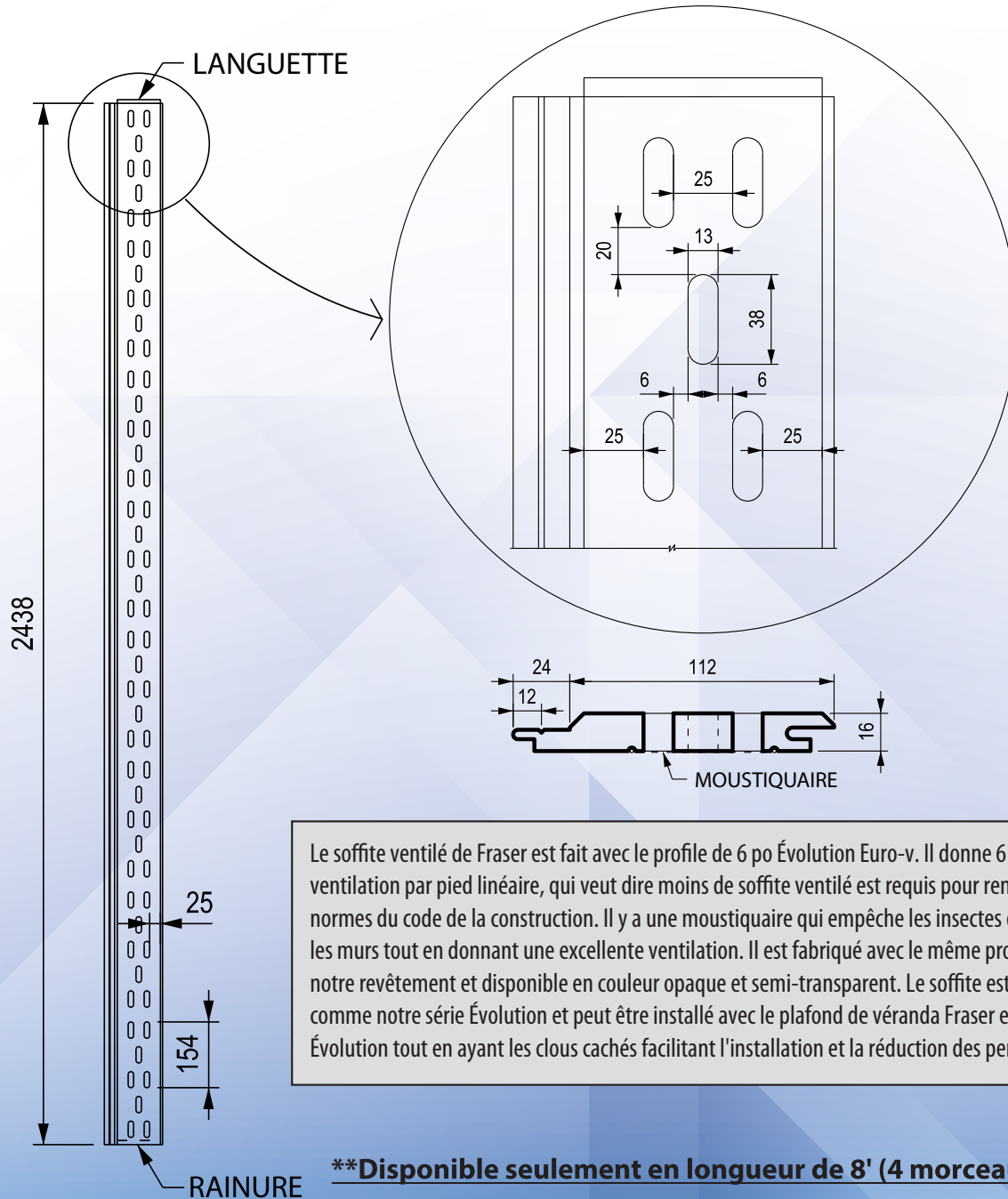
- 6 po. carré de ventilation par pied linéaire
- Embouveté sur quatre côtés
- 4 morceaux de Longueur: 8'
- Moustiquaire en bre de verre installée
- Ultra Blanc
- 2 couches Opaque (Couleur personnalisé)
- Semi-Transparente

SÉRIE
EVOLUTION



6" Soffite Ventilé

Donner Technique



Le soffite ventilé de Fraser est fait avec le profile de 6 po Évolution Euro-v. Il donne 6 po carré de ventilation par pied linéaire, qui veut dire moins de soffite ventilé est requis pour rencontrer les normes du code de la construction. Il y a une moustiquaire qui empêche les insectes d'aller entre les murs tout en donnant une excellente ventilation. Il est fabriqué avec le même produit que notre revêtement et disponible en couleur opaque et semi-transparent. Le soffite est embouté comme notre série Évolution et peut être installé avec le plafond de véranda Fraser et L'Euro-V Évolution tout en ayant les clous cachés facilitant l'installation et la réduction des pertes.

****Disponible seulement en longueur de 8' (4 morceaux par boîte)**



FRASER

Revêtement en Bois

Beauté exceptionnelle. Qualité irréprochable.

1 Conversion pour le revêtement en bois - Poids carrés (pi2) en pieds-planches (pmp)

DIMENSION	LARGEUR NOMINALE	LARGEUR PRÉPARÉE	PUREAU	FACTOR DE CONVERSION
1 sur 4 po (Classic)	4 po	3 3/8 po	2 7/8 po	4,20
1 sur 6 po (Classic)	6 po	5 3/8 po	4 7/8 po	2,46
1 sur 6 po (Evolution)	6 po	5 3/8 po	4 3/4 po	2,56
1 sur 8 po (Classic)	8 po	7 1/8 po	6 5/8 po	1,80
1 sur 6 po (clin)	6 po	5 3/8 po	4 3/8 po	2,76
1 sur 8 po (planches et couvre-joint)	8 po	7 1/8 po	7 3/8 po	1,63
1 sur 10 po (planches et couvre-joint)	10 po	9 1/16 po	9 3/8 po	1,28

EXEMPLE : Si vous devez couvrir 1 000 pi2 avec du bardeau de 1 sur 4 po, vous devez utiliser le facteur de conversion 4,20 et procéder au calcul suivant:
1 000 pi2 x 4,20 = 4 200 pmp
 Vous devez ensuite ajouter 5% pour les pertes. Vous devez donc commander 4 410 pmp
 (Le facteur de perte varie selon le type de construction)

2 Clous assortis pour revêtement en bois - Quantité en livres (lb) par 1 000 pmp

DIMENSION	TYPE DE REVÊTEMENT	LONGUEUR	LB PAR 1 000 PMP
1 sur 4 po	Joint en V (Classic)	2 po	5
	Clin rainuré (Classic)	2 1/2 po	5
1 sur 6 po	Rainure, gorge, et joint en v (Classic)	2 po	5
	Clin rainuré (Classic)	2 1/2 po	5
1 sur 8 po	Rainure, Euro-V, Neo (Classic)	2 po	10 (double clouage)
	Clin rainuré (Classic)	2 1/2 po	10 (double clouage)
1 sur 10 po / 1 sur 8 po	Planches et couvre-joint (Classic)	2 po	10 (double clouage)
1 sur 2 po	Planches et couvre-joint (Classic)	3 po	5
1 sur 6 po	Clin	2 po	5
1 sur 6 po (Evolution)*	Clin, Neo, Euro-V	2 po	5

*Si vous installez le revêtement Evolution avec des agrafes Fraser, utiliser une boîte par 2000 PMP
 Pour calculer le montant des bobines requises: (PLX 12)/16 = #clous/200 = #bobine requis
 Pour le revêtement qui nécessite un double enclouage doubler le montant des bobines.

3 Clous assortis pour moulures et garnitures - Quantité en livres (lb) par 1 000 pmp

DIMENSION	DESCRIPTION	LONGUEUR	LBS PAR 1 000 PMP
2 sur 4 po	Moulures et coins intérieurs et extérieurs	3 po	10 (double clouage)
2 sur 5 po		3 po	10 (double clouage)
2 sur 6 po		3 po	10 (double clouage)
1 sur 4 po	Avant-toit	2 po	10 (double clouage)
1 sur 6 po		2 po	10 (double clouage)
1 sur 8 po		2 po	10 (double clouage)
2 sur 2 po	Coin intérieur	3 po	5
2 sur 4 po	Coin intérieur et extérieurs	3 po	10 (double clouage)
2 sur 3 po	Moulures de style victorian (fenêtres)	2 1/2 po	10 (double clouage)
2 sur 8 po	Rebord et moulures Moulures	3 po	10 (double clouage)
2 sur 10 po		3 po	10 (double clouage)



FRASER

Revêtement en Bois

Beauté exceptionnelle. Qualité irréprochable.

Commandé par : _____ Date : (m-j-a) _____

Référence : _____

1 LE CHOIX DU REVÊTEMENTS ET DES DIMENSIONS

Modèle : _____

Dimensions : _____

SÉRIE CLASSIC

	CLIN RAINURÉ	JOINT EN V	GORGE	RAINURE	CLIN	PLANCHES ET COUVRE-JOINT	NEO	EURO-V
1 sur 4 po	•	•						
1 sur 6 po	•	•	•	•	•			
1 sur 8 po	•		•	•		•	•	•
1 sur 10 po						•		

SÉRIE EVOLUTION

	CLIN RAINURÉ	NEO	EURO-V
1 sur 6 po	•	•	•

2 LA COULEUR

Fraser Revêtement en Bois vous offre la gamme complète des couleurs Factory FinishMC de Cabot®. Ces 97 couleurs vous donnent accès à un éventail illimité de combinaisons de couleurs. Veuillez consulter le site www.cabotstains.com (en anglais seulement).

Si vous préférez choisir des couleurs offertes par d'autres fabricants, veuillez indiquer votre choix ici.

3 LE CALCUL DE LA QUANTITE DE BOIS

Calcul : _____ x _____ = _____ +5% = _____
surface totale facteur de conversion quantité en pmp (perte due aux coupes)

QUANTITÉ TOT ALE À COMMANDER PMP

DIMENSIONS	LARGEUR NOMINALE	LARGEUR RÉELLE	PUREAU	FACTEUR DE COUVERTURE
1 sur 4 po (Classic)	4 po	3-3/8 po	2-7/8 po	4,20
1 sur 6 po (Classic)	6 po	5-3/8 po	4-7/8 po	2,46
1 sur 6 po (Evolution)	6 po	5-3/8 po	4-3/4 po	2,56
1 sur 6 po (clin)	6 po	5-3/8 po	4-3/8 po	2,76
1 sur 8 po (Classic)	8 po	7-1/8 po	6-5/8 po	1,80
1 sur 8 po (Planches et Couvre-Joint)	8 po	7-1/8 po	7-3/8 po	1,63
1 sur 10 po / 1 sur 2 po (Planches et Couvre-Joint)	10 po	9-1/8 po	9-3/8 po	1,28

4 LES MOULURES

	DIMENSIONS	DIMENSIONS RÉELLES	QUANTITÉ	COULEUR
1. Moulure intérieure ou extérieure	2 sur 4 po	1-1/4 sur x 3-3/8 po sur 6pi - 16pi		
2. Rebord	2 sur 8 po	1-1/4 sur x 7-7/8 po sur 6pi - 16pi		
3. Moulure de style victorian	2 sur 3 po	1-1/2 sur x 2-1/4 po sur 6pi - 16pi		
4. Moulure de fenêtre	2 sur 6 po	1-1/4 sur x 5-3/8 po sur 6pi - 16pi		
5. Moulure intérieure ou extérieure (A)	2 sur 4 po	1-3/8 sur x 3-3/8 po sur 6pi - 16pi		
6. Moulure intérieure ou extérieure (B)	2 sur 5 po	1-1/4 sur x 4-3/4 po sur 6pi - 16pi		
7. Bordure d'avant-toit	1 sur 6 po	5/8 sur x 5-3/8 po sur 6pi - 16pi		
8. Moulure intérieure	2 sur 2 po	1-3/8 sur x 1-3/8 po sur 6pi - 16pi		

5 ACCESSOIRES

	QUANTITÉ RECOMMANDÉE	QUANTITÉ	COULEUR
Clous de 2 1/2 po	Revêtement 4po/6po : 5lbs par 1000 PMP Revêtement 8po/10po : 10lbs par 1000 PMP		
Clous de 3 po	Couvre-Joint: 5lbs/1000 PMP Moulures: 10lbs/1000 PMP		
Agraffes de 2" (Evolution seulement)	1 boîte par 2000 PMP		N/A
Teinture retouche*	Disponible en 1L et 20L		

*La Teinture pour retouches de routine est inclus. Commandez du teinture seulement si vous pensez avoir besoin plus que d'habitude.

*Les profils de 8" et 10" nécessitent clouage double. *Le défaut de fournir l'espace et ventilation d'air appropriée peut conduire à une mauvaise performance et l'annulation des garanties